

JUAN BRANCO

REVOLUTION

Frapper · Construire · Gouverner

La commune de Paris · La surveillance · La méthode

Édition sans préface et sans le chapitre technique

LES RUCHES FRANÇAISES

ruches.org

Sommaire

Frapper 3

Construire 27

La commune de Paris 41

Gouverner 49

La surveillance 66

La méthode 83

Cette édition reprend les six chapitres indiqués ci-dessus et leurs illustrations. La préface et le chapitre technique de fabrication ne sont pas reproduits.

Frapper

Voici, selon nous et d'expérience - c'est là la meilleure offrande que nous puissions faire, de la position qui est la nôtre -, ce à quoi il faudra s'attaquer.

LES LIEUX DE L'ÉTAT

En province, les préfectures. Attaquez les préfectures, et vous aveuglerez le pouvoir que vous souhaitez faire tomber. Les attaques aux préfectures doivent prendre une double dimension : l'assiègement, dans le cadre de manifestations, est idéal en circonstances révolutionnaires et consiste, soit à produire un rituel (similaire à celui des gilets jaunes), soit à permettre une pénétration effective du cœur du pouvoir de l'ennemi. En cas de prise, il ne faudra alors se contenter de saccager, comme cela a été fait lors du Puy-en-Velay. Il faut le faire minutieusement, et par étapes : saisir l'ensemble des documents et appareils informatiques, couper les lignes électriques et réseaux, prendre en otage s'il le faut un certain nombre de hauts fonctionnaires préalablement ciblés et enfin embrancher les différentes préfectures prises simultanément afin de tenir des sièges qui, un instant, permettront soit d'effectiver l'hypothèse d'un coup d'État (la révolution comporte toujours une litanie de coups, dans laquelle se niche soit celui qui lui permet d'atteindre sa pleine effectivité, soit celui qui permettra le retour et la victoire des forces réactionnaires), soit une véritable destitution territoriale du régime en place.

Cette offensive peut être préparée avec la coupure en amont des circuits électriques, hydrauliques et les antennes relais (dont les dispositions sont facilement identifiables) qui alimentent ces lieux. Sachez seulement que des circuits secondaires existent dans la quasi-totalité des préfectures, et qu'il s'agira en conséquence à travers ces mécanismes d'accroître la terreur en vos adversaires, ainsi que d'ouvrir la possibilité d'un siège de longue durée qui finisse de les faire tomber.

En cas d'impossibilité de prise, dans le cas où, par exemple, les forces de l'ordre auraient été prévenues et se décidaient à la protéger - du fait de la ritualisation de la confrontation, par exemple, ou de l'infiltration du mouvement révolutionnaire -, il faut *fixer* lesdites forces de l'ordre sur la préfecture - quitte à exagérer l'importance des forces révolutionnaires - avant de s'élancer sur la seule source de légitimité alternative existant à l'échelle locale : l'hôtel de ville.

Attention, nul pouvoir formel n'y réside, au sens régimental du terme. En revendiquant le règne de la Commune cependant, le poids de l'Histoire, et en en évacuant les couards et politiciens qui squattent ces lieux d'accueil d'ancestrales puissances, vous vous exposerez certes à une brutale éviction, puisque vous n'aurez eu accès à une quelconque ligne de commandement à l'égard des forces de l'ordre et autres institutions qui continueront d'obéir aux lignes hiérarchiques dirigées par le gouvernement, mais vous ouvrirez, cependant, une nouvelle page d'Histoire.

Votre prise, réduite au symbolique, comme le fut la Bastille, n'aura d'efficacité que si vous vous saisissez véritablement du lieu et en faites un espace de production de décisions, c'est-à-dire de droit, à très court terme, ainsi que la publicisation de ces décisions. Il faudra, en somme, créer vos petites tyrannies. Selon l'ampleur qu'aura prise le mouvement, celles-ci pourront être ironisantes et dérisoires, afin de vous assurer qu'il ne leur soit plus possible à court terme de gouverner sans que l'on sourie de leur fatuité, soit primordiales. Vous profiterez du fait que soient fixées, factuellement et symboliquement, les attentions sur la préfecture, qui n'est après tout qu'un pur lieu d'exécution du politique, pour avancer sur ses lieux de conception.

Avec quoi ? La France est agricole et emplie de chantiers, et dispose d'engins d'une puissance suffisante pour mettre en déroute les forces de l'ordre qui quadrillent notre pays.

Les chasseurs disposent aussi d'un arsenal qu'il peut être intéressant de mobiliser, et ce n'est pas sans raison que Monsieur Macron s'est montré si complaisant à leur égard au moment où les gilets jaunes s'affirmaient.

Les polices municipales, enfin, disposent d'un arsenal limité mais particulièrement aisé à accéder. C'est là le lieu qu'il faudra attaquer, discrètement, et piller, au préalable de toute action, si l'on veut, dans le rapport de force, par la suite, face à ceux qui nous seront envoyés, peser. Les vols et exfiltrations sont aisés à mettre en œuvre lorsque la panique se saisit du monde.

Rappelez-vous : s'attaquer à l'hôtel de ville, ou toute autre *collectivité*, n'aura d'efficace que si, pendant le laps de temps où vous aurez pris le lieu, vous revendiquez le plein exercice d'une souveraineté, et l'invention d'un pouvoir en son sein. Il est certains territoires où la région a par exemple plus de puissance symbolique que la capitale, ou le département. Même éphémère, la saisine symbolique de ces lieux devra en toutes circonstances avoir pour objectif de fabriquer une nouvelle entrée dans les livres d'Histoire, produisant une rupture dans la longue et douce expérience successorale des gouvernants.

*

Comment se détermine le succès ou l'échec d'une révolution, en un territoire fortement étatisé comme l'est la France ? Par la capacité à provoquer une désolidarisation des instruments du pouvoir et des gouvernants.

Le principal objectif d'une révolution s'installant dans la durée doit être en conséquence d'atteindre une masse critique au sein des forces de l'ordre s'assurant de leur défection. Cette masse critique peut se produire par désolidarisation ou adhésion. L'échec des gilets jaunes consista en leur incapacité, non pas à faire trembler, mais à asséner les coups définitifs qui auraient permis de provoquer la scission de l'appareil de pouvoir qui les enfaçat. Il aurait pour cela fallu un mouvement plus protéiforme, avec une prise de contact directe entre les principales figures des insurgés et des membres de l'appareil militaire et policier, et à défaut, une stratégie organisée de déstabilisation intervenant en dehors des moments de confrontation ritualisés, mais aussi des points nodaux du pouvoir.

Cette stratégie aurait dû être adoptée dès lors qu'il était acquis que les syndicats policiers n'étaient composés que de traîtres avinés, aussi corrompus qu'engraissés par la prostitution à laquelle ils se sont soumis en devenant les accessoires privilégiés des gouvernements successifs depuis 2002 ; qu'ils n'avaient, en somme, le moindre intérêt à s'allier aux classes populaires. Faute de ces éléments, la réceptivité perceptible des troupes aux demandes du peuple est devenue le tombeau du mouvement, trompant les manifestants qui ont en conséquence décidé d'offensives symboliques et de contournements, plutôt que d'une organisation sévère qui aurait rapidement déstabilisé les frères et sœurs, pères et mères, tantes, oncles et cousins qui faisaient barrage entre eux et le pouvoir.

Le pouvoir a tremblé jusqu'à ce que le carnet de chèques soit sorti, et Monsieur Macron ne tarda pas, rentrant d'Argentine, suite à l'acte iii, à donner les gages qui manquaient à la hiérarchie policière pour assurer la survie de son pouvoir, au détriment des Français. Il n'est qu'à voir la mise en scène hystérique qui s'ensuivrait pour légitimer cet accord contre nature, *via* les relais médiatiques du régime, multipliant les polémiques artificielles, cherchant à humilier ce peuple se levant, et prenant notamment appui sur la terreur que les révoltés, décrits les yeux emplis de sang et le goût de la violence plein les dents, étaient censés susciter auprès de leurs frères d'âme qui en face les retenaient, tentant au surplus une scission absurde entre les « bons » gilets jaunes, nécessairement démobilisés, et les « mauvais », qui avaient le tort de ne pas se contenter de défiler sans effet. Il fallait créer un front artificiel entre des êtres qui se battaient pour les mêmes raisons, et, au-delà d'arroser les forces de l'ordre (et Dieu sait si ce ne fut fait) et de donner un blanc-seing à leurs unités les plus barbares, leur donner des motifs psychiques et idéels qui justifieraient l'usage débridé de leur monopole sur la force. Le 5 janvier 2019, alors que Christophe Dettinger dégageait un pont à mains nues, et qu'un Fenwick détruisait l'entrée du porte-parolat du gouvernement, un manifestant perdait sa main devant l'Assemblée nationale et les manifestations, dont le nombre de participants était en hausse contre toute prévision « officielle », étaient noyées sous une pluie de matraques, de gaz, et de nasses à l'origine directe desdits débordements.

Cela faillit et lorsque, sur les Champs-Élysées, en mars 2019, l'on commença à noter les premiers signes annonciateurs d'une débandade organisée des forces de l'ordre (autrement plus inquiétante que pour le pouvoir la sidération provoquée par les premiers actes en novembre et décembre 2019, puisqu'attribuable au manque de volonté des forces de l'ordre et non à la défaillance de ses dirigeants), l'on procéda *ipso facto* à la désignation d'un nouveau préfet de police à Paris, suffisamment médiocre et opportuniste pour s'assurer de l'application stricte des instructions les plus délirantes et violentes données par le gouvernement ; ainsi que le remplacement des « premières lignes » par la mobilisation de nouvelles compagnies constituées des membres les plus violents et désaxés des forces de l'ordre, *via* la constitution notamment des BRAV-M et l'emploi massif de supplétifs provenant de garnisons extérieures. Il fut par ailleurs passé un accord avec les syndicats dans la perspective du 1er mai 2019, qui présentait un sérieux potentiel de renversement révolutionnaire, et des cortèges furent coorganisés à distance des lieux de

pouvoir pour éviter la jonction du prolétariat syndiqué et de ce qui serait la dernière mobilisation massive de gilets jaunes et de populations désocialisées. Les épisodes suivants, et notamment le déploiement délirant d'une violence restructurée le 12 septembre 2019, lors d'une tentative de jonction des militants écologistes et des gilets jaunes, n'apparaîtraient plus que comme des succédanés.

Qu'est-ce qui, dans ce contexte, a manqué ? La possibilité d'offrir une alternative crédible, des négociateurs porteurs, non d'un discours cohérent - le nôtre l'était - mais suffisamment proches - c'est toujours, malheureusement, le paradoxe - des lignes hiérarchiques ennemies pour balayer les hésitations de ceux qui nous enfaçaient ; une vitesse d'exécution enfin et quelques pas supplémentaires face à un ennemi qui reculait, tremblait, et qui, ses faces enfarinées, de maquillage masquant la terreur, surchargeait.

*

En une seconde vague, il convient de cerner les palais de justice. À court terme, il s'agit de cibler, tant symboliquement qu'opérationnellement, l'appareil de répression. L'appareil judiciaire en France est directement issu des réformes napoléoniennes, qui ont substitué aux juges élus de la révolution des magistrats dont les carrières sont contrôlées par le pouvoir politique, et qui jouissent d'une parfaite impunité, jouant en conséquence un maillon clef dans la chaîne répressive chargée de maintenir l'ordre social. Les gilets jaunes ont été non seulement réprimés par la force brute, mais par l'instrumentalisation de l'autorité judiciaire, qui a procédé, *via* ses procureurs, à des milliers de placements en garde à vue abusifs. Pourtant, si vous ne pouvez être déférés, l'engorgement devient rapidement inévitable. Le palais de justice, qui par ailleurs accueillera à cet instant certains des *vôtres*, en passe d'être jugés, servant d'excitant et d'encouragement à l'engagement, est systématiquement relié à des unités mobiles chargées de le protéger, et dispose de moyens qui lui sont directement affectés : celles-ci sont cependant le plus souvent endormies et se trouvent plus aptes à assurer l'ordre des audiences qu'à se voir confrontées à un mouvement massif qui se montrerait suffisamment agile pour les prendre de court.

La méthode et l'objectif sont intimement liés, le choc enfanté par l'un pouvant justifier le second. L'édifice judiciaire est par fonction l'instrument non tant du pouvoir en place que de l'ordre social qui le féconde. Les instances judiciaires, éloignées de toute forme de *juste*, sont aujourd'hui des survivances archaïques qui, des affaires familiales à la grande délinquance de nos élites en passant par l'insécurité du quotidien, se montrent incapables d'offrir la moindre protection, et agissent au contraire comme des instruments de subjugation au service non du peuple, mais de ses dominants.

Il ne faut avancer que convaincus de ce fait, et *pour ce fait* afin de le subvertir et d'immédiatement substituer, par des citoyens élus et choisis, ces machines à broyer. Il faudra, sans ne rien craindre de vos gestes, saccager les archives, les documentations contenues dans les dispositifs informatiques, gardées, encore archaïquement, en copies papier, empêcher les fonctions, poursuivre les procureurs, chasser les instructeurs, dévaster les autels d'où l'on vous toise, brûler les hermines, détruire les dépôts, voler les

instruments de coercition, et, ce faisant, nourrissez la peur panique d'une anarchie qui permettra de féconder et de réordonner.

Si vous avez besoin de plus de temps, commencez par les centres des impôts, accompagnés de personnes qui y sont familiarisées, avant de vous rendre aux lieux dont il vient d'être sujet.

L'ALIMENTATION DU POUVOIR

Vous viserez en parallèle les centres de stockage de données, en particulier ceux qui sont reliés au pouvoir. Les centres de l'hébergeur OVH et les centres Amazon, les plus importants, sont facilement accessibles et les premiers notamment présentent des défaillances en matière de redondance rendant envisageable une déstabilisation sérieuse en cas d'attaques coordonnées de plusieurs sites : avec des engins artisanaux, une attaque coordonnée sur plusieurs de ceux-là produira un effet déstabilisateur majeur au sein du territoire, et effrayera assez l'étranger pour que soit prise au sérieux l'initiative ainsi enclenchée1.

1. Y a-t-il encore quelque chose à attendre des centrales syndicales, organes vermoulus d'une république décatie, capables de bloquer le pays pour

Certains identifieront sans difficulté les nœuds à l'échelle des réseaux de distribution électrique (il faudra alors privilégier, afin de provoquer des pertes de téléconduite, des interventions sur les systèmes automatisés, soit dans la salle de dispatching du Centre national d'exploitation du système, sis dans le quartier Pleyel, à Saint-Denis, soit au sein de l'un des sept centres de conduite régionaux de RTE - dont celui qui « gère » Paris à Saint-Quentin-en-Yvelines -, ou à défaut, au sein des postes électriques, l'accès aux synoptiques afin de passer les postes en local et ouvrir ensuite les disjoncteurs ; en évitant les systèmes de raccordement aux centrales nucléaires et en réfléchissant à des actions sur les points nodaux du Réseau Optique de Sécurité ainsi qu'en identifiant les employés des « dispatchers » travaillant en 3/8 et chargés de faire tourner les centres concernés2) et

quelques salaires et oublieuses des mouvements révolutionnaires lorsque ceux-ci sont aux portes du pouvoir ? Leurs antennes, leurs groupes locaux, disposent de tout le savoir-faire nécessaire à l'engagement. Pensons à leurs branches énergie, dont le potentiel subversif et révolutionnaire est immense, capables à l'échelle du pays de provoquer en quelques instants des bascules majeures, et plus encore : dotées d'une connaissance extraordinaire permettant de cibler les lieux où les pouvoirs se montrent en vulnérabilité. Engluée dans la cogestion inaugurée par le Parti communiste et les gaullistes, devenue pilier du régime, la CGT dispose de tous les instruments pour le faire basculer, pour peu de se voir convaincue de l'intérêt d'abandonner les luttes corporatistes et se joindre aux ferveurs populaires. Pourquoi ne le fait-elle pas ? Parce qu'elle est, elle aussi, financée et avariée par ceux auxquels elle est censée s'opposer. 2. Vingt-huit postes électriques distribués en deux boucles jouent un rôle crucial dans l'équilibre du système électrique français, dont ceux de informationnelle, notamment les points de sortie des câbles de fibre longue

distance (qui offrent des opportunités aux camarades de Penmarc'h, s'ils souhaitent s'aventurer dans le creux de la plage de Pors Carn [ACE ; SEA-ME-WE3/9] ou sur celle de Tronoën [SEA-ME-WE-3/10], ou directement à la station où la DGSE s'est branchée, entre le chemin de Toul Gwin et le 133 rue des Câbles-sous-marins ; à ceux de la plage du Le Porge, qui trouveront sous le sable, à la lisière de l'une de leurs plus fameuses dunes, à quelques pas des premiers arbres, des ouvrages de béton mis

Villevaudé (sur la D86), Chesnoy, Morbras (sur la route de Monthéty), Sausset (qui alimente également l'aéroport Roissy-CDG, en lisière de la A104), Villejust (rue de Fretay), Cirolliers (intersection de la D8 et D117), Cergy (boulevard de la Paix), Le Plessis-Gassot (sur la D10) et Terrier pour Paris (viennent ensuite les postes répartiteurs de Chevilly, Arrighi, Fallou et Ampère, puis dans une moindre mesure ceux de Thiais et d'Osny, Roissy-en-Brie, Perret…). Des petits postes aériens, comme ceux sis rue André-Blondel à Gennevilliers (sur un site qui compose un quatuor de trois postes électriques, dits de Fallou et Seguin, et une turbine à combustion) ou avenue Gaston-Roussel à Romainville, jouent des rôles clefs également, auxquels s'ajoutent les postes intérieurs au cœur de Paris. Les câbles aujourd'hui en polyéthylène éculé, n'ont pas remplacé, au sein de l'agglomération parisienne, une vingtaine de câbles oléostatiques à pression d'huile plus vulnérables. La carte des lignes très haute et haute tension est disponible en ligne et actualisée régulièrement (*via* le service de RTE ODRÉ). Elle permet notamment d'identifier les lignes souterraines « critiques » qui alimentent les lieux de pouvoir et, au bâtiment près, les postes locaux, dont celui sis rue de Rennes dans le vie arrondissement, au sein du bâtiment de L'Arlequin. Celle qui concerne l'Île-de-France est disponible sur drieat.ile-de-france. developpement-durable.gouv.fr/preservation-du-reseau-strategiquede-transport-d-a3428.html. Des cartes plus générales peuvent être trouvées sur openinframap.org et opendata.reseaux-energies.fr. au sol et donnant accès au câble AMITIÉ - et qui, pour les plus aventuriers, pourront plonger, à cent mètres du rivage, afin d'y accéder à fleur de terre ; à ceux du Cap Ferret, sur la plage du Pyla, dont une extension sur la plage du Moulleau, facilement accessible à marée basse ; de Lannion [plage de Beg Léguer, à à peine deux mètres sous le sable, déjà déterré par la CFDT et à l'emplacement facilement identifiable] et de Plérin [à l'extrémité de la plage du Palus de Plouha], concernant les câbles APOLLO et FLAG 2 et leurs stations respectives [au départ de la rue Louis-de-Broglie pour Lannion, face à l'IUT ; au centre d'affaires d'Eleusis, rue Pierre-et-Marie-Curie pour Plérin] ; de Veules-Les-Roses [le câble CROSSLAKE passe à la lisière des galets, la chambre d'atterrage étant signalée par une porte brune placée au sol à l'entrée de la plage, la station étant placée sur la D925, peu avant l'intersection avec la D37, dans un petit bâtiment aux poutres de fer rouillé apparentes] ; de Saint-Hilaire-de-Riez [la station d'atterrissement de la Parée Préneau est cependant l'une des plus bunkérisées, héritage de la guerre froide] ; de Toulon et plus particulièrement de la plage des Sablettes à La Seyne-Sur-Mer, qui « atterrit » notamment le SEA-ME-WE 5 au niveau du parc paysager et dont le port de Brégaillon accueille la base d'Orange Marine ; et surtout aux marseillais, qui, en une série de centres quasi militarisés, accueillent non seulement les plus importants câbles sous-marins du monde [dont plusieurs sur la plage du Prado, où des trappes contiguës au poste de

secours les guideront], mais aussi de lourdes infrastructures d'interconnexion3), auxquels s'ajoutent sur l'ensemble du territoire les points de présence (dont les vingt-quatre PoP de France-IX ainsi que ceux appartenant à la quinzaine d'autres IXP sis en France, concentrant les commutateurs et routeurs de cœur et distribution essentiels à la fluidité du réseau, et dont une grande partie ont leur adresse publiquement disponible4), chambres de triage (aisément identifiables, accessibles et pouvant produire de lourds effets en cas d'actions coordonnées) et éventuellement les répartiteurs nourrissant les boucles locales cuivre et fibre (dont les répartiteurs et NRA/NRO les plus sensibles, les premiers étant

3. Voir notamment les MRS de Interxion construits dans le grand port maritime de Marseille Fos, au niveau de la porte 4 - qui sont alimentés électriquement par une ligne 225 kV disposée le long de la A55 les reliant au poste de Saumaty, sis 111 chemin du Littoral dans le xve, beaucoup moins sécurisé, et disposent de douze groupes électrogènes de secours disposés en toiture et alimentables par des cuves à fioul adjacentes - et au 40 avenue Salengro. Des données complémentaires sur les points de localisation des câbles dans l'espace marin peuvent être notamment trouvées sur sigcables.com. 4. Voir notamment les sites infrapedia.com et datacenter-magazin.fr/ carte-des-datacenters. Les lieux des principaux IXP parisiens peuvent être trouvés notamment sur datacentermap.com. Ceux de Telehouse (dont celui situé au 137 boulevard Voltaire) et d'Interxion (dont le plus nouveau se situe au 2 avenue Marcel-Cachin, à La Courneuve, et dont tous les autres peuvent être identifiés sur l'adresse interxio.com/ fr/nos-implantations/leurope/paris) sont parmi les plus importants. par exemple dispatchés à Paris au sein de trente-six centraux téléphoniques, les seconds mutualisés avec les premiers sur moins d'une dizaine d'entre eux, ces centraux pouvant faire l'objet d'opérations répétées et isolées, les dizaines de milliers de NRA/NRO étant aisément accessibles et pouvant faire l'objet d'actions isolées de basse intensité sur l'ensemble du territoire, notamment en ce qui concerne les plaques de collecte les moins peuplées5), les postes sources, de transformation, voire des postes ciblés de distribution.

D'autres se concentreront sur les huit raffineries hexagonales, notamment celles approvisionnant directement Paris (Port-Jérôme-Gravenchon), les repérages concernant leurs points d'accès (voies ferrées et routières), les principaux équipements à paralyser (au stade de la distillation atmosphérique plutôt que de l'hydrocraquage ou de l'hydrodésulfuration) et le recrutement de sources en leur sein. D'autres enfin s'attaqueront plutôt au recensement des quelques cent dix dépôts de pétrole, dont

5. De nombreuses cartes recensent les NRA (par exemple ariase.com/ box/carte-nra) et les NRO (par exemple, data.gouv.fr/en/reuses/framacarte-carte-des-nro-et-pmz-u4y0u-1). Les points de mutualisation, auxquels il est prévu que soit progressivement rattachée une grande partie des commissariats et gendarmeries de France, sont des cibles locales d'autant plus opportunes qu'impossibles à sécuriser massivement. Les câbles optiques suivant les lignes TER et TGV et cachés sous des rigoles peuvent également être sectionnés et accompagnés d'actes touchant les quelques milliers des bases-relais BTS qui assurent le suivi du système ferroviaire *via* le système GSM-R. quatre-vingt-dix-huit sites stratégiques

distribués sur sept zones de défense (notamment celui de Petit-Couronne), les terminaux méthaniers (Loon-Plage, Montoir-de-Bretagne, et de façon moins immédiatement intéressante les deux terminaux de Fos), les lieux de stockage de gaz naturel (Tersanne et le Grand-Serre, Etrez et Viriat, Manosque) et les pipelines. Le réseau de pipelines LHP-Le Havre-Paris sera visé en priorité, en ce qu'il alimente Paris et les aéroports d'Orly et de Roissy. Ce réseau relie les terminaux de livraison du Havre - Gonfreville-l'Orcher et Port-Jérôme - à ceux de Grand-Quevilly, Gennevilliers, Gargenville (principal site de production de carburéacteurs), Coignière et Grigny ; le principal oléoduc allant de Port-Jérôme à Vernon, les plus stratégiques étant ceux reliant Gargenville à Orly, Gargenville à Vigny et Roissy, Vigny à Gennevilliers et Gennevilliers à Nanterre. Ils pourront s'appuyer sur des infiltrés au sein de TRAPIL, et se concentrer en particulier sur le centre de Poissy, où la distribution des cargaisons est organisée à distance, un système de sécurisation informatique par communication satellite avec une simple redondance étant facilement perturbable. Cela permettrait d'éviter de mener des opérations de sabotage sur les lieux de stockage (en intervenant par exemple sur les circuits entre cuves et bacs, ou en canalisations aériennes près de stations de pompage, en se concentrant par exemple sur les centres de stockage de Chennevières-lès-Louvres et les citernes à carburant d'Athis Mons qui alimentent Roissy et Orly, ou encore sur celui du port de Gennevilliers, sur la route du bassin N6), postes de sectionnement, canalisations, dont la cartographie est certes relativement simple à établir, mais qui, faites d'acier et enterrées à faible profondeur, présentent des menaces environnementales en cas de défonction, font des balances de ligne toutes les dix minutes (avec un degré d'imprécision encore important dû à l'ancienneté des réseaux) et disposent de plans de remédiation, des bases mobiles étant prêtes à intervenir à court délai.

Les stations de pompage peuvent être utilement ciblées. Pour les plus aventureux, des interventions à partir du grand canal du Havre, sur la D982, et le grand canal à Tancarville, voire la route industrielle longeant la raffinerie de Gonfreville, pourront être tentées, le hub de Harfleur apparaissant comme une source de distraction temporaire ; les camarades de Notre-Dame-de-Gravenchon pouvant intervenir en parallèle aux alentours de Port-Jérôme et ceux de Saint-Jouin-Bruneval depuis la plage, la dune du Clipon, le belvédère ou le virage de surplomb de la route d'accès sur les canalisations des appontements, apparentes au niveau des cinq bras de déchargement, la jetée ou la petite digue d'Antifer, la station de pompage et les regazéificateurs à ruissellement en surface ou sur l'oléoduc reliant le terminal à Terre Plein Sud. Il apparaît inutile de cibler les cavités (les trente de Manosque présentant l'intérêt stratégique le plus marqué en dehors des zones mentionnées), qui concentrent certes 20 % des capacités de stockage, mais dont seules les infrastructures superficielles sont atteignables et apparaissent moins utilement ciblables que la dizaine de dépôts concentrant 50 % des capacités de stockage et disposant de cinq cent mille à quatre millions de mètres cubes chacun. En cas d'insistance, il faudrait se concentrer, en ce qui concerne les sites gaziers, sur ceux qui entourent Paris : Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Illiers-la-Ville, Beynes, Germigny-sous-Coulombs et Gournay-sur-Aronde, le deuxième concentrant à lui seul 1,5 milliard de mètres cubes de gaz à quatre cents mètres de profondeur, soit l'équivalent

de 25 % de la consommation annuelle du pays. Les tours de déshydratation, compresseurs et injecteurs sont relativement accessibles *via* les champs adjacents, les dispositifs de sécurisation étant sous-dimensionnés, une vingtaine de caméras surveillant les abords avec un sous-effectif humain marqué, tandis que les routes intérieures ne se trouvent séparées des installations que par des plots de béton espacés, et les routes extérieures par des grillages légers. Quant aux darses des terminaux méthaniers, elles connaissent une vulnérabilité faible *via* leurs canalisations terrestres ou en cas de tentative d'atteinte à leurs salles de contrôle (disposant de redondances), à leurs échangeurs ou les stations de comptage et d'odorisation placées en sortie des terminaux (les réservoirs faisant l'objet de dispositifs d'intégrité sévères, les stockages tampons cryogéniques faisant par exemple l'objet de lourdes protections de la dalle au dôme, les murs étant composés de structures de béton précontraint de quatre-vingts centimètres doublées de réservoirs internes en acier, et les dômes de béton armé de quarante centimètres), les flux gaziers (dont les gazoducs, signalés par des bornes de signalisation jaunes, sont enterrés à un mètre de profondeur avec des postes de sectionnement intermédiaires placés tous les vingt kilomètres, les points de vulnérabilité ciblables sur l'artère Normandie Sud étant les postes Tancarville Seine-Nord et Marais-Vernier Seine-Sud - dont le poste de pilotage, les containers de marinage, la pompe d'alimentation, le puits de poussée et de sortie sont sis à moins d'un kilomètre à l'ouest de l'embouchure du canal de Tancarville, des deux rives de la Seine, puis de Bourneville et de Saint-Pierre-du-Bosguérard ; l'artère étant aisément identifiable du fait de l'existence d'une bande de servitudes de huit mètres de part et d'autre de la canalisation interdisant toute plantation d'arbre) étant plus facilement paralysables par le truchement d'actions sur les stations de compression et d'interconnexion (Pitgam pour Loon-Plage, *via* la route du Deullaert et en particulier ses artères Hauts-de-France I, qui distribuent notamment le gaz à l'arrivée de Norvège vers Cuvilly et Hauts-de-France II, exposées notamment par un passage *via* la rue du 43e ou Schulleveldt, les points d'entrée étant directement ancrés sous ladite rue et sur l'ensemble arboricole sis au nord-est de la station, longeant la rue jusqu'aux points de sortie souterrains se trouvant à la pointe sud-est de la station, enterrés sous des bandes de paillage d'une largeur de deux mètres à un mètre de profondeur, le canal donnant quant à lui directement prise sur les infrastructures terrestres réceptionnant la dérivation des entrées de gaz)6. Enfin, des infiltrés auprès de la DGEC pourront aider à mieux cibler et coordonner les opérations7, au regard des stocks contrôlés et détenus par la SAGESS notamment, ainsi qu'au sein d'un certain nombre d'entreprises et de filiales spécialisées

6. Un certain nombre d'informations publiques pourront multiplier à l'infini ces opérations, dont opendata.reseaux-energies.fr. 7. Qui, en cas d'insurrection structurée, pourraient s'accompagner en hiver de sabotage des turbines à combustion d'Arrighi et de Gennevilliers, ainsi que de la centrale de Porcheville, chargées de la gestion des points et pointes extrêmes de consommation d'énergie en Île-de- France. (GRTgaz, CIM, ENGIE-ERAS, Elengy, Storengy, Teréga, Fluxys, Fosmax LNG, Dunkerque LNG…) et d'autres administrations (DGEMP, DIREN, DRIRE…). Les plus distants pourront se contenter des pylônes électriques entourés de bandelettes vertes, indiquant la présence de matériaux reliés à de la fibre.

À Paris plus spécifiquement, au-delà de l'identification de tous les systèmes d'alimentation touchant les lieux de pouvoir, des disruptions plus spécifiques pourront être provoquées en s'attaquant par exemple aux sept postes haute tension de la RATP8 (les PHT de Denfert, Lamarck, Montessuy, Ney, René Coty et les deux Père-Lachaise) ou par des opérations de disjonction générale à son poste de commande (PCEM), les opérations au niveau des postes de redressement ou concernant des sections

8. En ce qui concerne la RATP, on pourra aussi s'intéresser à ses postes de commande centralisés, gérant chacun une ligne de métro ou de RER, les PCC de nombreuses lignes restant par exemple sis boulevard Bourdon (côté rue Crillon) ; celui de la ligne 3 sur le site de Saint-Fargeau, celui de la ligne 13 au pied de la station Malakoff, celui de la ligne 6 au rez-de-chaussée du site Italie, *via* l'entrée UO L6, celui de la ligne 4 sur le site Championnet, le CCU du RER A à Vincennes entre l'avenue Aubert, la rue d'Estienne-d'Orves et l'avenue Lamartine, celui du RER B à Denfert-Rochereau (73 boulevard Saint-Jacques)… Attention cependant à l'existence de PCC de repli. Ainsi le PCC de la ligne 14, à Bercy, dispose d'un PCC de repli à porte de Clichy, celui de la ligne 4 disposant du sien à moins d'un kilomètre du PCC principal. Des datacenters pourront eux être trouvés par exemple avenue Jean-Jaurès à Bagneux et 3 rue Belliard dans le xviiie. de ligne étant trop localisées pour produire des effets majeurs, et ne devant être envisagées qu'en appui à des interventions sur des PHT isolées, qui ne suffiraient pas à elles seules à provoquer des ruptures majeures9. La gestion des communications policières (ACROPOL) de Paris et la petite couronne, qui intègre le système CORAIL-NG de la gendarmerie mobile, est centralisée boulevard de l'Hôpital, dans le commissariat du xiiie arrondissement, au sein du service CESAR10. La liste des caméras de surveillance de la préfecture de police est librement accessible, mais ne tient pas compte de l'accès à un total de près de cinquante mille dispositifs de vidéosurveillance mobilisables, analysés sur une centaine de sites par près de cinq mille agents habilités11. Il doit être noté qu'en ce qui concerne les systèmes de communication des forces de l'ordre (auxquels il faut ajouter celui de la gendarmerie, RUBIS, qui dispose d'un réseau propre chiffré, dont la gestion est centralisée au sein du CNES du Fort de Rosny, aux côtés de la grande partie des services

9. En cas d'insurrection localisée, il fera bon, pour en identifier les lieux, de se référer à l'arrêté du 13 décembre 2011 portant approbation des listes de biens établies en application de l'article 9 du décret 2011-320 du 23 mars 2011. 10. Le reste des communications ACROPOL françaises étant supervisé par le CENAc à Lyon. 11. prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/sites/default/files/Documents/2024-04-23_liste_des_cameras_pvpp_publiques.pdf informatiques concernant les forces de l'ordre12), l'attaque des relais RUBIS (cent commutateurs et quatre cent soixante-dix relais radio) et INPT (l'infrastructure séparée d'ACROPOL et CORAIL-NG, composée d'un peu plus de mille cinq cents sites relais) peut s'avérer très efficace en province, dans l'attente du déploiement du Réseau Radio du Futur (RRF) qui est censé unifier l'ensemble des communications des services de maintien de l'ordre autour des réseaux 4G et 5G. Ce nouveau système présente d'importantes vulnérabilités

systémiques, les communications des forces de l'ordre étant rendues dépendantes des réseaux grand public (sur lesquels des droits de préemption et priorisation seront octroyés seulement sur les réseaux Orange et Bouygues, exposant les communications des forces de l'ordre à des effets de saturation en cas de sabotages localisés13) et des systèmes électriques dont ils dépendent. Il suffira alors de mettre en œuvre des actions de sabotage sur les antennes relais y étant

12. Ce centre, très protégé, est connecté à des centres départementaux. Le système informatique SAPHIR a quant à lui été récemment modernisé et sans intérêt en ce qui nous concerne. 13. L'accès à la bande 700 MHz PPDR, réservée aux opérateurs publics et mobilisable en cas d'urgence, n'étant possible *via* le RRF que pour des réseaux tactiques projetables, à l'appui de véhicules de réponse rapide, stations déployables et micros poires déployés localement (sur la question des services publics, la bande hertzienne mentionnée étant par ailleurs notamment complétée par la bande 2570-2620 MHz pour les collectivités et grands sites industriels). rattachées14 pour provoquer une désorganisation massive localisée, combinable avec l'identification du centre d'opérations du réseau (NOC) national et des datacenters localisés servant de support au réseau pour produire d'immenses effets.

En ce qui concerne les services de communication, chaque opérateur essentiel de l'État dispose de ses propres réseaux, dont ceux de l'armée (DESCARTES, qui a notamment remplacé SOCRATE, assurant les communications des sites les plus sensibles, des OPEX et de la dissuasion nucléaire, répartis sur plus de trois cent cinquante sites primaires ; Poincaré [interconnexion de près de mille cinq cents sites] ; ICARE, CONTACT, COMSAT-NG…) sont les plus modernes, avec notamment pour Poincaré un réseau de plus de dix mille kilomètres de fibre et deux cent soixante-dix routeurs déployés en propre. Il est à noter que ces réseaux, dont une partie a été déployée par Airbus - maître d'œuvre de commandes similaires ou cousines de l'OTAN (E-NPKI) et du Royaume-Uni (SKYNET, DII) - ont été exposés sous le mandat de Tom Enders à des pénétrations extérieures. Quant à la SNCF et son réseau IBIS, il est d'autant plus vulnérable que dépendant de lignes

14. Facilement identifiables puisque disposant de dispositifs supplémentaires « accrochés » au long des antennes, ainsi que de générateurs de secours adjoints à la base. cuivre et fibre déployées le long de voies ferrées sous de maigres rigoles particulièrement peu surveillées15.

En cas d'insurrection focalisée, le Fort de Rosny sus-cité pourra s'avérer être un point cardinal, en ce qu'au-delà des communications de la gendarmerie, il héberge les systèmes PC STORM et TOM qui permettent à la BRI, au RAID et au GIGN de mettre en place des bulles tactiques de communication. Une visite à Boullay-les-Troux, où se trouve la station d'écoute de la DGSI, sur la route départementale 40, ne sera pas de trop.

D'autres enfin, *pour le plaisir*, s'intéresseront aux oléoducs de défense commune de l'OTAN (ODC) qui, partant du Havre, alimentent à travers cinq mille deux cents

kilomètres de réseaux CEPS trente-quatre dépôts militaires européens de l'organisation sous la direction de la CEPMA, allant

15. L'on ne rappellera pas l'importance des postes d'aiguillage de la SNCF. Gare cependant à qui y toucherait sans en mesurer les conséquences, et la priorité qui en toutes circonstances demeure : celle de protéger le peuple français. Que l'on s'interdise toute intervention sans cooptation interne, qui s'assure que seule une disruption et non un quelconque accident ne puisse intervenir, que ce soit sur les plus modernes - les tours de contrôle de Vigneux-sur-Seine, de Saint-Denis, Nanterre, Pantin, de Dijon ou de Pagny-sur-Moselle qui constituent certains des seize postes de commandement centralisés prévus par la SNCF pour remplacer plus de mille cinq cents postes d'aiguillage - ou les plus anciens postes d'aiguillage encore en fonctionnement, certains datant du début du xxe siècle. Il sera également opportun de s'intéresser aux nombreuses balises de contrôle censées servir d'yeux à ces dispositifs, plutôt qu'aux caténaires que certains semblent privilégier. du centre de Ramstein à celui sis sous l'aéroport de Bruxelles. Des camarades wallons, s'ils souhaitent nous rejoindre, pourront s'associer aux infiltrés de la Compagnie Industrielle Maritime du Havre en charge de l'arrivée des hydrocarbures, et s'intéresser à la salle de contrôle de Louvain de la Belgian Pipeline Organisation. Quant à nos confrères antillais, ils ont parfaitement identifié les centrales au fioul et les OCC chargés d'organiser le réseau et les éventuels délestages qui auraient à être menés. Des opérations ont d'ailleurs déjà commencé.

Ces sabotages infrastructurels doivent s'accompagner d'une propagande par le fait qui doit prendre la forme d'un *terrorisme intellectuel*, à la façon de Piotr Pavlenski, et protéger les populations : toute attaque ayant un coût environnemental ou humain doit être proscrite, qu'il s'agisse de viser des centres nucléaires, ou par exemple des déchetteries ou stations d'épuration dont les conséquences épidémiques notamment pourraient être monstrueuses - sans parler des hôpitaux ou autres infrastructures critiques et précieuses, léguées par nos ancêtres et pillées par nos ennemis.

Il est irréaliste de penser à une coordination nationale chargée d'alimenter ces processus : en dehors des formations spontanées, qui permettront d'embrancher ingénieurs, ouvriers, syndicalistes et engagés, il ne faut s'attendre qu'à des fonctionnements en écho, un passage à l'acte favorisant l'autre et créant une terreur chez l'ennemi, incapable de mettre la main sur l'autorité chargée d'instruire ces mouvements déphasés.

Il faut prendre en compte qu'en tout processus révolutionnaire, des forces très distinctes agissent en parallèle et favorisent la chute de l'ennemi commun, sans pour autant n'avoir d'accord sur les objectifs ni les moyens. C'est pourquoi la préparation au *coup d'État* est essentielle afin de ne pas se laisser déborder, ainsi que l'élaboration d'une idéologie suffisamment syncrétique pour atteindre, rapidement, un seuil de consentement et de représentativité assez large pour s'imposer.

Il faut réfléchir sérieusement, c'est-à-dire en s'appuyant sur une connaissance fine, non seulement au système politique, mais au système technique sur lequel ledit système s'appuie.

Qui a pensé à s'attaquer aux centrales qui sont chargées, en un lieu facile à retrouver - le poste de contrôle et d'exploitation Lutèce -, de gérer la circulation de Paris, en ajustant le rythme de ses feux ? Qui a pensé à s'infiltrer en ses super-transformateurs, à portée de main16 ? Qui sait que la meilleure façon de paralyser

16. Par exemple, en ce qui concerne la petite couronne, celui sis 56 quai du Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt ; ou pour se rapprocher des lieux de pouvoir, l'un des trente-six postes source parisiens, accolé au niveau du 38 cours Albert-1er, pont de l'Alma, à quelques pas d'un autre espace intéressant, le cabinet d'avocats d'affaires Gide. l'activité gouvernementale consiste à s'attaquer, non aux ministères, mais à son secrétariat général ?

Quiconque pense désormais armé, pensera à lier action et pensée.

LES LIEUX DE POUVOIR

La question qui se pose est celle de la préparation de l'action. C'est ainsi que, s'il est possible de s'organiser préventivement, se saisir des lieux de villégiature préférés du président et du Premier ministre, à la Lanterne (Versailles, adjacente au château) et au château de Souzy-la-Briche (en bordure du village), en leur présence ou en leur absence, pourrait *ouvrir le bal* de façon particulièrement déstabilisante et relativement aisée, les dispositifs de sécurisation étant d'évidence réduits en ces lieux. Plus complexe, il pourrait y être ajouté la désactivation du troisième lieu de l'État, sis au Petit Luxembourg, et correspondant à la présidence du Sénat (près du Palais, dans les jardins du vie arrondissement, accessible par l'intérieur de ces derniers).

Si l'insurrection touche soudain, et sous une forme populaire similaire à celle des gilets jaunes, Paris, il est à craindre que des mesures importantes soient immédiatement prises, empêchant de s'approcher de l'Élysée. Les lieux de pouvoir se vident et s'évident, cependant, et s'assurer de ce qu'une impression d'encerclement et d'isolement saisirait les gisants qui s'y trouveraient pourrait suffire à produire de grands effets. Circuits électriques, approvisionnement en eau, télécommunications, en somme, sous-sols : là-bas comme à Matignon, tout devra être méthodiquement, pas à pas, identifié, pour être rompu et isolé. Il faut apprendre, puis préparer. La place Beauvau, par son arrière, sise à quelques mètres de l'Élysée, gagnerait à être plus brusquement investie et saccagée. Il faut prendre en compte que la rue du Faubourg Saint-Honoré, qui relie les deux lieux, fait l'objet d'importants dispositifs de sécurisation depuis quelques années, pensés en cercles concentriques successifs et prévoyant des plans d'évacuation en cas de pénétration par la foule de l'avenue de Marigny, plans qui avaient été pris en défaut par les gilets jaunes en 2019, les rues perpendiculaires faisant l'objet d'une moindre attention. La faille n'a pas été entièrement résorbée, et d'autres demeurent, notamment en ce qui concerne les arrières et les bâtiments secondaires, dont celui de la cellule diplomatique, clef du pouvoir et d'important intérêt.

D'autres lieux, comme le quai d'Orsay, sont tout aussi importants, et beaucoup plus faciles à prendre. Protégés par le faible 2e régiment d'infanterie de la Garde républicaine (sous réquisition des présidents de l'Assemblée et du Sénat), ils offrent accès aux réseaux de communication téléphonique (OSIRIS, ex-RIMBAUD) et de messagerie (ISIS) sécurisés de l'État, qui relient les principaux lieux de pouvoir du pays, et dont la gestion technique est assurée par l'OSIIC, dont la salle de contrôle et des serveurs sont sises au deuxième sous-sol de l'hôtel des Invalides, et dont l'antenne de secours est à Taverny17. Vous pourrez vous y installer confortablement, mais pour combien de temps ? Au ministère des Affaires étrangères, par exemple, se trouvent des embranchements avec l'ensemble des pays du monde, *via* les postes diplomatiques qui y sont reliés. Prenez-le, isolez-vous-y et saisissez l'ensemble des secrets qui y gisent pour les distribuer, avant de vous voir sacrifiés. Faites-vous accompagner, et vous pourrez au surplus mobiliser cette formidable machine, transmettant à la planète entière des télégrammes diplomatiques, *donnant*

17. Véritable bunker inexpugnable, ayant longtemps accueilli le commandement des COS et des forces aériennes stratégiques, la base aérienne a vu sa sécurité s'affaiblir avec l'installation d'un campement Sentinelle en 2021. Les autres lieux stratégiques accueillant les services de sécurité informatique de l'État se trouvent dans la tour Mercure, la tour Eria de Puteaux et enfin le cluster de Rennes, où se trouvent également les antennes de l'ANSSI, COMCYBER et surtout l'HYP/ SUP du RIE. des instructions aux ambassades, organisant des points-presse, faisant exister en somme vis-à-vis de l'extérieur votre lutte, vous coordonnant avec les mouvements souverains de tout pays et ainsi, d'un point de vue historiographique, vous inscrivant en les regards de vos pairs qui, dans le reste du monde, se verront informés de vos revendications.

Les lieux clefs sont en somme les moins bien protégés : l'hôtel du ministre, sis 37 quai d'Orsay, est entouré de jolies grilles qui n'empêchent rien. Au-delà des dispositifs cités accessibles notamment *via* les bureaux de cabinet, vous trouverez à l'étage des lieux de repos et de réunion, des salles de bain couvertes d'or, les appartements privés du ministre, ainsi qu'en leur envers toute une série de petites chambres autrefois dévouées aux domestiques et qui servent de lieux d'accueil pour les conseillers du cabinet, qui ont le pouvoir de vous embrancher au monde, et d'accéder à des documents qu'il faudra immédiatement libérer. Le centre de crise, lui situé au sein du sous-sol, vous permettra d'avoir accès à un lieu sécurisé qui pourra vous servir de QG.

Si ce lieu est pris, un tremblement saisira l'ensemble des autres territoires, et l'on commencera à s'interroger : qui entendre, vous ou l'Élysée ? Il suffira de s'appuyer sur un autre lieu *d'assemblée* pour parachever la transition, le Sénat étant, comme nous l'avons rappelé, le lieu idéal pour à la fois l'accueillir et y installer les quartiers des directoires de transition, dans l'attente de l'installation du gouvernement aux Invalides ou à l'École militaire.

Au loin, des outre-mers, des tremblements commenceront à s'éveiller.

L'hôtel de Brienne, lieu d'accueil du ministre de la Défense et de son cabinet, bien que militarisé, est lui aussi assez exposé, et peut faire l'objet d'actions, si des initiatives préventives ont été prises avec des membres de l'institution. Les bureaux se trouvent au rez-de-chaussée, exposés sur une cour seulement protégée de la rue d'un petit poste de gendarmerie et de portes en bois. Il peut être intéressant d'y pénétrer rapidement afin de saisir le ministre de la Défense. L'une des stratégies peut consister à, sans mettre en œuvre un *coup*, déstabiliser l'ensemble de la chaîne hiérarchique et forcer tous les gradés à s'interroger : qu'est-il en train de se passer, et qui est à cet instant détenteur de la légitime autorité ? Il conviendra en conséquence de n'avoir touché, d'une quelconque façon, l'un des bâtiments ou membres de cette armée que l'on souhaite nationale, et demeurée au peuple français.

Il ne s'agit pas de les pousser à se décider : le simple ébranlement suffira. La substitution de l'existant par la branche de l'État qui, depuis que la conscription est close, apparaît comme étant la plus autoritaire et menaçante pour le peuple, menacerait d'effrayer les populations elles-mêmes.

Selon que vous soyez révolutionnaires ou *golpistes* - il est difficile d'être et l'un et l'autre, et rares sont les « corps transition » qui assurent la coordination des mouvements, placés au sein de la foule et protégés par cette dernière, capables d'échanger et de se coordonner avec ceux qui avancent dans les lieux ciblés -, il est clair que les rythmes et approches devront varier. Le gouvernorat de Paris et la préfecture sont des centres contre-révolutionnaires antithétiques : le premier est particulièrement exposé et facile à prendre par surprise, place de la République, la seconde, île de la Cité, qui contient en son deuxième sous-sol le centre de commandement (CIC) - d'où partent toutes les instructions à destination des forces de l'ordre - et au deuxième étage les bureaux et cabinets du préfet, est un bastion très difficile à attaquer. Tous deux deviennent des monstres intouchables si on leur laisse le temps de se préparer. Il sera en conséquence recommandé de les détruire. Comme l'Élysée, défendu par à peine trois cents militaires18, ce sont des non-lieux, où il

18. Auxquels s'ajoutent, pour la protection rapprochée du chef de l'État, les gendarmes et policiers du GSPR. ne faudra de fait pas s'installer. Libérer la perspective de Notre-Dame, en faisant tomber un édifice qui a incarné toutes les laideurs du pays, malgré sa beauté architecturale, est un défi auquel il me semble digne de se vouer.

C'est seulement en seconde vague qu'il faudra, caserne après caserne, commissariat après commissariat, convaincre ou s'imposer.

À Levallois-Perret et boulevard Mortier, les plus acharnés de la DGSI et de la DGSE (dont le service action est sis au Fort de Noisy-le-Sec, face à la cité Maurice-Thorez à Romainville) conspireront pour vous faire tomber. Ils auront vocation à s'agiter, tandis que la grande muette, sise à Balard, bunkérisée, sera elle plus probablement un temps attentive, mais passive. Méfiez-vous en conséquence des deux premières, mais aussi de votre incapacité à infiltrer la troisième, et de ce qui pourrait s'y mener. Contrôlez les entrées et sorties, tout mouvement d'agitation un peu marqué devra faire l'objet d'une

surveillance et des actions nécessaires. Ils prétendent vous surveiller et ainsi vous inhiber ? Prenez-les à leur jeu, postez des sentinelles, interceptez-les. La centralisation de leur fonctionnement est telle qu'il sera aisé, notamment boulevard Mortier, de les déstabiliser.

À ce stade, des mouvements de troupe, et non plus seulement des renforcements de CRS et gardes mobiles, seront probablement en chemin. Il ne vous reste plus beaucoup de temps.

En parallèle, des velléités contre-insurrectionnelles plus spontanées, y compris en cas d'absence d'ordres, pourraient naître, notamment au sein de certaines casernes, au « centre d'entraînement parachutiste » qui accueille le service action de la DGSE, et ainsi de suite. Les tentatives de déstabilisation extérieures se multiplieront. La CIA, dont les bureaux sont principalement situés dans l'immeuble du Figaro, 14 boulevard Haussmann, devra être immédiatement saccagée, ainsi que plus généralement tout service étranger qui pourrait voir une opportunité en la situation pour monnayer son soutien aux forces contre lesquelles nous nous serons levés. Les Russes et les Chinois devront être particulièrement surveillés, et nos chers oligarques, en deux points clefs, ciblés : la villa Montmorency et les hôtels particuliers sis rue Barbet-de-Jouy, face à l'ancien siège de la présidence de la région, soigneusement pillés - et leurs détenteurs, arrêtés.

Selon que vous aurez ou non réussi à mettre sous votre coupe des forces militaires ou policières, il vous faudra très rapidement porter votre attention sur les aéroports civils et militaires primaires et secondaires. Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle sont une chose, Vélizy-Villacoublay et Le Bourget, une autre. La prise en province d'infrastructures similaires permettra un premier avancement utile.

Une fois le premier mouvement acquis, et un directoire, à défaut d'un gouvernement, installé à l'École militaire, aux Invalides ou au Sénat, le contrôle aux frontières physiques devra, en tous points du territoire, être immédiatement rétabli, et l'on en profitera pour se saisir des petites principautés où s'envolent les fortunes que nous désirons préserver. Des autorités seront immédiatement placées au sein de chaque banque, et de chaque entreprise du CAC 40, afin de s'assurer que nul détournement n'interviendra. Les ambassades devront être strictement surveillées. En chaque caserne, chaque commissariat, chaque édifice ministériel, un représentant *politique* du nouveau mouvement sera nommé et encadrera, validera, censurera toute action du gouvernement.

Quant aux médias, la question la plus délicate et intéressante, ils trouveront réponse selon la vitesse à laquelle tout cela s'exécutera. Tout d'abord, bien entendu, neutraliser leurs propriétaires que tout un chacun connaît : Xavier Niel, Bernard Arnault, Arnaud Lagardère, Vincent Bolloré, François-Henri Pinault, Rodolphe Saadé, Daniel Kretinsky et Patrick Drahi, ainsi que leurs sous-fifres, devront tous être arrêtés. Place des Vosges, villa Montmorency, palais Rose, rue de Presbourg devront être investis de façon à laisser les sièges sans instructions, les directeurs des rédactions et leurs rédacteurs en chef tremblants. Les lieux des rédactions en eux-mêmes ne sont pas particulièrement

intéressants en ce qui concerne la presse : il faut les laisser agir, et raconter, ne pas leur donner l'impression du pouvoir, de prétexte à se pousser du col, et à tenter de s'héroïser. Il faut les laisser patauger dans leur médiocrité. Les médias audiovisuels présentent eux un tout autre intérêt : à Balard, dans les tours TF1, France Télévisions, au sein de la Canal Factory et dans les bureaux du groupe Canal+ qui se trouvent à quelques pas de ceux de TF1, ainsi que dans les studios privés loués par les autres grandes chaînes, 28 Minutes et TMC, au cœur du xve, des *moyens de production* importants sont en place, et une action déterminée devra y être engagée. France 24, dont les bureaux sont éloignés du reste de France Télévisions, se verra plus simplement soumettre, par changement de direction.

La radio est aisée à capter, mais ne mérite pas de grands efforts : les sièges de RTL et Europe 1 sont certes faciles à identifier, mais comme Radio France, pourront continuer d'émettre : l'insignifiance ne présente aucun danger. Des nominations interviendront, avant qu'un processus électif, pour eux comme pour l'ensemble des médias, ne vienne rendre à leurs populations ces institutions.

Il doit évidemment être procédé à court terme et de façon nécessairement ponctuelle et partielle à des dislocations du trafic internet, notamment vis-à-vis des opérateurs étrangers. Nul besoin de saisir les sièges de YouTube, Google et Amazon, dont les manettes sont outre-mer. Il n'y a rien à en tirer, si ce n'est des informations sur leurs liens avec notre classe dirigeante et la corruption dont ils sont l'objet.

Quant à l'Assemblée nationale et le Sénat, ils seront simplement évacués. Ces lieux n'ont pour nous aucun intérêt, tout comme Bercy, dont on s'assurera simplement qu'il continue de fonctionner.

LES INSTRUMENTS

Les moyens de la façon ? Le numérique est un lieu, où toutes les dernières mobilisations sont nées. Cependant, il est l'un des lieux les plus surveillés de la planète, plus encore que certains des palais qu'il s'agira d'attaquer. Vous devez donc prendre d'immenses précautions. Il ne s'agit pas seulement de chiffrer systématiquement vos communications, boucles d'échange, etc., en utilisant autant que possible des outils comme Signal, ou mieux encore, tout autre protocole OTP.

Il faut, au-delà, pratiquer l'euphémisme, l'effacement systématique des données, la codification du langage. Vous ne pouvez vous exposer au risque d'un piratage ou de la présence sur ces groupes d'un membre chargé de vous surveiller : en somme, d'une infiltration, virtuelle ou réelle. Il ne faut pas sous-estimer les moyens dont disposent les renseignements territoriaux, inhibés seulement par leur bêtise, la capacité d'analyse limitée à Paris et le nombre croissant de cibles qu'ils ont à surveiller.

WhatsApp et Facebook ont été des outils clefs pour organiser des mobilisations. Si Facebook a l'avantage de nous laisser sans illusions - il s'agit d'un panoptique géant, où

tout doit être considéré comme étant en accès libre pour nos gouvernants, y compris Messenger et d'évidence les groupes privés -, WhatsApp promet de chiffrer les messages. Illusion : un ciblage spécifique, mais aussi une liste interminable de mots-clefs, permettent de faire sauter ses verrous, ouvrant la porte aux gouvernements qui cherchent à vous surveiller19. La communication ensuite se fait

19. Il en va de même de Snapchat, qui collabore directement avec les autorités, Télégram, dont le fondateur, comme celui de Snapchat, a été nationalisé par Emmanuel Macron, etc. rapide, des accords de coopération entre services de renseignement - notamment entre les États-Unis et ses alliés - le prévoyant. Il en va de même pour Telegram, dont seuls les « échanges privés » font l'objet d'une protection relative, et ce dans le seul cas où - et Signal est dans la même situation - votre téléphone portable n'aurait pas été, dans son ensemble, piraté. Cette dernière condition ne doit vous inquiéter que s'il existe une raison quelconque que vous ayez été auparavant ciblé, *intuitu personae.*

De la même façon, un téléphone mobile est, par définition, une machine à récolter des données à votre sujet. Ils sont au surplus de véritables passoires, notamment les téléphones utilisant le système d'exploitation Android, empli de portes ouvertes où des acteurs publics ou privés pourront s'infiltrer. C'est ainsi qu'y compris des acteurs politiques ou économiques n'ayant aucune inimitié à votre égard pourraient vous mener à votre perte, s'ils venaient à détenir des informations vous concernant.

Les ordinateurs ne sont pas mieux lotis, et toute une série de dispositifs, mais aussi de modifications physiques, devra être mise en œuvre si vous souhaitez, de façon fine, mettre en place des modes de fonctionnement, non pas sécurisés - ils ne le seront jamais entièrement - mais offrant un degré d'opacité suffisant pour ralentir vos ennemis.

Il faut en toutes circonstances garder à l'esprit que ces dispositifs électroniques peuvent être aisément piratés, ou pire encore, saisis dans le cadre d'une perquisition ou d'une arrestation, ce qui exposerait par ricochet l'ensemble du réseau constitué, si tant est que des précautions n'aient été prises, notamment l'effacement systématique des messages, l'usage de pseudonymes, de *burner phones* et d'abonnements pris avec des fausses identifications. Y compris en ces situations, il sera aisé de vous retracer *rétrospectivement* avec l'exploitation des fadettes, le bornage ou plus généralement toute donnée de géolocalisation - ce qui exige de s'interdire une quelconque communication par messagerie ou appel vocal simple, c'est-à-dire non chiffré.

L'enjeu n'est pas tant d'éviter la répression pénale : celle-ci est inévitable, non seulement si vous échouez, mais aussi et peut-être avant tout pour tous ceux d'entre vous qui remporteront des victoires d'étape, interlocutoires ou partielles. Vous ne désirez pas qu'à l'instant où, pour la première fois en des années, vous ressentirez l'allégement et l'allégresse, votre sort soit déjà joué du fait de l'absence de précautions prises précédemment. L'enjeu est en conséquence de se protéger en amont, tant que l'on peut, de toute infiltration et désactivation *avant* que n'ait pu être produit un quelconque effet.

Ce texte est bien entendu destiné à façonner une avant-garde qui, se glissant dans un mouvement de masse, aura à avancer, invisibilisée par ce dernier, afin de saisir le pouvoir. Toute action menée en dehors de ce cadre ne ferait qu'alimenter la puissance de l'adversaire, et servir sa regénération. Profiter de l'impulsion pour orienter, donner une direction aux millions de personnes qui à ce moment-là seront mobilisées.

Il faut être renard et loup à la fois, ne pas craindre de se voir reprocher un quelconque opportunisme, car l'on sait que c'est seulement ainsi que seront protégées les personnes qui se sont exposées à nos côtés.

Ne l'oubliez pas : le moindre déplacement que vous ferez, accompagné de votre téléphone, pourra être retracé. Changer de puce sur le même téléphone, ou utiliser une nouvelle puce pour contacter un numéro qui avait été identifié comme échangeant avec votre numéro précédent, vous identifiera immédiatement.

Chaque présence en un lieu, téléphone allumé, pourra, un an durant, faire l'objet d'un retraçage par les forces de police afin de déterminer si vous étiez ou non lié à une autre personne qui en ces lieux-là se trouvait.

*

Comment agir effectivement dans ces conditions ? Cela dépend de l'aversion au sang. Lénine a entretenu une longue discussion, par textes interposés, avec Marx et Engels, mais aussi avec ceux qui, au sein du marxisme, proposaient des interprétations divergentes de leur rapport à l'État et à l'institution. Ce « dialogue » était bien entendu purement formel, et visait à tirer autorité des premiers pour fusiller les seconds. L'attrait pour le pouvoir était tel chez Lénine et Trotski que les divers courants anarchistes leur apparurent rapidement comme les plus dangereux ennemis à abattre, et ils n'hésitèrent pas à les faire fusiller. Ils nous apparaissent au contraire comme faisant partie d'avant-gardes mobilisables, dès lors que l'objectif n'est pas la reconstitution d'un appareil d'État traditionnel, mais bien la constitution d'un pouvoir distribué.

Déterminons d'ores et déjà qu'en aval de toute action, il faudra très rapidement mettre en place des structures délégataires, chargées de juguler le flux réactionnaire et d'écrire leur propre histoire, réinaugurant avec un communalisme trop longtemps abandonné. Ces structures, qu'il faudra recommencer à coordonner, auront pour points focaux les assemblées de communes et les tribunaux populaires, chargés *d'édicter*, c'est-à-dire de faire preuve d'autorité, et d'ainsi, par le remplacement d'une fiction par une autre, tétaniser ceux qui comploteraient pour faire renaître et prospérer l'ordre à l'instant attaqué.

Cet élément est essentiel, il faut insister : se montrer rapidement en position de faire autorité.

Comment permettre cette mise en œuvre en aval ? Par l'organisation en amont de cellules quadrillant les territoires et chargées chacune d'identifier un certain nombre de lieux à prendre déterminés. Celles-ci doivent être autonomes et indépendantes, fonctionner en vase clos et sans contamination possible, ne recevant et transmettant

renseignements et instructions qu'en ce qu'elles permettront de préparer le soulèvement de façon efficiente et asymétrisée, l'information communiquée ne pouvant présenter qu'une utilité pour le groupe qui la reçoit sans exposer celui qui la transmet. Elles devront déterminer les caches d'armes, d'explosifs, les ressources qui pourront rapidement être mobilisées.

L'hypothèse à privilégier est bien évidemment d'avancer mains nues, avec pour seuls outils ceux nécessaires à la mise en œuvre des *prises* précitées. Cela requiert une masse populaire suffisante pour faire reculer les forces de l'ordre après les avoir, sur divers points, dispersées, et une force suffisante pour pouvoir, lesdites forces de l'ordre, intimider. La pression devra alors s'abattre sur des axes secondaires, dont la défense n'apparaîtra au premier abord pas essentielle pour les militaires et policiers auxquels la masse aura à faire face. Reculant, harcelés, craignant pour leur intégrité, ils devront se sentir suffisamment débordés pour, ne sachant plus comment agir, se désolidariser et se disperser.

La tactique de l'ennemi nous l'autorise : il apparaît en effet que ce dernier cherche toujours plus à faire usage de brigades mobiles, elles-mêmes facilement encerclables et permettant d'isoler en retour certains de ses éléments sans difficulté. Il faudra alors en tirer le matériel, et libérer les hommes qui auraient été capturés. Enfin faire usage de ces moyens pour en engendrer d'autres, de façon parcimonieuse et structurée, et seulement de façon ouverte et assumée lorsqu'une prise partielle du territoire, par la désactivation de ses lieux de pouvoir, sera intervenue.

Il est évident que seules des personnes ayant pris toutes les précautions nécessaires, masquant leur identité dès les premiers mouvements effectués, renonçant à tout instrument de communication qui pourrait permettre de les suivre et de les intercepter, et disposant de plans de dispersion soigneusement préparés, pourront agir à cette fin. Elles devront pouvoir déposer en des lieux tiers le fruit de leur engagement, s'évanouir et revenir à la vie civile, *comme si de rien n'était*.

Face à des forces de l'ordre semi-militarisées et des outils de maintien de l'ordre « mous » particulièrement dangereux et produisant un important effet de dispersion - LBD, grenades et palettes lacrymogènes -, il est difficile de maintenir une quelconque forme de cohésion au sein des masses mobilisées dès que le pouvoir a décidé de les attaquer. Il faut donc frapper les premiers.

Certains groupements ont enfin théorisé la mobilisation d'infiltrés. Les lames sont des armes utiles afin de déstabiliser des groupements structurés et y infiltrer la notion de terreur. Il s'agit de se cacher dans des groupes de manifestants et de frapper aléatoirement, de façon discrète et insaisissable, avant de se dissimuler.

Cette technique éprouvée pose des problèmes d'efficacité propagandiste, et pour les engagés, des difficultés éthiques et morales. Il faut concevoir que la personne qui aura été atteinte pourra devenir martyr, et justement martyr, en ce que valet d'un régime avarié, elle aura cependant été la victime d'une conflictualité qui visait justement à la protéger.

Elle ouvre par ailleurs la voie à des vagues de répression indiscriminée rendant encore plus difficile toute mobilisation de masse.

Il apparaît ainsi invraisemblable de vouloir massifier ce genre d'actions. Les forces de l'ordre sont nos sœurs. Elles sont simplement tombées entre des mains à dévaster, et doivent être choyées.

Il apparaît pourtant que les exemples du passé ne doivent être oubliés. L'action du Colonel Fabien, alors à peine majeur, suscita une grande réprobation. Elle fut cependant *justement* mise en œuvre pour entraîner les forces allemandes dans une dialectique intenable, les forçant à révéler leur nature la plus brute, et entraîner des camarades qui, demeurant circonspects, s'installaient en quelque sorte, au sein de la résistance, en le confort d'une inimitié inconséquente, manquant de véritables « prises » et incapables de triturer l'ennemi auquel ils s'opposaient.

L'acte fut cruel, inefficace, et pris dans son individualité, suscita le dégoût le plus entier. Il fut cependant capital, un point de bascule pour un mouvement de résistance qui entra par son truchement en sa phase de maturité.

La question du sabotage et de l'attentat présente ainsi des difficultés éthiques dont les variations sont affaires de degré. L'armement, plus sérieux pour peu que des ressources soient mobilisées, doit en conséquence être recherché selon que l'une ou l'autre voie est adoptée : la masse en armes, qui, *façon la Bastille*, n'en fera usage que ponctuellement, dans le cadre de confrontations symboliques et établies ; ou la guérilla. Il en va de même sur l'origine de l'armement, qui, selon la position éthique que l'on adoptera, peut ne provenir que de sa source légitime : l'État ; ou faire l'objet d'approvisionnements *via* des filières apolitiques, qu'il faudra cependant par la suite liquider.

La logique du martyr, dans laquelle tombèrent les anarchistes à la fin du xixe siècle par la multiplication d'actes de *propagande par le fait*, fut éteinte par la puissance concentrationnaire des grands mouvements de masse et par l'État lui-même, capable désormais, la Première Guerre mondiale le montrerait, de mobiliser les ressources extravagantes qui rendaient illusoire toute victoire *via* des mobilisations asymétriques. Le sang étant devenu une habitude, même l'anarchosyndicalisme, forme suprême et organisée de la lutte, s'ouvrit à des massacres d'ampleur lors desquels des milliers d'ouvriers se virent, de façon impitoyable, annihilés. S'y prêter ne peut être envisagé qu'en réponse à des répressions inacceptables et ayant produit d'elles-mêmes des violences nous libérant du contrat social, et devra par tous moyens, quelles que soient les provocations, être évité.

Certains considèrent l'hypothèse inconcevable. Pour mener au sacrifice, il faudrait dessiner un horizon religieux, téléologique. À cette interrogation répondra le fait.

Faut-il croire en la violence ? La question est mal posée. Rappelons ce que disait Genet : il n'y a plus violent que la rose qui naît.

L'indéfinition structurelle du terme de violence, qui renvoie les souffrances et destructions matérielles et psychiques d'origine économique et sociale - y compris les plus cruelles, telle la famine - au domaine du tragique ou du *politique* (au sens le plus étroit, intangible et gestionnaire du terme), en fait un terme de l'ennemi. Elle permet de s'attaquer à tout acte susceptible de menacer l'ordre établi et les classes dominantes. La distanciation de l'exploitation dont nous avons parlé, et l'intégration de nos contrées en un système-monde dominé par un acteur surpuissant, ont entraîné une *pacification* artificielle qui nous a enfin fait oublier ce que recouvrait l'abus de la force entraînant une atteinte à la volonté d'un tiers, définition étymologique du terme de violence.

Elle réduit nécessairement le champ de la contestation à celui de la collaboration, toute initiative politique devant s'insérer nécessairement dans le cadre juridico-moral préexistant. Des initiatives réformistes peuvent être prises dans cette perspective : il faut alors se soumettre aux contraintes du monde informationnel avarié façonné par nos ennemis, et tenter, par l'utilisation de double discours, la monstration d'une plasticité et d'un sens de l'opportunité proprement surhumains, évangéliser les foules *à travers* les dispositifs censés les soumettre et les conformer. Cela participe bien entendu à nous éloigner de tous, et nous soumettre nous-mêmes, insidieusement, nous transformant en collaborateurs de l'ordre que nous prétendions combattre, donnant sens à l'expression d'opposition contrôlée, si souvent détournée.

*

Qui en France se souvient que le cadavre n'émeut pas ? Que le bûcher a longtemps été *regardé*, *observé* sans émotion, non seulement parce que la mort était omniprésente dans ses environs, mais parce qu'il entraînait une symbiose nouvelle entre différents éléments, permettait d'assister à la transformation chimique des corps, et par conséquent d'être confronté à *un autre monde*, mêlant apparence de purgation et de transsubstantiation, permettant d'actualiser les tabous et limites imposés par la société, de réaffirmer le consentement à ceux-ci et de se voir, à l'ordre, de nouveau accouplés ?

La violence est un non-sujet *politique*, en ce qu'elle est l'instrument du politique, celui qui en définit les limites.

La violence *détermine* le politique, et non l'inverse, le politique restant en toutes circonstances tributaire de sa capacité à la contrôler et l'effectuer.

Qui, enfin, craint la mort, si ce n'est celui qui manque à la vie20 ?

Proposons donc de contourner cette stupide question, et ce terme généralisant et sans intérêt. Privilégions les termes de force et d'expression de volonté. La force effraie, révulse, indigne. Puis elle produit son véritable effet : elle s'incorpore et normalise les comportements, en fixant de nouvelles limites et de nouveaux horizons à l'action de l'autre, *l'exercice de sa liberté* ; sans avoir à se reproduire.

Tout nouveau pouvoir est, dans un monde stabilisé depuis trop longtemps, c'est-à-dire où la force a

20. Nous avons d'ailleurs à ce sujet une curieuse théorie : la guillotine a avant tout été abolie en raison de la crainte qu'elle suscitait au sein de la bourgeoisie - malgré le fait que celle-ci en ait été *de facto* depuis très longtemps protégée. L'inquiétude que cette hache perfectionnée suscitait, ancrée dans les profondeurs génétiques de cette classe sociale qui s'en était trouvée rapidement l'objet, n'avait jamais tout à fait disparu, et il fallut l'un des meilleurs représentants de la bourgeoisie la plus corrompue pour l'abattre, Robert Badinter. Celui-ci, fondateur de l'un des plus puissants cabinets d'affaires de France, utiliserait le ministère de la Justice pour protéger ses clients, tout en faisant le pont entre la mitterrandie et un monde qui tant la craignait, multipliant amnisties et sollicitations politiques allant dans le sens d'un « libéralisme » qui favoriserait les intérêts des classes dominantes, avant d'en tirer avec sa femme grande fortune et plus grande encore renommée. La sanctification dont il bénéficia par la suite, avec l'aide notamment de l'un des appareils de propagande le plus puissants de France, Publicis, fondé par son beau-père, en fit une icône intouchable au sein des bourgeoisies de France et de Navarre, ainsi que par ricochet de tous ceux dont ils avaient l'oreille ou servaient leurs intérêts, dit tout de la puissance des appareils de propagande de l'époque et de leur ferme maîtrise par la classe à laquelle il appartenait. été oubliée parce que déguisée et incorporée, *normalisée*, par nature effrayant et dégoûtant, parce qu'il s'institue par l'effroi et le dégoût, de façon à fixer de nouvelles limites et faire payer quiconque chercherait à violer des normes qui ne sont pas encore, justement, incorporées. Tout usage de la force en dehors des cadres établis sera qualifié de violence, c'est-à-dire renvoyé à un dérèglement. Et c'est là où nous atteignons le paradoxe : l'effroi qu'il produira nous nourrira, pour peu que subsiste la structure ou l'idée qui l'origine, et que l'une ou l'autre se montre capable, dans le temps, de survivre à son effectuation.

C'est le principe d'action des mouvements islamistes les plus radicaux, qui agrègent le contrôle politique et effectif de certains territoires ; l'emprise morale et symbolique sur de plus larges populations ; et enfin des actions violentes en dehors de ces espaces afin de préserver leurs empires. Les cas de Charlie Hebdo et de Salman Rushdie sont à ce titre exemplaires : plus nous faisions part de notre indignation, plus l'acte voyait renforcée son efficacité politique, l'amplification de l'acte dit *terroriste* par des expressions d'indignation, de dégoût, d'effroi ou de soutien, ne pouvant qu'accroître la crainte produite par l'acte qui l'engendrait et par conséquent sa capacité à contraindre les comportements, dès lors que ledit acte s'inscrivait dans l'édiction d'une parole légitimante, en l'occurrence une fatwa posant le cadre intangible et éternel dans lequel l'acte exceptionnel se trouvait normalisé.

User de ces méthodes, c'est renouer avec un rapport à la politique qui est le propre de ceux qui n'en sont pas protégés. L'honneur est une notion antinomique à la bourgeoisie, et n'appartient qu'à la fois à l'aristocratie et son peuple. Elle interdit toute perspective victimaire, et est instrument permettant de fixer des limites dans des espaces qui ne sont pas régulés par l'État - soit parce qu'il s'en désintéresse, soit parce qu'ils sont considérés comme étant *au-dessous* de celui-ci. Ce fut longtemps le propre de l'intimité, ce qui explique qu'aient perduré les duels et qu'ils aient contaminé marginalement les sociétés

bourgeoises qui avaient fait de cet espace, celui de l'intime, leur refuge fondamental (*Lola*). C'est aussi ce qui explique que l'honneur demeure cardinal en à peu près tous les rapports qu'entretiennent les classes populaires entre elles.

C'est ce qui explique l'usage de cet archaïsme par les puissances musulmanes, *minoritaires* dans les espaces politiques tiers comme le nôtre, et réduites dès lors à cette forme d'active impuissance, renouant avec le rapport au sacrificiel et nous effrayant en conséquence (*d'après une image de Daesh*).

Pour être mobilisée, elle exige cependant que soit *en partage*, entre celui qui exécutera la sentence et celui qui l'édictera, une forme de communauté - illusion que l'oumma réussit à produire, et qui conditionnerait notre capacité à l'effectuer.

L'usage de la violence doit en conséquence être parfaitement réfléchi, en ce qu'il entraîne par nature, et notamment dans un cadre asymétrique, à la mort certaine du dispositif qui l'a produite. Il faut donc une séparation fonctionnelle entre les mouvements politiques et leurs forces, l'unification des deux ne pouvant que rendre vaine la forme sacrificielle ainsi adoptée.

Ce qui compte est bien de se battre dans l'honneur et la dignité, et d'à tout instant considérer son ennemi, en préserver l'intégrité en tant qu'ennemi, c'est-à-dire en tant que membre d'une même communauté, mais sans craindre de l'abattre et de le soumettre, si celui-ci venait, justement, à manquer aux obligations impérieuses qui s'imposent à tout être politique. Il s'agit avant tout de renoncer à toute forme de lâcheté ou de laideur qui ferait de nos enfants nos plus brusques juges, dégoûtés par les moyens qui leur auraient offert leurs fins. Mais il s'agit après tout de s'assurer que nul ne pourra nous renverser en faisant usage de tels instruments, et de refuser de périr comme des chiens, la dignité chevillée au corps.

Construire

Le pouvoir saisi, un référendum sur les institutions sera tenu. Dans la perspective d'une scission des fonctions exécutives en autant de pôles de décision, mettant ainsi fin à la fonction d'incarnation totale et archaïque tenue par le chef de l'État, nous proposerons une modification temporaire de la durée du mandat présidentiel, une fusion des chambres, la suppression du Conseil économique, social et écologique, et la transformation du Sénat en une chambre du peuple chargée de valider les impulsions défendues par l'Assemblée des communes. L'abeille, jaune et noire, intégrera l'emblème national, suite à une refonte totale du système de décorations et d'honneurs, entraînant une révision des attributions passées, une stricte limitation aux individus les plus méritants, et proposant un renouvellement symbolique majeur des dispositifs d'incarnation et de représentation de l'État. Cette réforme s'accompagnera de la création de commissaires de la République élus qui prendront la place des préfets, l'imposition de mandats impératifs et révocatoires, la possibilité permanente de référendums d'initiative citoyenne à choix multiples, convocables selon quatre modalités différentes et sanctionnables exclusivement par un veto présidentiel engageant immédiatement son mandat, ainsi que l'institution d'un Tribunal révolutionnaire et d'un Comité de clémence visant à purger la République des affreux qui l'auront jadis pillée, ainsi que des responsables des violences les plus infâmes qui auront atteint à la population par le passé.

Un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne sera proposé, après que des mesures conservatoires auront été prises afin de préparer l'hypothèse d'une transition vers une monnaie souveraine et qu'un temps de débat apartisan, dans lequel les représentants en fonction n'adopteront aucune position, ait été imposé. Sera en parallèle adoptée, par référendum séparé, une loi créant des établissements bancaires publics, spécialisés dans l'investissement productif, par secteurs, sous la tutelle du gouvernement, ainsi que la possibilité d'un contrôle des changes et des capitaux afin de préserver notre souveraineté dans le cadre de la transformation écologique qui s'ensuivra. Les objectifs d'inflation, revus à la hausse, permettront un rééquilibrage progressif de la structure inégalitaire de la société française et un avortement des bulles spéculatives, notamment dans l'immobilier, rendant à la cité, et plus que tout à Paris - qui fera l'objet d'une large restructuration urbanistique pilotée par l'exécutif, doté des pleins pouvoirs en la matière - sa capacité à engendrer. Ces instruments seront privilégiés à la mobilisation de l'outil impositif, qui sera immédiatement rééquilibré de façon à réduire sa charge sur la majorité de la population, et accroître ainsi la fluidité des rapports sociaux. Le gouvernorat de la Banque de France fera l'objet d'une élection, et l'institution retrouvera des droits de tirage directs. Les hauts fonctionnaires se verront interdire toute transition vers l'espace politique, et restreindre lourdement toute interaction avec l'appareil de production privé.

Ces initiatives seront immédiatement précédées d'un référendum portant sur l'indépendance et le financement de la presse et des médias, provoquant la déliaison tant espérée des puissances de l'argent et de la communication, et permettant une multiplication des dispositifs citoyens et autogérés de transmission de l'information. Des

règles strictes de contention de l'emprise oligarchique sur l'espace médiatique seront édictées, et une large base de financement alternative, appuyée sur une taxe affectée prélevée sur les fournisseurs d'accès à Internet, sera immédiatement créée, permettant à de nouvelles initiatives, non contrôlées par l'État, d'émerger.

Cette rupture avec l'oligarchisation rampante de la société se fera dans tous les domaines, de façon à dépolluer notre espace démocratique de toute emprise capitaliste. Martin Bouygues et ses semblables auront à gagner leurs contrats d'État comme n'importe quelle autre société, et se verront proposer une nationalisation de l'ensemble de leurs entreprises liées à la commande publique. Bouygues comme Arnaud Lagardère, Patrick Drahi, Vincent Bolloré, Bernard Arnault, Rodolphe Saadé, Daniel Kretinsky et Patrick Drahi et Xavier Niel devront rétrocéder leurs participations médiatiques aux citoyens par le truchement de fondations d'adhésion libre et autogérées. N'ayant ainsi plus prise sur la pensée de leurs concitoyens et sur les politiciens qui en dépendent pour se faire connaître et apprécier, l'ensemble des avantages qu'ils auront tirés de l'influence que ces médias leur auront octroyée dans la période précédente seront révisés par une commission spéciale chargée de démanteler les empires qui auront ainsi été constitués. Par le truchement de nouvelles règles antitrust et de procédures accélérées, déliées des contraintes européennes, une décomposition systémique des oligopoles et monopoles issus de l'État interviendra, des pans entiers de l'économie française se trouvant ainsi à nouveau confrontés à une concurrence saine, jusqu'ici esquivée grâce aux liens incestueux ayant mis sous tutelle l'espace public. Cette recomposition vaudra pour toute émanation de l'espace dit privé dépendant directement ou indirectement de la commande et de la régulation d'État, et sera facilitée par la mobilisation de l'ensemble des outils répressifs nécessaires à l'assainissement de l'espace économique français.

La remise à plat des oligopoles régulés par ou issus de la puissance d'État interviendra au premier chef en ce qui concerne les réseaux de télécommunication. Un seul réseau centralisé, national et imperméable à toute influence extérieure, qui préservera les Français de toute surveillance de masse et des interventions permanentes des puissances de l'étranger, sera à concevoir dans une grande loi de programmation industrielle qui remettra en question les concessions et l'ouverture à la concurrence sur l'ensemble des biens communs, dès l'année qui suivra. Les fréquences télévisées, revues et réattribuées après avoir été réduites en nombre, s'appuieront sur un cahier des charges conséquent et d'application immédiate, replaçant le bien commun, la pensée et la création au centre de la société.

Seront évacués les outils d'influence étrangers qui affaiblissent notre souveraineté nationale, à commencer par les antennes des services de renseignement étrangers, dont notamment celle de la CIA, ainsi que des dispositifs d'espionnage disposés au-dessus de l'ambassade états-unienne à Paris. Ces mesures symboliques montreront notre détermination à refuser toute ingérence, qu'elle prenne la forme des bases arrière d'assassinats ciblés mises en place sur notre territoire par la Russie, ou des nominations de diplomates qui, tel le dernier ambassadeur chinois, s'autorisent des jugements sur notre fonctionnement politique. Cette autonomisation stricte et immédiate passera notamment

par un renforcement de nos moyens de production de l'information, le recentrement de nos objectifs diplomatiques et militaires et le renforcement de nos moyens de contre-espionnage.

La remise en question de l'appartenance à l'Union européenne et à l'euro, dont le référendum annoncé interviendra, de façon séparée, dans les vingt-quatre mois, nous imposera de reconfigurer nos alliances et de repenser notre rapport au continent. Nous délierons dans l'entre-temps notre activité économique et financière des GODP qui orientent la production technocratique de Bruxelles, et autonomiserons progressivement notre production normative, réinvestissant une politique de puissance indépendante et souveraine fondée sur la coopération bilatérale et non la construction de monstres bureaucratiques et aliénants.

La France a sa fierté oui, qu'il s'agit de rétablir, et cela commence par ses frontières. Les humains ne nous font pas peur : leur addiction aux capitaux, oui. À nos frontières poreuses se trouvent des points de fuite dont les noms, Monaco, Luxembourg, Andorre, riment avec corruption. Il y sera mis fin. Et aux côtés des républiques catalane et lombarde, wallonne, suisse et allemande qui, dans les temps prochains, émergeront ou se renforceront, nous construirons de nouveaux outils pour mettre fin au pillage systématique qui laisse nos populations tributaires de l'affairisme et de la dépravation. Nous accompagnerons toutes les régions frontalières qui auront, du fait de cette perfusion, sombré en les dépendances mentionnées.

La politique monétaire, mère de toutes les batailles, que la sortie de l'euro soit ou non actée, sera l'objet du plus âpre de nos combats. La concentration de capital entre les mains privées ayant atteint des proportions inquiétantes, sans produire d'effet sur le niveau de vie quotidien de la quasi-totalité de la population, empêchant notre jeunesse de s'émanciper et d'avancer, fera l'objet de toute notre attention. Compromettant notre indépendance mais aussi l'équilibre de notre nation, des poches ici ou là se forment opportunément, qui tirent des mamelles du pouvoir financier un revenu croissant, et dénué d'un quelconque fondement, suscitant servitude et affaissement. Il s'agit d'y mettre fin, sans craindre de punir ceux qui auraient fait le choix de la facilité, au détriment du bien commun. Les bulles spéculatives se sont multipliées au point où grandes fortunes et structures financières tiennent dans leurs rets des millions de personnes innocentes, qui n'ont cherché leur profit *par ricochet* qu'à des fins modestes de préservation, là où les puissances capitalistes, au-dessus de leur âme, faisaient régner l'ordre de l'accaparement. Il faudra les assécher, par une politique de change et un contrôle des capitaux qui permettront progressivement d'assainir la production de la monnaie, en la réorientant vers le financement direct de l'appareil productif, travaillant ainsi au rétablissement de la souveraineté française, sans mettre en danger immédiatement les outils recueillant nos flux financiers, ni le bien-être de millions de concitoyens emprisonnés, à qui des dispositifs de conversion de leurs actifs seront proposés.

Nous serons brillants car tel est l'esprit de ce pays, scientifique et cartésien, capable de produire de la pensée lorsque nous n'avions pas encore été colonisés. La reconstruction

d'un appareil industriel et scientifique passe par le rétablissement de la souveraineté numérique, qui préside aujourd'hui à toute production, et nous le craignons toujours plus, à toute vie. Ne nous laissons pas fasciner par ces apparentes réussites issues de la silice qui capitalisent des centaines de milliards sur la seule diversion des revenus publicitaires : nous sommes parfaitement capables de nous en passer, bien qu'elles permettent un ciblage fin de l'appareil productif dans sa recherche de consommateurs, équilibrant ainsi les forces du marché et améliorant partiellement son fonctionnement. Reconstruire des filières industrielles intégrées, avec une politique d'acquisition dans le numérique, est aussi important que d'établir immédiatement des normes permettant une resouverainisation de l'hébergement et du traitement de nos données, politiques qui ne doivent pas esquiver la possibilité d'une mise au pas de certaines plateformes actuelles et leur démantèlement. En amont, une politique éducative refondée sur l'acquisition des « fondamentaux » et un accroissement massif de la recherche permettront de renforcer des structures scientifiques en perdition et de nous offrir les pensées permettant de reconstruire des équivalents locaux aux mastodontes qui nous ont colonisés, de Uber à Amazon en passant par les réseaux sociaux.

Le marché n'est qu'une composante de la société, et l'on ne voit souvent, en se concentrant sur l'efficace méliorative qui lui sert de seul guide, quelles tangentes terrifiantes il fait prendre au reste de ses intégrants. La planète se meurt en ce qu'elle a de plus miraculeux : sa diversité charnelle et florale, animale et humaine est exploitée. Nous étouffons sous le règne de l'uniformité et la disparition du vivant dans sa diversité, et la France doit, en cette perspective, revendiquer son rapport à la différence, à l'altérité, et préparer sa survie en un monde où la radicalisation de notre biotope impose dès à présent que nous nous pensions en havre environnemental pour nos populations, sans nous transformer en citadelle assiégée.

Nous construirons un appareil productif guidé par l'appropriation, dans notre environnement immédiat, des principes scientifiques et industriels qui permettent aujourd'hui aux grandes puissances atlantiques et asiatiques de toucher la masse. Mais nous le ferons avec nos outils, et la conscience la plus intense que cette politique ne pourra s'appliquer en nos contrées sans remise en cause de la poursuite effrénée de l'expansion économique que nous connaissons. Oui, la France redeviendra une exception, éloignée des ambitions des compétitions-monde qui nous écrasent et nous désingularisent, reléguant nos énergies à la création de biens de consommation, et nous transformant nous-mêmes en objets à dévorer. Nous recréerons une industrie pharmaceutique publique et ayant pour vocation d'abreuver l'humanité.

Nos activités marchandes et la circulation monétaire seront d'autant plus intensifiées avec nos partenaires que ceux-ci seront rapprochés. Nous rechercherons des alliances dans notre espace proche, tant commerciales, productives qu'artistiques et institutionnelles. La France se ressaisira de sa Méditerranée, se nourrissant de sa proximité historiale avec les Saxons, qu'ils soient britanniques ou germains, pour l'abonder et créer les complémentarités tant espérées qui permettront de faire front aux crises civilisationnelles et humaines qui menacent de nous disloquer à jamais. Nous nous ouvrirons au monde

par nos partenaires : vers le grand ouest par les Anglais et nos partenaires ibères, vers le sud par nos Républiques méditerranéennes et subsahariennes, vers l'est par les Allemands, les Russes et ceux qui, en un espace slave, depuis le début de ses temps, se nourrissant de ces territoires, les perçoivent alternativement comme des marâtres ou des mères patries. Nous le ferons en confiance, de façon à laisser se déployer de nouveaux grands ensembles cohérents, fiers de leurs identités, éloignés des bureaucratisations indigentes que les institutions européennes ont enfantées, indépendants dans leur rapport au monde et préservant leurs singularités internes, interdépendants dans leur rapport à leur environnement immédiat, sans craindre d'abandonner les principes qui depuis 1945 figent notre Westphalie. Nous serons au côté de tout peuple cherchant à préserver son intégrité, mais cesserons de nous projeter à des échelles qui ne nous concernent pas, alors que se multiplient ici et là les conflits qui menacent à tout instant de généralisation. La France ne sera pas un vecteur de mort, et retirera ses armées des régions où elle n'est pas espérée.

Quatre lois de programmation souveraine seront adoptées sur les questions de santé, d'énergie, d'enseignement et de numérique, qui nous permettront d'offrir à nos concitoyens des réponses concrètes en termes de sécurité, intimité, accès aux ressources et liberté. Elles feront à nouveau des fonctionnaires médicaux et éducationnels les piliers et la fierté de notre pays, aux côtés des corps d'ingénierie et de recherche, qui seront entièrement refondés. On ne « revalorisera » pas : on consacrera ces êtres qui se sont donnés au commun, leur rendant cette primauté symbolique et sociale qui n'aurait jamais dû leur être retirée. Nous créerons partout des sororités visant à faire du féminin le genre cardinal qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, dans la direction et la promotion des établissements en question.

Un plan d'indépendance, sur vingt ans, visant à doter la France d'une capacité industrielle, technique et logistique en matière numérique, inspirée du succès de certains pays étrangers dans leur conversion à ces technologies, et notamment des structures industrielles de la Corée, sera élaboré et soumis à l'adoption par les chambres constituées. Le fonctionnement en *source ouverte* deviendra la norme, et la réémergence d'un secteur numérique permettra la création d'écosystèmes industriels intégrés, tout en préservant par ailleurs parfaitement l'intimité jusqu'ici violée de nos citoyens, tant à l'échelle nationale qu'internationale, au profit d'une refonte radicale de nos services de police et de renseignement, et une reterritorialisation radicale de leur fonctionnement.

La reconstruction d'une indépendance économique passera par une brusque reconfiguration de notre appareil productif afin de ne plus dépendre de ces grands marchés que nous nous contentons aujourd'hui de piller - je pense à LVMH en Asie, Bolloré en Afrique, Vinci et tant d'autres structures moins visibles agissant dans le monde entier, aujourd'hui encore apporteurs de devises, demain points de fragilité - enliaisements dont l'absence de régulation nous expose à tous les risques, sanitaires, économiques et sociaux. Il nous faudra prioriser notre autonomie énergétique, avec laquelle nous ne transigerons pas, et réduire notre dépendance aux dispositifs d'accaparement des ressources qui nous feront en ces terres peuplées encore piller.

Rappelons-le : l'espace anglo-saxon nous servira de vecteur d'ensemencement. Retrouvant un équilibre géopolitique propre à nos traditions, nous traiterons à nouveau et sur un pied d'égalité avec la Russie, qui redeviendra un partenaire principiel, rééquilibrant nos rapports avec une Allemagne dont certains dirigeants, soumis à la tentation hégémonique, ne manqueront pas de nous provoquer, et avec laquelle nous continuerons notre politique d'apaisement. Nous respecterons ce grand et imposant partenaire, nous chercherons toujours à ses côtés la construction, multipliant avec ses républiques satellitaires, des Pays-Bas à l'Autriche en passant par la Hongrie, la République tchèque, la Pologne et les pays Baltes, des partenariats visant à assurer leur protection mais cherchant à proposer des ancrages alternatifs pour nos appareils de production. Tenant à distance les géants chinois et états-unien, notre commerce sera avec eux intense, mais régulé : des barrières tarifaires et douanières s'érigeront à nouveau et éviteront que des pays tiers ne profitent de notre intégration économique pour s'infiltrer et nous imposer leurs produits, leur savoir-faire, leur uniformité productive délétère socialement, écologiquement, sanitairement et culturellement.

Nous aurons une grande politique de rayonnement. La France se définit par son rapport à la langue, toujours mouvant et qui doit maintenant rompre ses rigidités. L'Académie française sera refondée de façon à en faire un lieu d'accueil de toutes les diversités et créativités, reconfigurant radicalement un outil qui manque à ses fonctions d'ensemencement, tandis que l'Institut sera dissous. Nos grandes écoles verront elles aussi leur rôle réinterrogé, et redeviendront les lieux de production d'un commun, en s'intégrant aux universités, ne servant à la production de hauts fonctionnaires qu'en cela que ces derniers auront une fonction définie et interrogeable. Les universités ne perdront pas leur vocation à assurer l'universel : au contraire, elles le démultiplieront, oubliant les logiques marchandes et concurentielles qui menacent son intégrité, voyant la tutelle étatique se renforcer tout en accueillant les dispositifs de formation continue jusqu'ici dispersés en des institutions pour beaucoup factices et vérolées, et se déployant massivement dans les espaces frères qui, en dehors de notre territoire, cherchent à s'y accoupler. Leur prestige viendra d'un renforcement massif et direct des moyens octroyés à la recherche et une réinauguration du rapport à la cité. Une refondation exigeante de notre éducation primaire et secondaire, centrée sur les fondements linguistiques et calculants, seuls capables de nous faire renouer avec la promesse égalitaire d'une République, l'alimentera. Les politiques culturelles seront radicalement remises à plat, de façon à rompre le conformisme et l'endogamie qui s'y est installée. Le secteur de l'édition verra, comme celui du cinéma et de la musique, ses bases réglementaires progressivement remaniées de façon à éviter les inévitables crises de surproduction qui les touchent actuellement, à renforcer leur intégration industrielle et la préservation de leur indépendance et de leur diversité, tandis que les établissements publics, comme les politiques culturelles, feront l'objet d'une réabsorption tant budgétaire qu'administrative au sein de l'État.

Nous remettrons au centre de nos ambitions le rétablissement du cadre de vie de nos concitoyens, la possibilité de circuler à nouveau au sein de leur territoire sans contraintes

et avec un allégement primordial de l'espace bureaucratique français en créant notamment un service public de la comptabilité. Nous consacrerons le principe visant à rendre sa liberté au peuple au profit d'un accroissement des obligations s'appliquant aux élites de notre pays, permettant ainsi à la société civile d'accéder à une grande respiration âprement désirée. Les ZAC verront leur destin scellé au bulldozer et les commissaires de la République qui prendront la suite des préfets auront pour priorité de rétablir l'harmonie esthétique et sociale d'un territoire qui a vu son unité urbanistique et architecturale s'effondrer. Les architectes de France verront leur rôle entièrement repensé et leur autorité renforcée au sein de ces commissariats, de façon à rétablir une exigence esthétique et culturelle systématique là où grands promoteurs, favoritisme et petites baronnies faisaient leur loi. Nous protégerons sans inhiber : une nouvelle impulsion architecturale sera donnée à un pays étouffant sous le poids de la corruption sans que nulle autre exigence que celle de la créativité et de l'élaboré soit imposée, accompagnant notre politique de protection patrimoniale d'une alimentation des élans vitaux qui parcourent toute société, rompant avec les expansions citadines massives, au profit du principe des villes nouvelles, inscrites dans des cadres territoriaux qui feront naître progressivement des espaces autosuffisants et permettront à terme la réémergence d'un ensemble de cités-États que la France agglomérera.

L'autonomie énergétique que nous aurons retrouvée, par le financement massif de pôles de production décentralisés, l'adaptation accélérée de notre réseau électrique à la localisation de la production, le déploiement de circuits courts et la reconfiguration de nos rapports géopolitiques avec nos voisins méditerranéens, nous permettra de sortir progressivement du nucléaire auquel nous nous étions asservis, autorisant l'autonomisation de notre territoire et la profonde réorganisation de notre société, garantissant ainsi sa durabilité. Symboliquement, nous reconnaîtrons l'importance de nos anciennes colonies, à commencer par leur mère, Haïti, et nous les considérerons en Républiques sœurs passant d'une politique de tolérance et de condescendance, rongée par la culpabilité et les erreurs politiques qui y sont associées, à un système d'alliances qui remplacera avantageusement le système de compétition acculturé né des dispositifs ACP.

Nous aurons dans cette transition un exécutif fort, contrôlé par la masse, à tout moment capable de se saisir des politiques publiques et de renverser un pouvoir défaillant. Nous ne lésinerons nullement sur l'emploi de l'autorité de l'État pour soumettre les puissances qui chercheraient à contourner les objectifs que nous nous fixerons, et nous garantirons en retour que ce que d'aucuns considérèrent comme la plèbe, retrouvant sa souveraineté, voie garantie son entière liberté. L'individu ne sera plus la jauge, au profit du sentiment collectif. L'engagement sera à l'origine du droit, là où jusqu'ici la passivité se trouvait récompensée. Les ministères ne dépendront plus que de leur souverain, le peuple - capable à tout moment de les faire individuellement tomber -, et de son incarnation temporaire, les présidences - en un contrôle bicéphale qui responsabilisera la société dans l'attente des réformes mentionnées. Matignon, devenu ministère des présidences, redeviendra un organe de coordination, et les ministres seront tenus individuellement responsables, tandis que les maisons du peuple contrôleront et renverseront les

commissaires lorsque ceux-ci, appliquant ou non l'intention du gouvernement, atteindront aux intérêts des populations. La Chambre du peuple aura pour vocation de débattre les dispositions législatives n'étant pas d'origine exécutive et détiendra un duopole de l'initiative à ce sujet, aux côtés des référendums d'initiative citoyenne. Il sera proposé, en alternative à leur abolition, que le Sénat et le CESE se fondent en une assemblée qui accueillera les représentants de la nation selon des quotas représentatifs de la diversité de la population ou du poids des communes émancipées, tandis que la Chambre du peuple verra ses représentants soumis à des mandats impératifs et révocatoires interdisant toute formation de clan.

La magistrature sera profondément renouvelée, recitoyennisée, et plusieurs systèmes seront proposés au choix des concitoyens, dont celui reposant sur le principe de l'élection. Le maintien par les procureurs de la mainmise sur la procédure et leur dépendance à l'exécutif feront l'objet d'un vote, ainsi que la possibilité de création d'un poste de procureur de la Nation. Les principaux ministères régaliens resteront sous le contrôle des invididus élus aux magistratures suprêmes, afin de préserver les orientations de long terme que nous devons donner à la nation. Ceux-ci ne seront renversables qu'au tiers de leurs mandats ou en cas de mise en jeu de son veto, et les hiérarchies parallèles créées afin d'autoriser une prise de pouvoir réelle et non formelle seront pas à pas intégrées au sein de l'existant.

Le pouvoir se divisera en deux corps souverains : la nation et la commune. Tandis que la commune verra son organisation libéralisée, la nation contrôlera l'exercice du pouvoir politique au niveau territorial par le duopole qu'exerceront les maisons du peuple et les commissaires. L'exécutif verra à Paris sa toute-puissance équilibrée par l'élection du défenseur du peuple, du gouverneur de la Banque de France et du procureur de la Nation, révocables et dès lors autorisés à revendiquer une légitimité populaire.

N'oublions pas que la nation, comme concept, n'a d'efficace vis-à-vis de son extérieur qu'en ce qu'elle est symétriquement considérée : sans croyance mutuelle en leur existence et leur capacité à y faire accroire, la capacité de mobilisation endogène des nations s'effondre et laisse place à des idéologies impériales, universalisantes, absolutistes, elles-mêmes adossées à des discours moraux contradictoires avec son fondement conceptuel, et précipitant sa dissolution. Cette précarité du concept exige d'à tout moment se préparer à sa potentielle défonction, et de ne jamais par l'artifice tenter de le préserver.

La commune fera ainsi contrepoids et garantira les libertés des individus que la nation pourrait menacer. Elle verra ses pouvoirs et ses capacités d'action largement accrus, et pourra, sous l'autorité des commissaires de gouvernement, négocier avec ses voisines l'organisation de la vie politique - les agglomérations étant possibles à l'infini, sous réserve de censure nationale soumise à un contrôle parlementaire - construisant ainsi progressivement des ensembles cohérents se substituant à l'existant et n'étant soumis à aucune contrainte formelle nationale. Le peuple et l'exécutif national pourront à tout moment trancher en cas de difficulté ou de conflit d'interprétation, permettant ainsi de se

défaire de l'homogénéité institutionnelle inutile à laquelle la France s'est soumise, et de configurer différemment l'espace selon les enjeux donnés.

La nation protégera toujours la commune qui, en de tels dispositifs, se sentirait lésée, et ce sera toujours en accord, et sans possibilité d'arbitraire, entre ces deux instances que le territoire englobant la population amenée à être consultée pourra avancer. Le millefeuille institutionnel, proprement ridicule, qui s'est emparé de la France, que ce soit en son dessus - avec des institutions européennes accablantes - ou son dessous - avec des échelons intermédiaires fruits d'une décentralisation bureaucratisée et dévitalisée -, disparaîtra pour le reste au profit des seuls dispositifs déconcentrés.

Les regroupements communaux seront organisés de façon à respecter les intérêts des populations locales, et, pour éviter la constitution de baronnies délétères, l'exécutif national aura à tout moment primauté afin de déterminer l'intérêt supérieur de la nation, sous contrôle de référendums d'initiative locaux permettant d'instaurer un dialogue des légitimités, en ce qui concerne le fond des politiques publiques adoptées et seulement convocables pour motifs d'intérêt général ou de fait d'une atteinte aux principes fondamentaux de la nation. Sous une forme démocratique renouvelée, l'expérience communale aura pour but d'offrir une certaine respiration aux territoires et des rapports politiques à l'échelle locale, permettant à tout citoyen d'intervenir dans les affaires de la cité et de s'y construire sans avoir à aspirer à l'échelle nationale, en respectant un ordre et un rapport au commun qui encore aujourd'hui manquent trop régulièrement. La déliaison progressive des échelons communaux et nationaux sera autorisée à mesure que l'autonomisation énergétique permettra une territorialisation de la production économique. Les possibilités d'innovation institutionnelles seront larges, les mesures visant à s'assurer que des notabilités corrompues ne renaissent de ces expériences étant les seules limites envisagées. Il n'y aura à terme pas de compétence *a priori* que la commune n'ait pas. La démocratie n'existe qu'au sein de la cité et de la nation : tout autre échelon la rend fictionnelle. Toutes les mesures nécessaires seront donc prises pour l'y rendre tangible. Et l'État, s'assurant de la préservation de zones libres, où aucune prédation n'interviendra, veillera à s'ériger en protecteur de ces espaces d'émancipation.

Le corps fonctionnarial administratif sera profondément renouvelé, ainsi que les modalités d'accès à son exercice, et tandis que la place centrale des corps médicaux, d'enseignement, de recherche et d'ingénierie sera réaffirmée, celle propre à l'organisation de la cité et la gestion des ressources collectives sera strictement limitée. L'accaparement par la bourgeoisie des fonctions de gouvernement et de régulation de notre espace politique est un scandale intolérable auquel il sera mis un terme. À cette fin, les administrations redeviendront les maisons du peuple, avec une exigence d'autant plus accrue que le vivier de recrutement sera élargi, les fonctions les plus essentielles - telles que l'enseignement - retrouvant la valorisation qui leur revient par le truchement d'une remise à plat de leur mode d'organisation et de rémunération, tandis que de nouveaux corps unificateurs par secteur, similaires aux corporations - notamment dans la santé -, seront créés.

Nous renouerons avec une grande politique d'aménagement du territoire qui nous permettra de faire face aux défis de notre temps, notamment l'achèvement de l'ère de l'automobile et une accélération des échanges qui menace de nous effondrer. Les profondes transformations du territoire faisant suite à la fin d'un mouvement de trois siècles qui a fait de la route le principal vecteur de communication et d'échanges doivent être actées. Le chemin de fer et le bateau redeviendront des concurrents de l'automobile individuelle et de l'aérien, et feront l'objet d'un plan de déploiement massif à très court terme, financé par la puissance publique et la souscription, permettant notamment une conversion des dettes immobilières en titres d'investissement. Il nous faudra composer avec un espace où la circulation sera devenue réellement tridimensionnelle, le déplacement volant réduisant avec toute probabilité ses échelles et se démultipliant au sein des cités.

Actant que le passage du papier à la silice a provoqué d'immenses bouleversements en ce qui concerne la production de l'information et la représentation politique, une nouvelle loi d'organisation de la citoyenneté numérique sera proposée, permettant un accès beaucoup plus fin et direct aux outils de l'État et à leur régulation.

Des autorités se chargeront de reconstituer des services publics de proximité, empruntant aux techniques algorithmiques du privé leurs capacités mélioratives afin de distribuer au sein de la citoyenneté sa capacité au mouvement, retirant aux grandes corporations leur monopole sur l'innovation, en en interdisant le déploiement et en y substituant des solutions nationales, mais aussi en fixant une exigence de service minimal, par la création de maisons d'État au sein de chaque entité communale. La production économique tout autant que le déplacement individuel seront favorisés par la centralisation de la gestion de cette question au sein de grands offices en charge d'octroyer à chaque citoyen les moyens nécessaires à cette fin.

La corruption sera écrasée par la création de tribunaux chargés de mettre fin à une ère où le pillage s'est généralisé et déclinant localement l'autorité du Tribunal du peuple et des comités de clémence. Ces tribunaux seront de droit spécial, rétroactif, à compétence limitée aux faits passés et avec un pouvoir de sanction strictement limité à des peines courtes. Celles-ci seront sévères, mais non définitives : les condamnés seront ensuite reversés, selon leur choix, au système judiciaire commun ou à un Comité de clémence, où, après une période de latence, ils pourront voir révisée leur situation sans que leur dignité nationale ne puisse être restituée. La peine d'indignité nationale sera ainsi réactualisée et remise au goût du jour, systématisée et avec des effets étendus, tandis que la criminalité en *col blanc* fera l'objet de toutes les attentions. L'enfermement pour les criminels de droit commun ne sera plus qu'un des objectifs de la juridiction répressive, le bannissement des espaces collectifs et les peines défonctionnalisantes et dirimantes, après une trop longue période d'involution sociétale, redevenant centraux. La violence qui habite la société ne sera tolérée, et il sera mis fin aux peines d'apparat, notamment à la généralisation des sursis qui ne produisent rien, si ce n'est l'affaiblissement d'un stigmate précieux, et l'exécution de peines courtes pourra intervenir y compris au sein d'installations locales contournant les lourdeurs de l'actuel système pénitentiaire. Une

simplification majeure des dispositifs existants sera menée, avec une refonte des codes, visant à rendre à nouveau accessible au commun tant la procédure que le droit appliqué, tandis qu'une lourde politique immobilière permettra enfin de rendre aux agents des forces de l'ordre ainsi qu'aux prévenus détenus en leurs locaux leur dignité.

Les politiques sociales et fiscales, appuyées par la réorientation des politiques monétaires et de notre appareil productif, feront la part belle à la frugalité : il n'est nullement question de promettre un grand soir là où les capitaux se trouvent disséminés et où le niveau de vie moyen - une fois les atroces distorsions produites par le capitalisme financier corrigées - est *en puissance* suffisant pour permettre à chacun l'accès à la dignité. Il s'agira cependant de transformer effectivement, et à très court terme, le devenir de millions d'individus, aujourd'hui obstrué. La priorité consistant à alléger le fardeau impositif pesant sur une large majorité de la société s'accompagnera de dispositifs visant à la protection et l'émancipation des plus fragiles, au détriment des ambitions de richesse démesurées qui habitent une part de notre société. Une unification de la politique fiscale passant par une simplification abrupte de ses actuelles dispositions et de son système inextricable d'exemptions et de régimes d'imposition, avec la systématisation de la ponction d'office, sera menée sous cinq ans afin de permettre cet abaissement général des niveaux d'imposition sans atteindre aux ressources mobilisables pour le bien commun. Nous serons, à chaque étape, attentifs à ce que ces réformes soient correctement menées afin de permettre le déploiement naturel du génie, sans que le marché soit en charge de l'évaluer, ni *a fortiori* de le récompenser. Cela passera par le réordonnancement symbolique et institutionnel de la République, qui attribuera charges et privilèges selon le mérite, et s'imposera au privé.

Les politiques familiales retrouveront enfin leur rôle protecteur vis-à-vis de tous ceux qui, des femmes isolées aux grands-parents oubliés, ont été sacrifiés par la modernité. Plus de 20 % aujourd'hui des bénéficiaires du RSA sont des mères célibataires, sacrifiées par la destruction des systèmes familiaux traditionnels et l'absence de responsabilisation collective qui a suivi cet accroissement de la liberté censé nous bénéficier. Les violences, majeures, qui s'abattent aujourd'hui sur cette catégorie de la société seront inhibées non par des dispositifs d'éducation dont on sait l'impuissance, mais par une attention particulière offerte à la lutte contre la précarité et l'isolement qui aujourd'hui gangrènent notre société. Des millions de Français subsistent sous le seuil de pauvreté. Ils seront notre priorité.

L'art sera écarté du marché, de la même façon que nos militaires seront écartés de nos rues et des terrains d'action qui aujourd'hui les minent et les épuisent, afin d'être redéployés parallèlement à la réorganisation massive de nos forces de l'ordre, déjà mentionnée. La coopération, au sens strict, redeviendra l'alpha et l'oméga de notre politique étrangère : nous investirons massivement non plus en des programmes transversaux ponctionnant une grande part de nos ressources - programmes que nous abandonnerons, sauf exception ponctuelle -, mais dans le développement de relations bilatérales où la formation à nos principes et l'accès à notre culture et à notre science primeront. Le personnel éducatif jouera en ce cadre un rôle fondamental, ainsi que l'art

de l'administration, et l'obligation de séjours de coopération sera réintroduite à cette fin. Le français redeviendra une langue universelle, et sera promu à cette fin

L'intensification des moyens investis dans le primaire, visant à exiger avant l'entrée en sixième une maîtrise parfaite du calcul et de l'écrit, se fera au détriment apparent du rôle aujourd'hui général du lycée, qui redeviendra un lieu de formation à l'accès sélectif, garant d'une forme d'éducation spécifique, égalisée avec les autres voies d'accès au savoir, à la création et à la pensée. Des formations continues au long terme permettant l'accès à toutes les professions

- y compris les plus exigeantes - sans réquisit de diplôme préalable, sur le modèle des capacités en droit, seront développées et accessibles à tout stade de la vie. Nous nourrirons la France de ses rêves atrophiés : qui, mécanicien, souhaitait devenir médecin le pourra. À quelque âge que ce soit.

Cela exigera un grand effort pour des institutions sclérosées et habituées à *passer le plat*, et dès lors, pour l'État, un important accompagnement à proposer. Ce ne sera pas le seul domaine où il faudra agir, tant la France semble dans son ensemble sombrer en une sorte de conformisme qui ne sera plus toléré. L'esprit de culte, respecté, se verra fermement renvoyé à son lieu, avec le respect que se doivent de vieux ennemis. Il nous faudra compter sur les forces vives et spirituelles qui habitent notre territoire. Mais aussi nous faire les hérauts de la supériorité intellectuelle et politique d'une idée, la Nation, et d'un édifice, la République, qui, par son alliance au territoire et au peuple de France, son ancrage en une historicité qui ne saurait être nié, a produit un régime qui doit être maintenant redéployé. Nous serons intransigeants face aux imposteurs et aux accapareurs, nous protégerons les âmes tranquilles et les clercs éclaireurs. Nous ne tolérerons aucune intromission de l'étranger, en ce domaine comme en nul autre. Seront ainsi promptement expulsés ceux qui, du fait d'une double affiliation, accepteraient de se vendre à des pouvoirs qui cherchent à nous concurrencer.

Paris redeviendra un phare, et des Apennins à Gibraltar, de nouvelles alliances politiques nous permettront d'avancer dans la construction d'espaces institutionnels qui serviront notre projet. Nos frontières seront bien gardées, oui : elles protégeront le miracle que nous préparons de tout pillage ou comportement d'accaparement, et exigeront de ceux qui nous viennent un engagement en nos dispositifs régaliens afin de prouver leur valeur et leur attachement à notre politicité. Nous accueillerons le monde et sa diversité, pour peu que les nouveaux venus soient prêts à déverser sur le commun la force de leur particularité. Nous serons riches de ces apports, comme la France le fut si souvent, et nous montrerons au monde ce qu'octroie la capacité à s'émanciper de cette délétère mondialisation. Nos portes s'ouvriront, dès les ambassades, à un accès rigoureux à quiconque maîtrise et respecte la culture et la civilisation que nous enfanterons, et nous nous assurerons que nul Français n'ait à porter individuellement le poids de cette générosité qui sur le long terme le nourrira : l'État prendra ses responsabilités et organisera l'accueil et la formation, l'encadrement des populations qui nous proviendront, en réindividualisant le traitement de l'asile et en déployant de lourds

moyens qui garantiront que rien en ces échanges ne permette à l'anomie de se déployer, ou de fragiliser le tissu social comme c'est le cas aujourd'hui. Cet encadrement s'étendra aux naturalisations, qui s'accompagneront d'une exigence de service du pays, faisant écho à la proposition référendaire d'un service obligatoire d'un an, exécutable avant les 30 ans, au profit de la nation.

En cette nouvelle ère, les bourgeoisies et notabilités garderont leur rôle, précieuses de par leur expérience du capital et de son organisation. Elles n'en seront pas moins mises au pas dans leur ambition hégémonique, ainsi que dans leur tentation d'accaparement et de consécration symbolique. Nous leur assurerons un rayonnement, mais aussi une respiration et un renouvellement, en leur imposant un taux de conversion de leur capital beaucoup plus important qu'actuellement, pour récompenser le talent et l'ambition de ceux qui, loin d'eux, auront parcouru un chemin valant estime et respect, réduisant la part de l'héritage, et en généralisant dans la formation initiale de nos enfants le modèle corporatiste des compagnons, afin de replacer le mérite *réel* et délié de toute détermination sociale au cœur de la cité.

La lutte contre la criminalité et la délinquance sera réorientée. La France périt d'une insécurité par ses élites ignorée, elle-même fruit d'une politisation indécente de ses forces de l'ordre, ainsi exposées et menacées. Alors que les politiques sanitaires de lutte contre l'addiction se substitueront aux obsessions sécuritaires, un référendum sur la légalisation des maisons closes permettra de réguler ce fléau et de concentrer les brigades de mœurs sur d'autres fléaux, dont la pédocriminalité jusqu'ici largement ignorée. Des bataillons de policiers entiers seront chargés de mettre au jour la fraude et la criminalité cachées, celles qui dans les chiffres et les dispositifs comptables, masquées, gisent et nourrissent la violence du quotidien, tandis que la Police, entièrement refondée, se verra dotée de nouveaux dispositifs de formation intégrés au système universitaire et régionalisés, sa gestion se voyant, elle, municipalisée, entraînant une reconstitution des hiérarchies qui permettra une purge au sein d'un service public gangrené par le corporatisme le plus indécent, avec les conséquences délétères que l'on sait sur ses intégrants.

Un plan de rénovation thermique massif sera proposé, et s'accompagnera, par la localisation de la production centralisée et la distribution de l'énergie, de la mise à bas de la précarité qui en la matière encore sévit : c'est ainsi, avec l'abandon de l'automobile, que nous pourrons progressivement reconstituer à différentes échelles une politique énergétique aujourd'hui inexistante. Un plan massif - et forcé - de conversion agricole, qui nous fera sortir du modèle intensif qui a dévasté nos plaines, dans le même temps qu'il assurait notre approvisionnement, sera mené, et s'accompagnera d'une loi organique relative à notre biodiversité. La spécialisation territoriale issue de l'après-guerre sera bouleversée.

L'aménagement du territoire et la réinauguration des voies fluviales et maritimes en tant que lieux appartenant à la citoyenneté et à l'individu - et non plus seulement aux forces économiques - devront en tenir compte.

La précarisation maladive de notre société, avec l'acceptation d'un chômage qui défonctionnalise la partie la plus fragile de notre nation, sera enfin prise pour ce qu'elle est : une inimitié qui nous détruit collectivement. Il n'y aura pas d'objectif, mais une obligation de résultat en la matière, qui, à l'instar du modèle japonais, exigera une contribution massive de l'ensemble des acteurs économiques et politiques du pays. Le plein emploi deviendra, pour la société, une contrainte impossible à contourner, quitte à sacrifier temporairement des marges que l'on aurait souhaitées ailleurs investies. Les minima sociaux, concentrés en un nombre réduit et réévalué de dispositifs indiscriminés, se verront attribués de façon automatique et sans sollicitation préalable afin d'atteindre des taux de couverture décents, et de sortir de la grande pauvreté les populations les plus précarisées qui n'ont pas même les moyens psychiques de les réclamer, tandis que la bureaucratisation rampante et indécente créant des délais de traitement affligeants pour certaines allocations primordiales comme l'AAH feront l'objet d'une brusque accélération.

Un nouveau modèle de société pourra naître de ces fondements, visant à reconstituer un rapport à l'altérité, et permettant une réorientation d'une partie de l'organisation sociale vers une reconstruction de ses liens. Les EPHAD n'auront à terme plus leur place, la fuite vers le privé, de l'éducation à la santé, verra sa nécessité réduite jusqu'à ne plus exister, et les violences infligées aux plus vulnérables et discriminés seront combattues jusqu'à se voir éradiquées.

C'est en somme une nouvelle société, nettoyée et protégée, irriguée d'un sang neuf tenu hors de toute tentation putréfiante et dirigée par des structures où seul l'engagement pour le commun sera valorisé, qu'il s'agit de concevoir, écartée des dispositifs de corruption et de dissolution de l'intérêt général qui la minent depuis des décennies, mais aussi des violentes tensions sociétales qui la parcourent. Les libertés individuelles renforcées, l'accès à la culture démocratisé, la généralisation d'un système de mutuelles d'État permettront enfin une extension de la protection sociale dont bénéficient nos concitoyens englobant le droit et tous les dispositifs assurantiels jusqu'ici existant. Les tissus de production locaux côtoieront des pôles industriels renouvelés dans tous les domaines, de la pharmacologie aux fabrications de circuits intégrés, permettant de faire face à toute pénurie et assurant le déploiement d'infrastructures publiques d'éducation et de santé enfin renouvelées. Face aux bouleversements majeurs qui attendent notre humanité, la France peut se faire la porteuse et l'inspiratrice d'un grand mouvement de reconquête souveraine autorisant une émancipation sociale généreuse et exigeante de sa population, offrant tranquillité à ses aînés et promesses de mouvement à ses enfants.

La commune de Paris

L'APRÈS
PARIS ET SA COMMUNE

LES INSTITUTIONS

1- **Siège des Présidences : Palais du Luxembourg, 75006 Paris**
Ce siège sera dans le petit Palais du Luxembourg, là où Napoléon installa son pouvoir lors du directoire.

2- **Services des Présidences : 19 rue Auguste comte, 75006 Paris**
En remplacement des locaux de l'ENA, ce lieu accueillera les personnes travaillant auprès du chef de l'État.

3- **Cité Gouvernementale : Hôtel national des Invalides, 75007 Paris**
Au niveau des Invalides, ce lieu regroupera l'ensemble des ministères au sein d'un même espace, qui permettra de rétablir une forme de verticalité dans le rapport au pouvoir vis-à-vis des élites.

4- **Halle Citoyenne (destruction de la Tour Montparnasse, création en sous-sol d'un centre technologique avancé) : Tour Montparnasse, 32 rue du Départ, 75015 Paris**
Cette Halle citoyenne permettra l'organisation de débats et servira à la mise en place de dispositifs institutionnels. Au sous-sol sera créé un centre technologique avancé en lien avec Saclay.

5- **Palais du RIC : Agro Paris Bourse, 6 rue de Viarmes, 75001 Paris**
La bourse du commerce sera transformée en Palais du RIC, cet endroit permettra de recevoir et débattre l'ensemble des propositions de référendum portées par les citoyens.

6- **Défenseur du peuple : Cour de l'Horloge, 75001 Paris**
En remplacement du Conseil d'État, ce défenseur aura notamment pour charge l'organisation des RIC, de l'organisation des élections, des mandats révocatoires.

7- **Mairies d'arrondissement : transformation en maisons des services publics (crèche, internat, maisons de repos, poste, guichets des services d'État) : Mairie du 6e arrondissement de Paris, 78 rue Bonaparte, 75006 Paris**
Les mairies d'arrondissement seront supprimées et accueilleront des maisons de services publics afin de garantir un service public de proximité et de dégager de l'espace pour les services essentiels.

8- **Service public de la défense : 1 parvis du Tribunal de Paris, 75017 Paris**
Ce service public de la défense sera gratuit et accessible à tous.

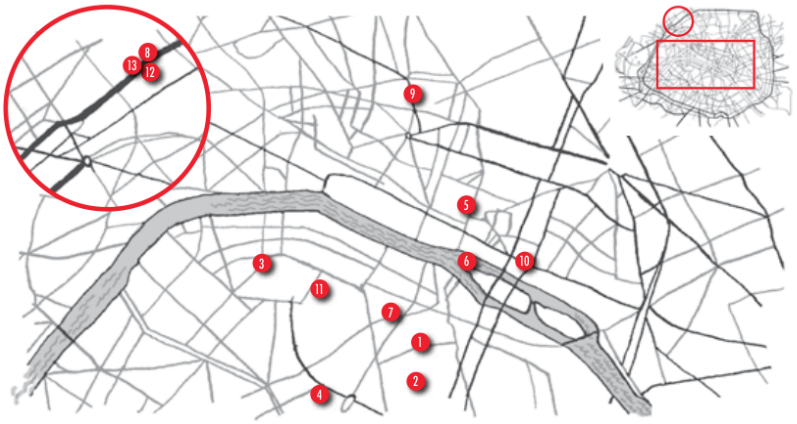
9- **Expulsion de la CIA : 14 boulevard Haussmann, 75009 Paris**
L'agence centrale du renseignement américain sise dans l'immeuble du *Figaro*, menace la souveraineté de la nation et doit par conséquent quitter le pays.

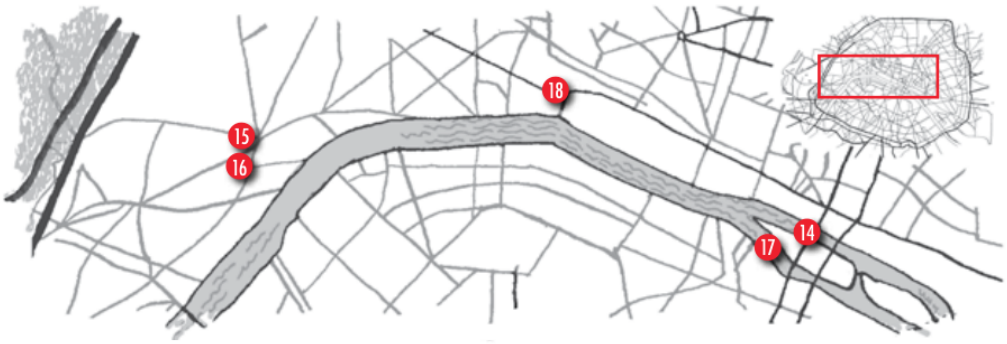
10- **Palais des Communes : Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau, 75004 Paris**
Il sera le lieu de délibération entre commissaires de la République et communes de France.

11- **Résidence présidentielle (hôtes étrangers) : Hôtel de Matignon, 36 rue de Babylone, 75007 Paris**
L'actuel Hôtel de Matignon accueillera les hôtes étrangers de la République.

12- **Préfecture de Paris : 8 rue du Bastion, 75017 Paris**
Le tribunal judiciaire de Batignolles sera remplacé par la Préfecture de Paris.

13- **Annexe de la cité gouvernementale : aménagement tribunal de paris, 75017 Paris**
Cet espace permettra d'accueillir les services gouvernementaux non placés aux Invalides.





LA JUSTICE

14- **Procureur de la République (extension du Palais de justice) : Hôtel Dieu. 9 quai de la Corse. 75004 Paris**
Ce lieu demeurera un hôpital et, dans sa part nouvellement aménagée, accueillera le Procureur de la République qui sera un personnage élu.

15- **Tribunal Populaire : Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75016 Paris**
Ce tribunal sera situé à Chaillot principalement pour un motif de majesté.

16- **Comité de clémence : Palais de Chaillot. 75116 Paris**
Ce comité participera aux actions à mener pour épurer l'administration et l'espace social dit d'en-haut et s'assurera de l'équité du Tribunal populaire..

17- **Extension de la cité judiciaire : 2 quai du Marché Neuf – Maurice Grimaud. 75004 Paris**
L'ancienne préfecture disparaitra en vue d'étendre la cité judiciaire.

18- **Geôles de la République : Concorde. 11-17 place de la Concorde. 75008 Paris**
À la place de la Concorde, ces geôles permettrons de détenir et d'exposer les suspects et condamnés des tribunaux de la République.

L'ÉDUCATION

19- **Collège de la Présidence : Palais du Luxembourg. 15 rue de Vaugirard. 750006 Paris**
Collège au sens universitaire du terme, qui permettra de recevoir les plus prestigieux enseignants universitaires que la France puisse produire tout en offrant aux étudiants des conditions idéales d'étude et de vie.

20- **Collège Universitaire de la République. 74 boulevard de Port-Royal. 75005 Paris**
En remplacement de l'Hôpital Val-de-grâce, ce lieu accueillera la partie scientifique de l'enseignement universitaire.

21- **Tuileries de la République : Jardin des Tuileries. 8 avenue du Général Lemonnier. 75001 Paris**
Ce lieu accueillera un collège fabriqué en bois, matière qui permettra une construction moins minérale dans le rapport à l'architecture, un lycée et une partie des services du défenseur du peuple.

22- **Hôtel de la Marine : Lycée de la République. 2 place de la Concorde. 75008 Paris**
Les lycées de la République seront des lycées d'excellence en remplacement d'Henri IV et de Louis-le-Grand, permettant une sélection plus équitable des élèves. Une partie des services de la Présidence y sera logée.

23- **Collège de la République : 75007 Paris (au niveau de l'école militaire)**
À la place de l'École militaire, cette grande institution sera chargée des capacités, permettant à quiconque d'accéder à une formation au cours de sa vie afin d'accéder à la fonction souhaitée.

24- **École Polytechnique (retour) : 1 rue Descartes. 75005 Paris**
Rapatriement de l'École Polytechnique, qui deviendra un centre de recherche et de formation intégré aux collèges universitaires.

25- **Centre d'excellence étudiante – concours architectural : 55 avenue de l'Observatoire. 75014 Paris**
Le Crous sera détruit et deviendra un centre d'excellence étudiant avec des internats et des infrastructures sportives.

26- **Internat de la Nation : 233 boulevard Saint-Germain. 75007 Paris**
À la pointe de l'ancien Îlot Saint-Germain, ce lieu accueillera les élèves les plus méritants de la République.

27- **Collège Universitaire de la République (détruire) : 9 place d'Iéna 75116 Paris**
En remplacement du Conseil économique, social et environnemental, ce collège sera le pendant du collège installé à Val-de-Grâce avec la partie sciences humaines et littéraires.

28- **Recréation du Centre universitaire de Vincennes : Bois de Vincennes, avenue du Polygone, 75012 Paris**
Ce centre universitaire visera à reproduire les expérimentations universitaires et la liberté académique offertes par cet espace qui fut détruit par Jacques Chirac dans les années 1990.

29- **Internats du Collège Universitaire – 74 boulevard de Port-Royal. 75005 Paris**
Ces internats pourront loger les étudiants du collège universitaire.

30- **Internats de la République : 56 boulevard Raspail. 75006 Paris**
L'actuelle École des hautes études en sciences sociales (EHESS) – délocalisée à Aubervilliers - sera transformée en un internat.

31- **Internats : 12 avenue Albert de Mun. 75116 Paris**
Les internats permettront de loger les étudiants n'ayant pas les moyens de financer un loyer à Paris.

32- **Lycée de la République : 110 boulevard Malesherbes, 75017 Paris**
Les lycées de la République seront des lycées d'excellence en remplacement d'Henri IV et Louis-Le-Grand permettant une séléction plus équitable des élèves.

33- **Lycée de la Présidence : 13 rue Auguste Comte, 75006 Paris**
La lycée Montaigne deviendra le lycée de la présidence.

34- **Étatisation des lycées sous contrat (École Alsacienne, 9 rue Le Verrier, 75006 Paris)**
Les lycées sous contrat ne présentant pas de spécificité particulière seront étatisés.

35- **Collège de la République : Musée du Louvre, 14 quai François Mitterrand, 75001 Paris**
Le collège de la République disposera d'une annexe au Louvre.

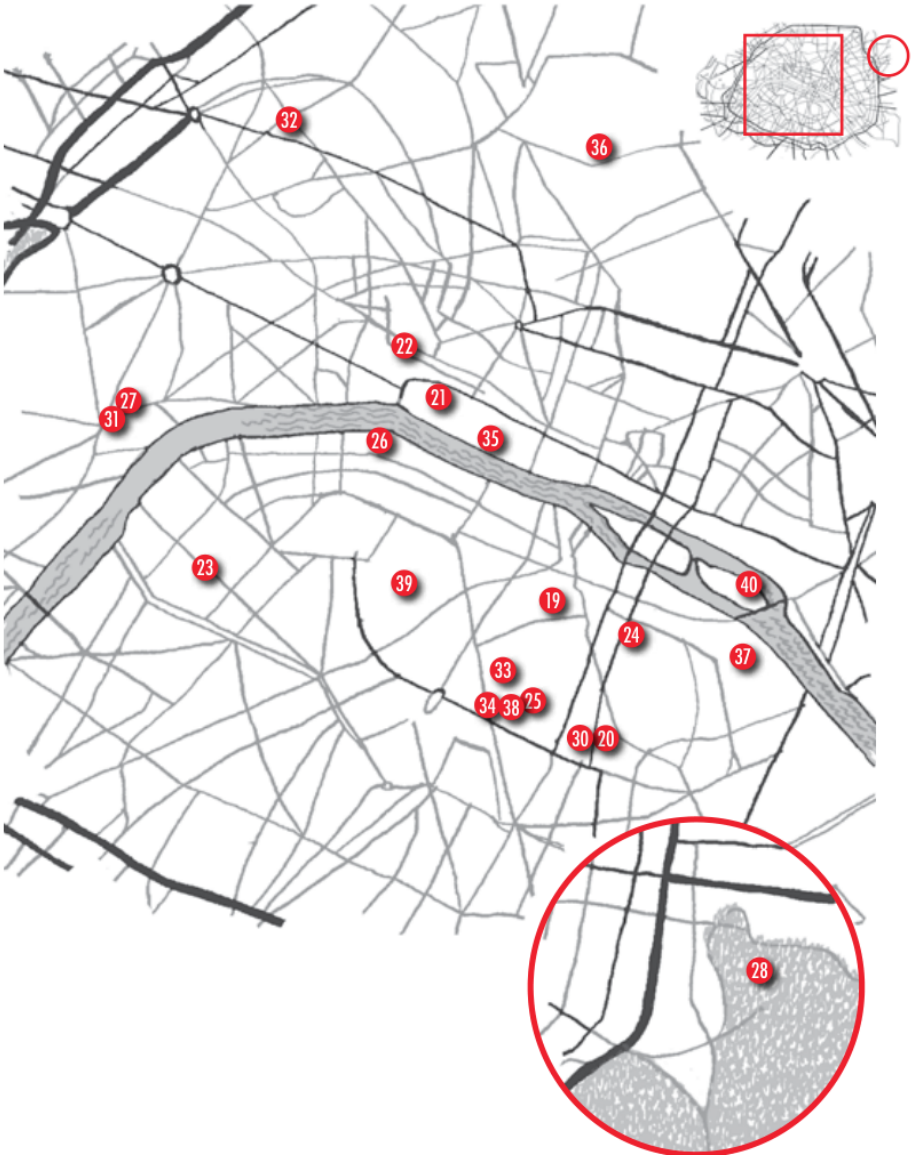
36- **Lycée de la République : Lycée Jacques Decour, 12 avenue Trudaine, 75009 Paris**
Ce lycée sélectif prendra place du lycée Jacques Decour et sera réservé aux formations d'excellence professionnelles.

37- **Création d'un continuum entre le campus universitaire et le jardin des plantes : La Ménagerie – Zoo du Jardin des Plantes, 75005 Pairs**
Situé au niveau de l'ancienne Tour Jussieu, ce continuum sera un immense espace de recherche, d'études et de recueillement, accessible à tous.

38- **École et collège de la Présidence : 109 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris**
Une école primaire et un collège de la Présidence seront créés.

39- **Centre d'alphabétisation : 38 bis rue de Sèvres, 75007 Paris**
Ces centres, disséminés sur tout le territoire, dispenseront un enseignement intensif de l'écriture et de la lecture à tout âge de la vie.

40- **Siège du programme El Sistema : 1 quai d'Anjou, 75004 Paris**
L'expropriation d'un palais appartenant au Qatar permettra d'en faire une structure permettant d'ouvrir l'éducation à la musique classique à tous les enfants, notamment les plus défavorisés.



LA SOLIDARITÉ

41- **Centre hospitalier de la Présidence : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Centre Pierre Mendès France, 88 rue de Tolbiac, 75013 Paris**
Ce centre hospitalier public sera construit à la place de Tolbiac.

42- **Maison des Aurores (mutilés, pupilles de la Nation, lanceurs d'alerte) : 55 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris**
En remplacement de l'Élysée, ce lieu accueillera en priorité les mutilés qui ont souffert de violences politiques et les lanceurs d'alerte.

43- **Annexe de la Maison du Peuple (crèche, internat, maison de repos) : 9 quai Branly, 75007 Paris**
En remplacement de l'annexe de l'Élysée, ce lieu accueillera les personnes distinguées par votation populaire et qui auraient besoin, aux côtés des personnes défavorisées, d'être protégées.

44- **Foyer d'accueil d'urgence : 246 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris**
L'hôtel de l'actuel ministre de l'Écologie permettra d'accueillir gratuitement des personnes sans domicile.

45- **Hôpital de la République : Hôtel Dieu, 1 parvis Notre-Dame, 75004 Paris**
C'est la partie conservée de l'Hôtel Dieu non attribuée à la cité judiciaire

46- **Sous-sol : Foyer d'urgence ou enterrement de la rotonde Rotonde : Arc de Triomphe, 1 Place Charles de Gaulle, 75008 Paris**
Ce foyer permettra l'accueil des personnes sans-abris.

47- **Résidence du défenseur du peuple (citoyens) : 8 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris**
Cette résidence accueillera les personnes ayant subie des persécutions, et garantira leur sécurité.

48- **Foyer de logements d'urgence : Château de Vincennes, 94300 Vincennes**
Ce foyer assurera l'accueil et l'hébergement des personnes en très grande précarité.

49- **Maison de l'enfance : 5 boulevard des Invalides, 75007 Paris**
Lieu d'accueil et de protection des enfants en difficulté, qui disposera également d'un centre de recherche pour apporter des solutions de long terme.

50- **Maison de la femme : 101 rue de Grenelle, 75007 Paris**
Lieu d'accueil temporaire où les femmes en difficulté seront soignées et accompagnées. Il abritera également un centre de recherche afin de prévenir ces difficultés et apporter des solutions durables.

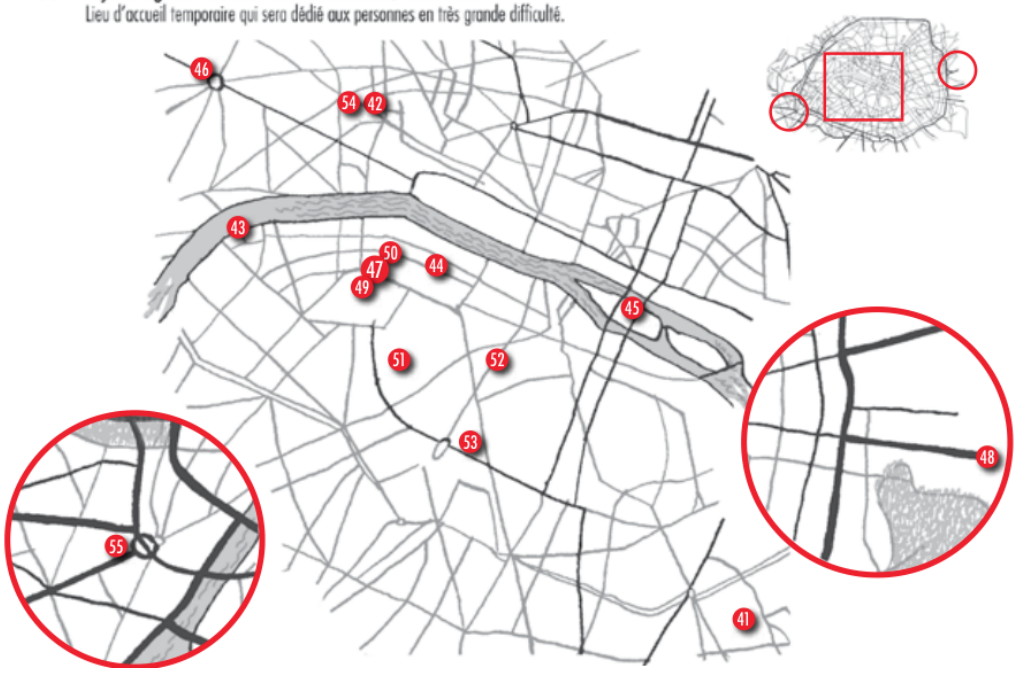
51- **Hôpital de Laënnec : 40 bis rue de Sèvres, 75007 Paris**
Cet ancien hôpital, aujourd'hui le siège d'une marque de mode, deviendra un centre de psychatrie dédié aux traitements innovants en milieu ouvert.

52- **Maison de l'exil : 73 rue Bonaparte, 75006 Paris**
Lieu d'accueil et de protection de l'exil qui abritera un centre d'enseignement et de soins, ainsi qu'un centre de recherche sur la question des migrations.

53- **Maison du Handicap (Centre médical d'État) : 4 rue de Chereuse, 75006 Paris**
Lieu d'accueil où les personnes en situation de handicap en difficulté bénéficieront d'une aide suffisante. Il disposera également d'un centre de recherche appliquée sur le handicap.

54- **Maison de la République : 16 Rue du Cirque, 75008 Paris**
Lieu de repos pour les citoyens méritants, ayant dévoué leur vie à la République ainsi que d'accueil des jeunes engagés ayant besoin de développer un projet.

55- **Foyer d'urgence : 8 avenue de la Porte Molitor, 75016 Paris**
Lieu d'accueil temporaire qui sera dédié aux personnes en très grande difficulté.





LA CULTURE

56- **Hôtel des arts (galeries au rez de chaussée, résidences au premier étage) : ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, 37 quai d'Orsay, 75007 Paris**
L'actuel hôtel du ministre sera transformé en espace d'accueil pour artistes et chercheurs étrangers.

57- **Fusion de la Cinémathèque et du forum des images - Chatelet-Les Halles, 75001 Paris**
Ces deux institutions complémentaires peinent à vivre actuellement, c'est seulement en formant un ensemble qu'elles pourront être utiles.

58- **Rénovation architecturale et extension de la BNF : Bibliothèque Nationale de France – Site François Mitterrand, 47 quai François Mauriac, 75013 Paris**
La Bibliothèque nationale de France bénéficiera d'une plus grande utilité en devenant un lieu de conservation et de circulation des cultures numériques, en appui à la licence globale qui sera créée.

59- **Palais des fêtes : Jardin d'Acclimatation, 8 avenue du Mahatma Gandhi, 75016 Paris**
En remplacement de la fondation Louis Vuitton, ce lieu accueillera de nombreuses fêtes.

60- **Guignol de la République : 27 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris**
Le guignol de la République sera un espace de satire et de protection pour les personnalités critiques des pouvoirs établis.

61- **Bibliothèque de la République : Panthéon**
Située au Panthéon, cette bibliothèque disposera d'un décor majestueux.

62- **Résidence de la République (chercheurs et artistes) : Musée Rodin, 77 rue de Varenne, 75007 Paris**
Cette résidence accueillera les artistes et chercheurs invités par la République en France.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



63- **Déblaiement des fosses de la Concorde, renforcement de la place et création de galeries : Concorde, 5-9 place de la Concorde, 75008 Paris**
La place de la Concorde disposait de fosses qui ont été remplies par du remblai et peuvent donc être déterrées.

64- **Grand Jardin de la République (Expropriation des ambassades des États-Unis et du Royaume-Uni, création d'un continuum avec les jardins de l'Élysée, des Champs-Élysées et du jardin des Tuileries) : 10 avenue Gabriel, 75008 Paris**
Le jardins de l'Élysée et ceux des ambassades des États-Unis et du Royaume-Uni seront ouverts afin de créer un ensemble continu de ce jardin, afin de raviver cet espace agréable.

65- **Piétonisation/enterrement de la voie Georges Pompidou : Jardins des Champs-Élysées, voie Georges Pompidou, 75008 Paris.**
La voie Georges Pompidou sera piétonnisée afin d'accroître l'espace vert et redonner une respiration à Paris.

66- **Destruction de la Tour de Jussieu : Sorbonne Université- Faculté des sciences et ingénierie, 8 rue Cuvier**
Cette tour sera détruite pour ne pas gâcher le paysage et les perspectives de Paris.

67- **Réaménagement de l'ensemble des quais afin de faire de la ville un espace fluvial : 124 voie Georges Pompidou, 75004 Paris**
Un grand plan d'organisation des quais et du trafic fluvial sera mis en œuvre, afin d'assurer un approvisionnement de la ville qui permette de se défaire du périphérique et de désengorger la ville.

68- **Extension du square sur le parvis de Notre Dame : 7 parvis Notre-Dame, 75004 Paris**
Cette extension permettra de créer un continuum entre les différents espaces végétaux.

69- **Construction de bassins et d'un square de la Ville : 6 place de l'Hôtel de Ville-Esplanade de la Libération, 75004 Paris**
Le réaménagement de cette place qui fait face à l'Hôtel de Ville permettra de créer une continuité avec la place du Châtelet et de verdir le paysage.

70- **Verrière de la République (Jardins couverts) : République, esplanade André Tollet, 75011 Paris**
À la place de la République, ce lieu permettra de créer un microclimat au sein de Paris, avec le rétablissement des oriflammes, fontaines et squares.

71- **Unification et ouverture au public des jardins de Matignon, du jardin Catherine Labouré et de l'ambassade d'Italie (expropriation) : 7 cité de Varenne, 75007 Paris**
Le jardin de Matignon sera uni avec le jardin Catherine Labouré et celui de l'ambassade d'Italie, afin de créer un nouvel espace vert.

72- **Dénivellement afin de donner un accès au quai qui débouche sur l'arsenal : Bastille, 34 boulevard Bourdon, 75004 Paris,**
Le dénivellement de cette voie permettra de donner accès au quai qui débouche sur l'arsenal.

73- **Réaménagement de la place de la Bastille : Place de la Bastille, 75004 Paris**
Grâce à un réaménagement et la reconstruction d'un bâtiment de l'arsenal, la place de la Bastille retrouvera de sa superbe.

74- **Transformation de la façade de l'Opera Bastille – Opéra Bastille, 2 rue de Charenton, 75012 Paris**

75- **Concours sur la façade du Sacré Cœur : Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, 35 rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris**
La façade du Sacré-Cœur fera l'objet d'un concours afin de l'agrémenter et se la réapproprier.

76- **Enterrement de l'avenue Foch : Jardins de l'Avenue Foch, avenue Foch, 75116 Paris**
L'enterrement de l'avenue Foch sera mis en œuvre pour dégager des espaces verts, aujourd'hui très peu utilisés à cause de la circulation automobile.

77- **Transformation de l'esplanade des mutilés (« bosquéisation ») : Esplanade des invalides, avenue du Maréchal Gallieni, 75007 Paris**
Aujourd'hui limitée dans ses perspectives, l'esplanade des Invalides sera réaménagée afin d'étendre les espaces verts.

78- **Destruction du mur d'enceinte du Musée Rodin : Musée Rodin, 21 boulevard des Invalides, 75007 Paris**
Cette destruction permettra de donner libre accès à son jardin et de la fusionner avec les autres espaces verts.

79- **Transformation du jardin du Musée Rodin : Musée Rodin, 75007 Paris**
Cette transformation, dans le respect de ses desseins, visera à y donner libre accès et fusionner son jardin avec les espaces verts environnants.

80- **Construction de colonnades des mutilés – Place des Invalides, 75007 Paris**
Ces colonnades déjà prévues dans le plan initial des Invalides seront bâties en l'honneur des mutilés et des victimes de la violence politique depuis la Commune.

81- **Abeille de la République (sculpture sur l'Arc de triomphe) : Arc de triomphe, passage du Souvenir, 75116 Paris**
L'achèvement de l'Arc de triomphe dont les plans initiaux prévoyaient l'existence d'une statue symbolique au-dessus de celle-ci.

82- **Dénivellement des anciens quais des tuileries : Quai des Tulleries, 24-42 quai Aimé Césaire, 75001 Paris**
Ce dénivellement permettra l'extension de la ville fluviale, et donnera un accès direct à la Seine.

83- **Fosses (jardins fruitiers) : Concorde, 5-9 place de la Concorde, 75008 Paris**
Ces arbres fruitiers seront disposés à la place de la Concorde.

84- **Transformation du jardin des tuileries : Jardin des Tuileries, 75001 Paris**
Ce jardin sera relié à l'immense espace vert allant de la maison du peuple au grand jardin de la République.

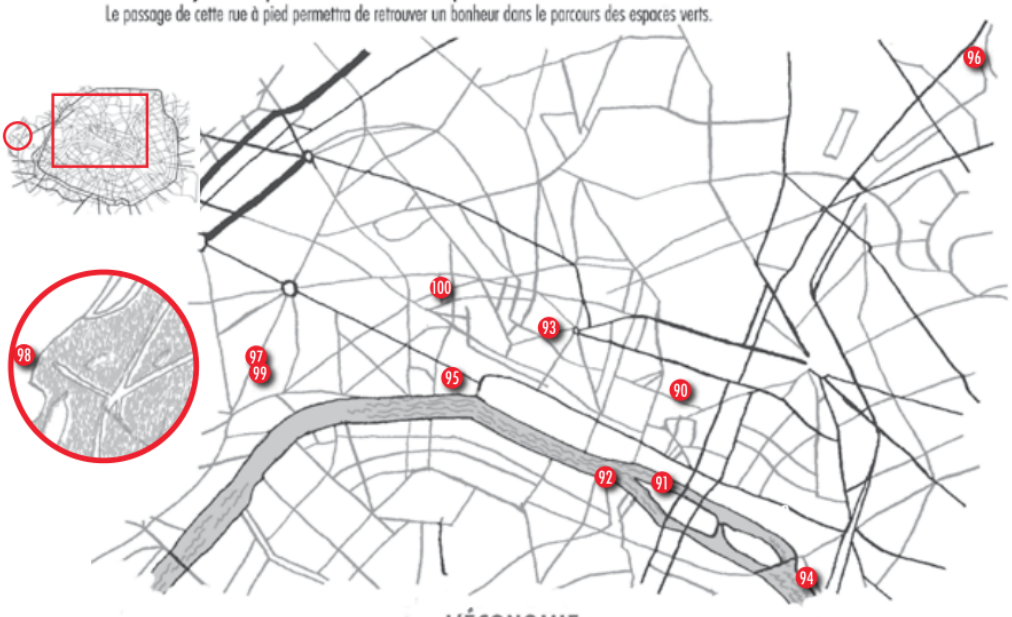
85- **Enterrement de la voie et déplacement des fêtes foraines (projet Gilles Clément 1991) : Quai des Tuileries, 30-36 quai Aimé Césaire, 75001 Paris**
Les fêtes foraines basculeront de la partie nord des tuileries vers la partie sud, en application du projet de Gilles Clément conçu en 1991.

86- **Rétablissement des oriflammes – Statue de la République, terrasse Émilienne Moreau-Evrard, 75010 Paris**
Les oriflammes qui ornaient la place de la République seront rétablies.

87- **Reconstruction des fontaines et de squares – 18 place de la République 75010 Paris**
Cette reconstruction permettra le rétablissement architectural de la place de la République.

88- **Recontinuation du parvis du Centre Pompidou : Centre Pompidou, 123 rue Rambuteau, 75004 Paris**
Cette recontinuation permettra de reconstituer la continuité entre le parvis et le Centre Pompidou.

89- **Jonction des jardins : Square de l'Île-de-France, 3 quai de l'Archevêché, 75004 Paris**
Le passage de cette rue à pied permettra de retrouver un bonheur dans le parcours des espaces verts.



L'ÉCONOMIE

90- **Nouvelles Halles Marchandes (médailles agricoles et artisanales) : Chatelet-Les Halles, 93 passage de la Canopée, 75001 Paris.**
L'espace commercial actuel sera dévasté et dévoué à une sélection d'artisans et d'agriculteurs, ainsi qu'à une exposition de leurs produits et de ventes directes avec des aménagements fluviaux.

91- **Création de ruelles marchandes – Cité, place Louis Lépine, 75004 Paris**
Ces ruelles marchandes accompagneront la Halle aux animaux et les lieux de vente des différents végétaux.

92- **Maison des Artisans de la République : Monnaie de Paris, 11 A quai de Conti, 75006 Paris**
L'actuel hôtel de la Monnaie sera transformé en Maison des Artisans de la République, un corps créé pour valoriser l'ensemble des professions où la France excelle, afin de concevoir des lignes de production représentant le meilleur savoir-faire français.

93- **Couturier de l'État : 11 place Vendôme, 75001 Paris**
Le ministère de la Justice sera évacué de ce lieu, et y sera placé le couturier de l'État, chargé de l'élaboration des costumes de la République.

94- **Ateliers de la République : 1 place Mazas, 75012 Paris**
Ce lieu permettra d'accueillir l'artisanat d'État, dont le siège sera à l'Hôtel de la Monnaie.

95- **Tunnel des tuileries : galerie des artisans d'État : Quai des Tuileries, quai Aimé Césaire, 75001 Paris**
Ce lieu accueillera des galeries d'artisans d'État.

96- **Halle de Rouvray – Cuisines de la République : Parc de la Villette, 60 quai de la Marne, 75019 Paris**
La Halle de Rouvray sera dévouée aux cuisines de la République, lieu formant les cuisiniers du régime et permettant à chaque français de se nourrir au restaurant d'État.

97- **Maison des artisans du verre : Galerie-Musée Baccarat, 11 place des États-Unis, 75116 Paris**
Ce lieu permettra aux verriers de la République d'avoir au cœur de Paris un centre d'enseignement et de rayonnement..

98- **Siège de Dassault : 1 rue du Val d'Or, 92210 Saint-Cloud**
Le constructeur Dassault sera nationalisé.

99- **Siège de Lagardère : 4 rue de Presbourg, 75116 Paris**
Le groupe Lagardère sera exproprié.

100- **Maison des compagnons : 96 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris**
Sur le modèle des compagnons du devoir, cet espace sera consacré à l'apprentissage de nombreux métiers et formera l'antichambre des artisans de la République.

LES MÉDIAS

101- **Palais des médias citoyens : Palais Brongniart, 19 Bis rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris**
L'ancienne Bourse accueillera le Palais des médias citoyens où seront installées des rédactions avec une partie audiovisuelle qui leur permettra d'exercer.

102- **Imprimeries de la République : 15 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris**
Ces imprimeries vont permettre aux médias citoyens de faire exister leurs pensées et de réindustrialiser Paris.

103- **Centre de programmation citoyenne : Centre Pompidou, 19 rue Beaubourg, 75004 Paris**
À Pompidou, ce lieu permettra aux personnes cherchant à créer des applications et des outils numériques de bénéficier de ressources publiques.

104- **Salle de rédactions citoyennes – Gaité Lyrique – 257 rue Saint-Martin, 75003 Paris**
Ces salles permettront aux personnes ayant un projet structuré et répondant à un certain nombre de prérequis d'obtenir l'impulsion initiale pour matérialiser leur projet.

105- **Espace audiovisuel citoyen : 18 rue du Professeur Florian Delbarre, 75015 Paris**
Ce lieu sera accessible à toute personne souhaitant disposer d'outils de production pour créer un contenu audiovisuel.

106- **École publique de la Radio : Maison de la Radio, 116 avenue du Président Kennedy, 75016 Paris**
Une école pour les citoyens, leur permettant de comprendre les codes de la Radio et de s'initier à sa production.

107- **Siège de TF1 : 23 avenue Le Jour se Lève, 92100 Boulogne-Billancourt**
Le groupe TF1 sera exproprié.

108- **Institut de l'image : 7 esplanade Henri de France (France Télévisions)**
Situé à l'actuel siège de France Télévisions, cet institut permettra, à qui le souhaite, de comprendre les codes de l'audiovisuel et de s'initier à sa production.



Gouverner

RÉFORME INSTITUTIONNELLE

Référendum instituant une assemblée constituante.

Réformes qui seront proposées dans le cadre de cette initiative constituante :

- Création du référendum d'initiative citoyenne.
- Instauration du principe de mandat révocatoire, et de la possibilité permanente de transformer le mandat représentatif en mandat impératif, à toute échelle.
- Création d'une chambre populaire.
- Tirage au sort partiel, proportionnelle partielle.
- Réforme du financement de la vie politique (loi Cagé).
- Changement de la durée du mandat présidentiel, avec limitation de trois mandats.
- Service d'État.
- Fusion du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État en une Cour de la République.
- Création d'un tribunal populaire et d'un Comité de clémence en charge de la transition républicaine.
- Suppression du Conseil économique et social et du Sénat.
- Premier acte de la recentralisation (suppression des régions, transformées à titre transitoire en gouvernorats, révocables par les présidences de la République et les maisons du peuple, réduction partielle du champ de compétences, rétablissement du duopole commune/département comme unité territoriale de base).
- Fin de la loi électorale PLM.
- Création d'une gouvernementalité numérique : identité citoyenne numérique, possibilité de vote permanente (via blockchain), système de proposition législative participatif (soumission d'amendements *in vivo*, propositions de lois citoyennes).
- Refonte de l'ensemble du système de distinctions républicaines.
- Création d'un poste de défenseur du peuple, élection partielle des juges administratifs et judiciaires.
- Remplacement des préfets par des commissariats contrôlés par des maisons du peuple faisant office d'assemblées.
- Création d'un procureur de la nation.

Réformes à mettre en place immédiatement après l'élection des Présidences et des Assemblées :

• Transformation de Matignon en ministère de la Présidence.

• Rattachement du *Budget* au ministère de la Présidence (décret).

• Rattachement de la DGSE au Quai d'Orsay (décret).

• Création de *ministères permanents* (acquise par loi organique) :

- Arts, Sciences et Médias, Éducation et Supérieur, Recherche

- Société et Production, Travail, Finances, Industrie

- Intérieur, Défense, Extérieur, Droit

- Écologie, Agriculture, Énergie

- Urbanisme et Logement

- Santé

- Technique

• Chaque *ministre d'État* aura ainsi la capacité de trancher, évitant les remontées intempestives au Premier ministre (interministérielles), devenu ministre de la Présidence.

• *Par voie de suite :* réorganisation de l'Administration en grandes directions rattachées à chaque pôle ministériel. Réorganisation de la haute fonction publique en corps correspondants.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

• Création d'un corps de la présidence de la République, sis à l'hôtel de la Marine, qui fusionne avec les trois corps des Affaires étrangères, avec la préfectorale, et incluant des corps de métier intermédiaires : poste d'informaticien en chef de la nation, cinéaste, cuisinier, peintre, poète, écrivain, couturier, horloger, compositeur, libraire, médecin... Création d'un corps policiaro-militaire d'élite sous la direction de l'Élysée, autonomisé de toute hiérarchie, en charge de la sécurité de la Présidence.

• Rattachement *à titre temporaire* du Quai d'Orsay, du CNRS, de la Culture à la Présidence (décret, ministère de la Présidence) afin, par ordonnances et décrets, d'agiliser le processus de réforme de ces instances.

• Réinstauration de la grâce collective.

• Déménagement de la Présidence au palais du Luxembourg et en ses dépendances adjacentes. Investissement des Invalides comme lieu du gouvernement. Construction du pôle civil de la Présidence au Val-de-Grâce, aux côtés du Collège de la République.

Réquisition des mairies d'arrondissement ainsi que des principaux espaces publics désaffectés ou mal affectés (ex. : Hôtel-Dieu) et transformation en services publics de première nécessité *de la* Présidence.

- Création d'un droit de réquisition et d'appel de toute décision judiciaire auprès du seul président.
- Octroi des pleins pouvoirs urbanistiques à Paris.

Par le secrétaire général de l'Élysée :

- Sécurisation immédiate de l'ensemble des communications de la Présidence par l'adoption *ad hoc* d'un nouveau système OTR autonomisé des services de l'État.
- Nomination immédiate d'un nouveau directeur de cabinet des DGSE, DRM, DGSI et du directeur de TRACFIN, procureur de la République, directeur du Trésor. Mise sous tutelle *factuelle* des directeurs et énonciation de consignes strictes de conservation des données. Déclaration publique menaçant tout fonctionnaire ou haut fonctionnaire exécutant ou ordonnant une destruction de fichiers compromettants.
- Demande de regroupement et saisine de l'ensemble des *fichiers de renseignement* prouvant une utilisation de l'État à des fins politiques.
- Demande de *blancs* sur l'ensemble des dirigeants du CAC 40, directeurs d'administration, préfets, employés de l'Élysée et de cabinet, leurs contacts politiques, extérieurs.
- Remplacement de l'ensemble des fonctions support de la Présidence, fusion des deux premiers régiments d'infanterie de la Garde républicaine mis sous l'autorité directe du ministère de la Présidence, en charge de la sécurisation de l'appareil d'État.
- Supervision et validation individuelle de la nomination de l'ensemble des directeurs de cabinet et exigence de l'adjonction systématique d'un conseiller politique n'appartenant pas à la haute fonction publique, et ayant contreseing pour toute décision prise en délégation de signature, directement rattaché à la Présidence.
- Révocation de l'ensemble des directeurs d'administration et préfets, maintenus en fonction par *intérim* pendant six mois à un an.
- Convocation de l'ensemble des directeurs d'administration et secrétaires généraux des ministères à l'Élysée :

Considérez-vous comme directeurs en fonction. Chaque fuite provenant de votre ministère sera considérée comme étant de votre responsabilité. Vous ne serez, pour une part d'entre vous, pas en accord avec les décisions qui vont être prises par les représentants de la nation qui vous dirigeront : vous vous trouverez cependant, pour la première fois de votre existence, face à des hommes du peuple à qui vous devrez entière obéissance, et qui auront instruction de sanctionner la moindre défaillance de votre part. L'État appartient à la nation. Certains d'entre vous considèrent que l'intérêt primordial qu'ils ont à défendre est celui de leur corps. Qu'ils sachent qu'à présent celui du peuple primera. Le moindre indice de déloyauté entraînera une

sanction immédiate, quel que soit votre rang, quel que soit le pouvoir que vous croyez détenir. Vous êtes en sursis, et le demeurerez jusqu'à ce que vous ayez fait preuve de votre loyauté.

• Convocation de l'ensemble des directeurs de cabinet :

Vous serez l'âme et le sang de ce nouveau pouvoir. Aucun écart, aucune fuite, aucun abus ne sera toléré. N'en tolérez à votre tour aucun. Convoquez immédiatement les directeurs d'administration, secrétaires généraux et leurs adjoints : ayez toujours sous la main un remplaçant possible, n'hésitez pas à vous y substituer. Soyez durs et intimidants. Brisez toute velléité d'affirmation personnelle. Reliez-vous directement à la Présidence, qui vous prêtera tous les services qui seront requis aux fins d'affirmation de votre autorité. Vous aurez en face de vous des gestionnaires et des exécutants. Faites-le-leur sentir. Vos ministres vous sembleront parfois peu préparés, hésitants. Sachez que vous leur devez entière loyauté. Aucun contournement, aucune décision ne saurait être prise sans leur acceptation explicite ou celle de leur conseiller politique, agissant en représentation.

• Convocation du directeur du Trésor, afin de préparer une politique de contrôle des changes et d'exiger fidélité sous silence. Refus de toute démission en cas de refus de coopération, transfert immédiat des pouvoirs effectifs à son directeur adjoint et maintien en poste.

• Prise de contact avec l'ensemble des dirigeants du CAC 40, CAC Next 20 :

L'État est de retour, et vous êtes requis à son service. Élaborez une liste de vos priorités par secteur et de vos meilleurs éléments. Si nous agissons de concert, et si vous vous pliez aux priorités de la nation, nos services se mettront à votre disposition.

• Convocation immédiate des principales ambassades, retrait *de principe* des lettres de créance et démantèlement des dispositifs d'espionnage les plus apparents.

• Expulsion de la CIA.

• Mise en œuvre d'un Comité de poursuites touchant

à l'ensemble des fonctionnaires ayant participé,

supervisé ou donné visa à des opérations de maintien

de l'ordre menées sous les trois mandats précédents

et ayant amené à des conséquences lourdes pour

les populations, placé sous la direction du Tribunal

populaire et ayant pleins pouvoirs administratifs,

sous le seul contrôle du Comité de clémence.

• Doublonnage hiérarchique au sein de toutes les administrations et préfectures à six mois.

HAUTE FONCTION PUBLIQUE

Par réforme réglementaire et ordonnances législatives :

- Ouverture de l'accès aux grands corps à toutes les catégories de fonctionnaires, sélection via dossier et entretien, mise sous tutelle politique des jurys. Accession aux grands corps pour des durées décennales.
- Fusion des corps territoriaux et des corps d'État.
- Fusion de l'IGF, de la Cour des comptes et du corps des administrateurs civils de Bercy, devenus corps économiques. Création d'un nouveau corps de sortie de l'X, spécialisé dans les enjeux numériques, le calcul algorithmique et l'ingénierie informatique.
- Fusion du corps des Mines et des corps *secondaires*, devenus corps industriels.
- Fusion de l'ENM, de l'INET, de l'ENA et des grands corps techniques en une École d'État. Suppression du classement de sortie. Division en six branches : justice, économie, régalien (intérieur, extérieur), administratif, territorial, technique. Interdiction de toute porosité les dix premières années.
- Conseil d'État : fusionné avec le Conseil constitutionnel et les corps administratifs et soumis à l'autorité du défenseur du peuple. Intégration de la fonction conseil du Conseil d'État au sein des services de la Présidence.
- Interdiction aux hauts fonctionnaires de devenir élus de la nation sans démission préalable du corps.
- Interdiction faite aux élus de la nation d'accéder à la haute fonction publique sans une période de carence de cinq ans. Publication de l'ensemble des avis de la commission de déontologie (rétroactivement), refondée afin d'intégrer des citoyens et intégrée au défenseur du peuple.
- Ouverture de la fonction publique aux docteurs : systématisation du principe de recrutement d'un docteur (qualifié) pour un haut fonctionnaire recruté via une autre voie.
- Refondation des inspections générales, intégrées sous la tutelle du défenseur du peuple et séparées des grands corps d'État.
- Élection du gouverneur de la Banque de France, du procureur de la Nation et du défenseur du peuple.

Réformes sectorielles additionnelles

Cette liste regroupera, sans exclusive, les principales propositions idéologiques, mais aussi administratives, permettant de donner un contenu et d'accompagner la réforme administrative et politique de la France, associant *propositions de fond* et restructurations sectorielles, afin d'accélérer sa transformation.

JUSTICE

- Extension, par référendum et à titre transitoire, à vingt-quatre membres du Conseil constitutionnel.
- Adoption du principe d'élection, avant son intégration à la Cour de la République, au sein de la magistrature.
- Création d'un poste de procureur de la Nation, élu.
- Création d'une Tribunal populaire et d'un Comité de clémence.
- Absorption du CSM par le défenseur du peuple et adjonction d'un corps d'inspection, directement accessible à tout justiciable via une refonte de la commission d'admission des requêtes, mettant fin à l'impunité existant *de facto* au sein de la magistrature.
- Systématisation de dispositifs d'enregistrement audio ou vidéo et retour de la collégialité obligatoire en toute matière pénale.
- Réforme radicale de la justice administrative et de ses modalités de recrutement.
- Transformation de la Cour de justice de la République en un tribunal à jury sous l'autorité du Tribunal populaire et du Comité de clémence.
- Adoption de lois d'orientation générale de la politique pénale à la majorité qualifiée.
- Reprise des instructions individuelles et publication quinquennale de celles-ci (délai de carence), sauf en cas d'intérêt primordial de la nation (décennal).
- Fin de la rétention de sûreté et des peines plancher.
- Création d'une peine d'indignité nationale ; fin des comparutions immédiates.
- Réforme du code de procédure pénale ; simplification de l'application des peines.
- Grande réforme de la procédure civile.
- Renforcement des peines relatives aux malversations financières, déploiement d'un véritable parquet financier doté de moyens décuplés.
- Renforcement des moyens de l'ASE, refonte de la justice aux affaires familiales.
- Transfert de la DCPJ sous la tutelle du garde des Sceaux.
- Création d'un service public de la Défense intégré à la Sécurité sociale.
- Identité judiciaire unique et sécurisée centralisant l'ensemble des contentieux.
- Renforcement de la confidentialité au cours des procédures préliminaires et de la transparence des procédures *post-factum*.
- Augmentation des crédits de fonctionnement, des CIP, et refonte de l'administration pénitentiaire.

• Autonomisation hiérarchique du greffe.

• Séparation définitive des carrières de procureur et de juge.

• Fin des écoles de formation des barreaux, rétablissement d'un système d'apprentissage.

INTÉRIEUR

• Municipalisation de la Police nationale.

• Refonte de la politique de formation et de recrutement des forces de l'ordre, création de structures d'enseignement régionales.

• Fin de Vigipirate.

• Retour de la Gendarmerie nationale dans les structures de défense.

• Réforme du financement électoral.

• Révision de l'ensemble des dispositifs de sécurité concernant des politiciens et « personnalités publiques exposées ».

• Contraventionnalisation de l'outrage.

• Suppression des brigades anticriminalité, généralisation du principe de police de proximité, refonte de l'évaluation statistique et fin des primes à la performance.

• Renforcement des moyens destinés à la lutte contre la criminalité en col blanc, et ciblage d'un nombre déterminé de personnalités soupçonnées de corruption et de trafic d'influence.

• Refonte du syndicalisme policier, fin de la cogestion et dissolution des syndicats existants.

• Création d'un nouveau corps d'inspection indépendant des forces de l'ordre.

• Commission d'enquête sur les violences politiques commises lors du quinquennat précédent.

• Abandon des outils de maintien de l'ordre « intermédiaires », fin de l'utilisation d'unités non spécialisées dans le maintien de l'ordre.

• Dissolution des BRAV-M.

• Création d'un récépissé de contrôle d'identité.

• Dématérialisation de la procédure, programme de réduction systématique de la bureaucratie et recrutement de fonctions supports aux agents assermentés.

• Séparation des branches judiciaires et renseignement de la DGSI.

- Refonte et réduction des fichiers de police, sécurisation de leur accès et mise en place d'une politique de poursuites stricte contre tout accès non autorisé.
- Programme d'investissement immobilier et informatique relatif aux conditions d'exercice des agents de la paix.
- Régularisation des sans-papiers présents sur le territoire satisfaisant à des critères d'assimilation, accompagnée d'obligations de service à la nation, d'une conditionnalisation du regroupement familial et d'une déconcentration du traitement de l'asile au niveau consulaire ; développement d'une politique d'attractivité en faveur des individus les plus formés, via la refonte des programmes existant et leur fusion avec ceux du Quai d'Orsay ; réduction des temps de rétention administratifs ; fin des tribunaux d'exception en bordure des lieux d'arrivée ; accroissement des moyens relatifs au traitement administratif des questions migratoires ; systématisation des obligations d'accompagnement et de formation des demandeurs d'asile.
- Renforcement des prérogatives de police judiciaire des douanes.
- Systématisation des sanctions en cas de violations déontologiques et création d'outils de saisine directe par les citoyens aux échelles locales, avec obligation de transparence dans le traitement au sein de commissions mixtes (par exemple non-port de RIO).
- Référendum sur une réforme « portugaise » du marché de la drogue, proposant la création d'un marché de la cigarette et du cannabis sous strict contrôle étatique, accompagnée d'une dépénalisation de l'usage de toute drogue, légalisation de la prostitution, recréation de « maisons de passe » sur le modèle allemand et stricte campagne de lutte contre tous les marchés parallèles, la traite humaine et les atteintes à la santé.
- Retrait des prérogatives locales sur les questions de vidéosurveillance.

EXTÉRIEUR ET DÉFENSE

- Création d'un ministère de la France à l'étranger, chargé de toutes les politiques de développement, absorbant l'AFD et mettant fin aux versements mutualisés, hors institutions internationales.
- Mise en place d'une politique de coopération strictement bilatérale, directement embranchée aux politiques migratoires, et centrée sur la création de dispositifs sous contrôle direct, en lien avec le rayonnement éducatif et culturel du pays.
- Fin des régimes d'exception du Luxembourg, de Monaco et d'Andorre. Destitution des archiducs et des familles princières. Création de gouvernorats, suspension immédiate de tous les flux financiers et fermeture des frontières, appropriation des réserves économiques.

- Élaboration de *traités spécifiques* avec l'Espagne, l'Italie, le Portugal et le Sud méditerranéen, visant à créer une union politique méditerranéenne passant par une exportation des institutions républicaines et l'établissement d'accords de coopération et d'échanges administratifs, éducatifs, universitaires et industriels massifs.
- Lourd investissement en une politique de la francophonie et d'exportation du modèle républicain.
- Sortie de l'OTAN, réduction des contributions aux instances internationales *secondaires*, réduction de l'aide au développement multilatérale aux chantiers prioritaires et transformation des autres crédits en crédits de coopération, appuyés par une politique offensive de réétatisation de l'espace africain, négociation d'accords d'État et d'une politique de grands contrats avec les grandes entreprises nationalisées
- Révision de l'ensemble des accords de défense.
- Réorientation de la politique industrielle d'armement par un réalignement de la production privée sur les priorités stratégiques de la patrie et une reprise en main des conseils d'administration de Dassault, Thalès, Airbus, etc.
- Relance du programme d'un deuxième porte-avions nucléaire.
- Réduction à cinq sous-marins nucléaires.
- Développement de forces de contact marines et d'une politique de ports francs.
- Politique active et mise en visibilité de l'accueil de dissidents et de lanceurs d'alerte.

BERCY

- Instauration d'une politique de contrôle des capitaux.
- Reprise de contrôle de la politique monétaire, réévaluation des objectifs d'inflation.
- Création d'établissements de crédit à capital public par secteur économique.
- Réforme de MiFid 2.
- Mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières.
- Création d'un pôle public d'information et de notation des outils financiers.
- Séparation des banques de dépôt et d'affaires.
- Création d'un dispositif d'escompte public pour TPE et PME.
- Reprise de contrôle sur la politique douanière et commerciale de la France sur des critères écologiques, sanitaires et sociaux.
- Déconditionnalisation du RSA et recentralisation de la gestion des minima sociaux.
- Réinternalisation des missions de l'État transférées à des opérateurs.

• Plan de renationalisation et de déploiement international de services publics essentiels (énergie, transports, communication).

Instauration d'une stratégie de contrôle des investissements industriels reposant en partie sur des manœuvres indirectes concentrées sur des dirigeants locaux, permettant à l'État de retrouver des marges sans avoir à engager sa crédibilité financière immédiatement (par exemple : accroissement des obligations réglementaires sur le secteur des télécoms, sous menace de nationalisation).

• Fusion de l'Agence des participations de l'État avec le Commissariat au Plan.

• Mise en place d'une politique d'attractivité industrielle *réelle* à travers l'action du Commissariat au Plan, doté de marges de manœuvre en termes de modulation de la taxation et de l'imposition, visant à la création de filiales industrielles intégrées.

• Refonte complète de la politique fiscale à partir de la fusion de la CSG, de l'IR, des taxes audiovisuelle et d'habitation et du maintien du prélèvement à la source, suppression du RSI, refonte de l'IS et de la TVA, imposition d'une forme unique de rémunération des dirigeants d'entreprise prenant en compte l'ensemble des rémunérations obtenues dans un cadre pluriannuel, unification des statuts d'entreprise.

• Réduction de la charge fiscale sur les foyers par une maîtrise de la politique budgétaire, un accroissement contrôlé de l'inflation, une augmentation de la charge impositive sur les plus hauts revenus et une purge partielle des dettes d'État.

• Renforcement des responsabilités pénales dans le droit au travail, notamment en cas de mise en danger d'autrui et de plans sociaux.

• Fin du secret fiscal.

• Obligation de syndicalisation pour tout travailleur, tirage au sort électif partiel, facilitation de la création et de la dissolution d'instances syndicales.

• Création d'un droit de préemption d'État et salarié sur toute fermeture ou vente d'entreprise.

• Remise à plat radicale des systèmes de financement de la formation continue et réintégration de l'apprentissage au sein des établissements d'enseignement supérieur publics.

• Systématisation de l'attribution de bourses de stage sur critère social.

• Transformation du CICE en un outil exclusivement industriel.

• Versement des minima sociaux sans nécessité de requête préalable.

• Abolition des dispositions bouleversant la hiérarchie des normes au sein de la loi travail, alignement des régimes de retraite et fixation des taux selon l'espérance de vie par catégorie sociale et professionnelle, dégressivité des allocations chômage à partir de la

première année, création d'une caisse de sécurité professionnelle remplaçant les UNEDIC/ASSEDIC/Pôle emploi.

- Lois sur la précarité et la sous-traitance prenant en compte la chronicité et la systématicité des dispositifs dérogatoires.
- Refonte des dispositifs d'aide sociaux prenant en compte l'ensemble du capital, des revenus, des conditions de vie disponibles.
- Droits opposables au travail et au logement sur une durée limitée, invocable à périodes successives.
- Loi sur la représentation des salariés au sein des conseils d'administration.
- Établissement de numerus clausus relatifs aux franchises commerciales aux échelles communales.
- Renforcement de l'AMF, rattachement direct à la présidence de la République.
- Extension des règles prudentielles aux gestionnaires de fonds.
- Extension de la lutte anticoncurrentielle aux gestionnaires de fonds.
- Renforcement du contrôle des frais bancaires et des plafonds applicables.
- Loi programmatique sur la participation centrée sur la transformation des statuts d'entreprise et le renforcement des SCOP.

NUMÉRIQUE

- Création d'un habeas corpus numérique, d'une obligation de plateforme numérique intégrale pour toutes les administrations, à commencer par la Sécurité sociale, généralisation du chiffrement citoyen, imposition de logiciels libres pour l'Administration, déploiement d'un plan industriel matériel à travers une stratégie d'acquisitions pilotée par l'État, souverainisation de la data par le développement de filiales industrielles dans les pays connexes, la relance d'une production industrielle nationale, l'interdiction à terme de toute commercialisation de données personnelles produites localement sans intéressement citoyen.
- Création d'une *Silicon Valley* française par le truchement de la commande publique dans les régions de Toulouse et de Lorraine, s'appuyant sur les paradis fiscaux d'Andorre et de Luxembourg comme base temporaire de financement, relocalisation des filiales de production matérielles suivant le modèle coréen, politique d'investissement massif visant à autoriser la maîtrise des outils de production « intermédiaires » (composants, logiciels) accompagnée d'une politique d'attractivité dans la recherche appliquée.

ÉDUCATION

Supérieur

• Fin de la dualité du système d'enseignement supérieur. Réorientation de l'ensemble des dispositifs de formation continue au sein des institutions d'enseignement publiques. Créations de passerelles à toute étape et concernant toute formation. Refonte complète de l'organisation universitaire actuelle avec création d'un double niveau local et national. Suppression du CNU et remplacement par une Inspection générale du supérieur, composée pour moitié de non-universitaires, en charge des régulations disciplinaires. Interdiction des thèses non financées, retour sur la LRU, refonte du calendrier universitaire visant à une optimisation de l'utilisation des ressources (été fonctionnel), création de postes de maîtrise de conférence et de professorat *ad hoc*, augmentation immédiate de 30 % des budgets de toutes les structures universitaires publiques, suppression du crédit impôt recherche et des regroupements d'établissements, fusion des classes préparatoires au sein de filières sélectives intégrées à l'université avec quotas de boursiers, politique de diffusion de la recherche nationale en libre accès. Fin de l'ANR et des grands programmes de recherche. Généralisation du principe disciplinaire en licence, avec un examen national de fin de cursus non disciplinaire valant contrôle des connaissances et compétences.

Secondaire

• Fin de la politique de massification, ouverture de classes réservées aux femmes visant à renforcer leur accès aux filières sélectives, création de lycées d'État et d'internats publics départementaux, généralisation du modèle des capacités. Augmentation des salaires des professeurs du secondaire, création de manuels uniques édités par un pôle public, suppression de la distinction Capes/agrégation, renationalisation et reterminalisation du baccalauréat, refonte de la politique éducative à destination des plus fragiles par le truchement d'une dualisation des systèmes éducatifs doublée de la création de passerelles systématiques, suppression du statut dérogatoire des lycées de la montagne Sainte-Geneviève, systématisation des classes bilingues dès la sixième, spécialisation renforcée dès la troisième en échange d'une possibilité d'accès à toute filière universitaire selon les niveaux, refonte complète du système de remplacements et des systèmes de direction des collèges et lycées. Création d'un corps d'enseignants d'aide scolaire. Ouverture des institutions en dehors du temps scolaire. Création de trois classes d'élite par internat départemental, dont une non mixte à destination exclusive de femmes, dans le cadre d'une politique massive de reféministation des corps d'élite et de l'enseignement supérieur. Refonte de la carte scolaire et absorption du parc scolaire privé.

Primaire et antéprimaire

• Droit opposable à la place en crèche, communalisation de l'école primaire, recentrage des programmes nationaux sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et la maîtrise des fondamentaux en histoire, langues et mathématiques. Généralisation du

principe de l'enseignement plurilingue à partir du CP. Création d'un examen d'entrée national en sixième, création d'un corps des professeurs des écoles, identifiable à l'uniforme. Expérimentation de mesures d'autonomisation de gestion pour les directeurs d'école avec péréquation relative à l'attribution des fonds pour les zones les plus défavorisées, généralisation des classes à niveaux agglomérés.

SANTÉ

- Plan national de lutte contre les déserts médicaux par la création de corps publics de médecins. Fin de la tarification à l'acte et de la diarchie hospitalière par la création d'un corps de direction hospitalière composé de médecins, création d'un corps de médecins généralistes, encadrement renforcé du dépassement d'honoraires, réforme des études de médecine, création d'une mutuelle publique, achèvement progressif des mutuelles privées, refonte de la politique de prescription et de tarification médicamenteuse. Réforme et renforcement des pouvoirs de l'IGAS, prise de participation forcée dans les laboratoires de recherche médicaux, suppression des agences régionales de santé. Restructuration massive de l'administration centrale, purgeant les instances doublons et verticalisant le processus de décision. Réforme de l'encadrement des honoraires de la médecine libérale, augmentation de la rémunération des internes, surtaxation des cliniques privées et mise en place d'une obligation d'accueil de populations en difficulté financière, refonte de la fonction hospitalière et des grilles de rémunération des soignants, numérisation complète de l'assurance maladie, systématisation de l'usage de la carte Vitale et obligation d'acceptation des paiements par carte bancaire, remboursement intégral des soins dentaires, déploiement d'un réseau public de maisons de retraite. Création de monopoles d'État relatifs à la distribution d'alcool, cigarettes et toute autre forme de drogue. Grand plan vieillesse nationalisant la politique de dépendance et incitant lourdement aux regroupements familiaux. Création d'un corps de médecine ambulatoire incluant infirmiers et aides à domicile au sein de la fonction publique hospitalière, doté d'un cursus sélectif en amont centré sur la pratique et les rapports humains.

AGRICULTURE ET MER

- Nouvelle révolution verte amenant à un plan de transition décennal vers une agriculture douce, refonte de la PAC dans un cadre extracommunautaire, déploiement des subventions liées à l'unité de main-d'œuvre et non plus aux tailles d'exploitation, création d'une charte constitutionnelle du droit du vivant, réduction de la dépendance à l'exportation et fin de l'abattage industriel de masse, renforcement des soutiens à la transition agricole, suppression des droits de propriété intellectuelle sur les semences agricoles, réorientation compensatoire des aides nationales destinées aux grandes exploitations industrielles, obligation de traçabilité

- y compris intermédiaire - systématisée à l'exploitation près, mise en place de contrôles sanitaires instrumentaux visant à compenser les déséquilibres de coûts de production avec les pays intra et hors UE, renforcement de l'arsenal législatif et réglementaire concernant les pesticides, instauration d'un minimum vital pour toute fonction agricole non industrielle. Plan forêt amenant à la réduction des coupes rases, au rétablissement de l'ONF et à la mise en œuvre d'une politique industrielle intégrée de la filière bois sous la direction de l'État.

• Rééquilibrage de l'ultraspécialisation industrielle par régions, création de pôles aux échelles intrarégionales sous la direction des commissaires du gouvernement.

• Loi sur la pêche permettant un renforcement de l'attractivité du secteur, des unités locales, la fin du chalutage en eaux profondes et la renégociation des quotas photiques et la reconstitution des ressources pélagiques. Restructuration de la production piscicole vivrière.

• Interdiction progressive des pavillons de complaisance.

• Adoption d'un plan mer allant de la refonte de notre politique industrielle à éducative, permettant à la France de redevenir la puissance navale qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, et relégitimant le rattachement d'immenses espaces marins à son territoire en en faisant des havres écologiques. Plan portuaire visant à reprendre la suprématie européenne.

• Priorisation de toute politique environnementale sur le rétablissement de la biodiversité naturelle.

CULTURE ET COMMUNICATION

• Révision des autorisations d'émettre liées aux conventions audiovisuelles. Suppression des niches fiscales liées au mécénat, de la Hadopi, instauration de la licence globale, réforme du droit d'auteur et réduction des droits patrimoniaux, réarmement de l'industrie de l'animation, réforme du marché du livre visant à réduire la dépendance à la surproduction et créant des obligations de soutien transversales par le truchement de taxes affectées sur le modèle cinématographique, multiplication des résidences artistiques d'État (déconcentrées), remise sous tutelle étatique des EPIC, retrait des compétences culturelles aux régions. Relance d'un programme de commandes publiques discrétionnaire (budget ministériel *ad hoc*).

• Renforcement des obligations anticoncentrationnelles dans les médias et la presse, distribution citoyenne des capitaux des médias libérés, obligation pénale de déclaration de tout conflit d'intérêts pour les journalistes, création d'un sas entre actionnaires et rédaction, refonte du CSA, création d'une autorité de contrôle similaire pour la presse écrite, réorientation des aides publiques à la presse sur critère de diversité de l'actionnariat et d'indépendance de la rédaction, extension de l'intermittence aux journalistes. Révision des cahiers des charges des médias audiovisuels et renforcement

immédiat des obligations de production et de diffusion culturelles nationales pour tout acteur étranger, menace de remise en cause des fréquences hertziennes attribuées et des droits d'exploitation nationaux, renforcement des obligations de couverture des opérateurs, remise en jeu immédiate des attributions de fréquence et création d'une autorisation d'émettre pour les plateformes de VOD, réforme de la chronologie des médias, mise à bas des baronnies de production dans la télévision publique, fin de la publicité sur les radios publiques, réduction des financements des médias audiovisuels d'État et internalisation de la production.

- Création d'un ministère des Arts parallèle à celle d'un ministère de la Communication, d'un Centre national de la photographie, refonte complète des politiques de démocratisation culturelle au sein des grandes institutions publiques et généralisation de la pratique artistique par l'importation du dispositif *El Sistema*.

ÉCOLOGIE ET LOGEMENT

- Accélération de la transition écologique via une réorientation drastique et forcée de l'appareil industriel et de la politique économique et fiscale.
- Création de pôles industriels réunissant les grandes multinationales françaises et des tissus de TPE se concentrant sur la création de valeur ajoutée et des modèles de spécialisation (notamment l'autonomisation de la production d'énergie locale).
- Création de l'équivalent de *bad banks* industrielles en ce qui concerne les industries les plus polluantes.
- Fin de la concurrence dans le secteur énergétique.
- Abrogation de la loi ELAN.
- Modulation des tarifs énergétiques selon le niveau de consommation, et octroi d'un minima vital forfaitaire.
- Grand plan de rénovation thermique forcée à l'échelle du pays.
- Création d'une garantie universelle des loyers.
- Imposition des transactions immobilières récurrentes.
- Interdiction complète du diesel à cinq ans, de la voiture individuelle en ville à la même échelle, référendum sur l'énergie nucléaire à quinze ans, réduction de la publicité (généralisée), traçabilité de l'ensemble des productions agricoles et industrielles, y compris intermédiaires, à trois ans.
- Renationalisation des entreprises de distribution de l'eau.
- Renationalisation du secteur de la distribution postale.

- Nettoyage des « écuries d'Augias » (bailleurs publics, HLM, etc.), généralisation du contrôle des prix sur les loyers, création d'une limite haute de pourcentage de revenus dédié aux *utilities* (eau, chauffage, électricité) contre établissement d'un maxima de dépenses énergétiques et de ressources.
- Mise en place d'une politique urbanistique rigide et nationale, mettant à bas les ZAC et ZAI, réorientation de la production de logements et de bâtiments, de commerces et de concentrations industrielles plaçant la question esthétique et écologique au cœur de ses préoccupations.
- Mise sous tutelle étatique immédiate de toutes les communes n'ayant pas atteint 20 % de logements sociaux.
- Grand plan d'investissement dans le ferroutage et le cabotage.
- Nationalisation des autoroutes.
- Réorientation des dispositifs fiscaux d'exception en faveur des circuits courts et des commerces de proximité.
- Réinauguration d'une politique de grands travaux, privilégiant le redéploiement des lignes ferroviaires nationales et l'adaptation du tissu urbain aux enjeux écologiques, notamment via de lourds aménagements de la voirie et un renforcement de l'usage des transports fluviaux, y compris via la création de canaux.
- Plan d'arrêt et de reconversion des sols artificialisés, d'écoconception des produits de consommation et de réorientation massive des friches industrielles existantes.
- Orientation des opérations de financement écologiques par un système de notation produisant un effet de cote/décote du refinancement des banques privées par la Banque centrale.
- Réflexion sur l'opportunité de la création de taux d'intérêt primaires différenciés.
- Pondération écologique renforcée et systématique dans les marchés publics.

EUROPE (TRANSITION)

- Politique de réinvestissement des instances communautaires calquée sur le modèle anglais.
- Imposition du français comme *lingua franca* suite au Brexit.
- Réinvestissement d'une politique douanière écologique.
- Blocage des négociations de traités de libreéchange.
- Renationalisation partielle de la création monétaire.

• Renforcement de l'emprise sur la CEDH et la CJUE (nominations, renseignements, influence) dans la perspective d'un important contentieux.

ADMINISTRATION ET POLITIQUE

• Grand Acte de déconcentration revenant sur la décentralisation, rétablissant les échelons communaux comme seuls référents décentralisés, et rétablissant une couverture extensive du territoire via des maisons de services publics.

• Création du poste de contrôleur national dans l'ensemble des ministères, sous l'autorité duale de la Présidence et du défenseur du peuple, en charge d'arbitrer toute résistance administrative aux réformes en cours ou à leur application. Réforme de la gestion de carrière des fonctionnaires de catégorie A, réintroduction du jour de carence.

• Réduction des exceptions au silence valant acquiescement de l'Administration, numérisation de l'ensemble des démarches administratives via un guichet unique et un identifiant numérique, renforcement des pouvoirs de la CADA, réduction des durées du classement de l'information.

• Réforme du code des marchés publics.

• Création d'un Office des lanceurs d'alerte.

• Loi du scrutin : facilitation et simplification des modalités d'accès aux charges électives.

• Vote obligatoire, prise en compte du vote nul et blanc, création d'un congé républicain pour toute personne n'appartenant pas à un grand corps de l'État et souhaitant postuler aux charges publiques, deux fois par carrière, de six mois.

• Numérisation des Archives nationales et systématisation de l'accessibilité aux documents publics.

• Interdiction de tout pantouflage, sauf exception soumise au double contrôle du Parlement et de la juridiction pénale.

• Création d'une base de données publique de déclaration obligatoire pour tout fonctionnaire recensant l'ensemble des appartenances extra-étatiques pouvant être à l'origine des conflits d'intérêts.

• Interdiction d'appartenance à une quelconque association non déclarée ou réclamant l'anonymat de ses membres.

La surveillance

DÉFINITION

La surveillance engendre la solitude. On la confond souvent avec la répression, là où elle n'en est que l'antichambre et la condition (voir *Assange. L'anti-souverain*). Paranoïsante, la surveillance l'est, parce qu'elle est l'étape préalable à la violence, mais qu'elle demeure parfaitement intangible, impalpable et indéterminable. Par définition, ainsi, la surveillance vous cible mais ne vous touche pas. Considérée avec suffisance, dans l'ignorance ou l'indifférence, elle mène à l'arrestation et à la détention. Mal évaluée, elle expose au pillage et à l'entrave - terme utilisé par les services de renseignement pour désigner les opérations de déstabilisation mises en œuvre envers leurs adversaires. Surestimée, à l'inhibition, l'isolement, l'anomie et, *in fine*, l'abandon.

En ces affaires, notre regard détermine celui de l'autre. Notre ressenti et sa gestion déterminent l'échec ou la réussite de celui qui nous observe. La surveillance est avant tout un pas de deux entre psychés qui, se toisant, vont se défier. Nous pouvons, à tout moment, devenir les surveillants de nos surveillants, et cela fait d'ailleurs partie de nos devoirs lorsque nous nous engageons. Une opération d'entrave éventée retourne la violence et l'appareil de pouvoir qui sur vous s'était jeté, et heurte celui qui s'apprêtait à vous frapper. C'est en quête de cette victoire facile, de cette récompense à court terme, dans laquelle les esprits les plus malades, qui cherchent à se donner de l'importance, se précipitent. Alors, ils se comportent en ennemis, invisibilisant ceux qui, véritablement ciblés, prenant des risques et s'exposant aux regards des autorités, verront leurs avertissements noyés et ignorés.

L'existence de mécanismes de surveillance ne peut être démontrée que grâce à des preuves qu'il faudra arracher à l'adversaire, puisque votre propre ressenti, en un océan d'impostures, d'opposants de pacotille et de personnes en grande souffrance se pensant persécutées parce que blessées, ne suffit en ces matières à rien établir. Cela engendre, dans l'entretemps, et parfois de façon définitive, de grandes violences. Car lorsque vous sentez, sur votre pas de porte, des ombres s'approcher, que les signes s'amoncellent, que votre conviction se forge, *mais qu'elle demeure impartageable* - faute, d'une part, de critères communs, d'autre part, d'alliés avec qui échanger, enfin, de témoins ou de preuves à présenter -, s'immisce le doute, et avec, la crainte - *a fortiori* les accusations de folie.

L'action politique est d'ailleurs souvent faite de moments de pause, moments dans lesquels s'immiscent des pensées mauvaises, ayant trait à l'inutilité de la lutte, ses échecs, et l'imposture qui en découlerait. En des environnements hostiles, où le pouvoir et ses alliés font tout pour, non seulement vous retirer votre dignité, mais aussi vous convaincre de votre laideur et de votre inutilité, il est difficile de résister à ces tremblements parasites, qui vous font douter de tout, de vous le premier. Alors pour certains, c'est la tentation de se rendre intéressants. Pour d'autres, au contraire, dans le tremblement solitaire, c'est que la moindre âme qui les approche soit intéressée. L'appareil de surveillance et de

répression politique est le plus souvent invisible, contrairement aux simples dispositifs de maintien de l'ordre, qui aiment se montrer et ont pour vertu cette explicitation de leurs mécanismes, à défaut de leur instrumentalité.

Que distingue un véritable opposant politique, harcelé par les autorités, jusqu'en sa plus proche intimité, mais également et le plus souvent de façon plus violente encore, par part importante de la société, craintive de ce dernier, en ce qu'elle dépend des prébendes du pouvoir et de sa « stabilité » ? Qu'est-ce qui le distingue d'un individu n'ayant jamais été ciblé par qui que ce soit, et qui voit sur lui s'amonceler des difficultés jusqu'à n'en plus finir, du fait non de sa geste ou d'une persécution individualisée, mais simplement de la déstructuration de la société, de ses propres errements, mais tant effondré et dévasté qu'il finit par avoir l'impression d'une main invisible qui chercherait par le couler, et, soit par appel à l'aide, soit par sincère croyance en ce que son échec ne pourrait être le sien, ni celui de la société, et qu'une force, liée à lui non seulement par une relation causale, mais par une intentionnalité, *doit* l'avoir fécondé ?

Rien, puisque ces deux formes sont également politiques, en ce qu'elles trouvent l'origine de leur violence en le politique.

Rien, puisque les deux cherchent, en le dénonçant, à revendiquer leur droit à agir sans être entravés.

Rien, enfin, car tous deux naissent de la déstructuration de la société.

Tout, pourtant, parce que l'un a les moyens de son agir, et que l'autre, à travers ses dénonciations imaginaires, tente d'attirer l'attention afin que lui soient rendus ses moyens d'agir.

L'un et l'autre cherchent certes à persévérer, sur fond de désespérance commune, mus par le *conatus*, cette pulsion vitale théorisée par Baruch Spinoza, qui nous lie tous.

Du point de vue de la société, ils sont deux symptômes à traiter, deux individualités à protéger. L'une, en la libérant des filets de l'oppression qui l'enserrent. L'autre, en la soignant, et en lui réattribuant l'espace, le lien, qui, manquants, l'étouffent et l'empêchent, et le menacent d'effondrement.

Il ne faut jamais, face au paranoïaque, au malade, à l'isolé qui se croit, s'espère, se convainc d'être à de grands touts relié, rire ou mépriser. Il n'est pas loin de nous. Il ne l'a jamais été. Avec douceur, si on peut l'amener à peu à peu dégorger sa souffrance, et sans trop directement le confronter, l'orienter vers les causes profondes de l'injustice dont il ne ressent que la surface, pour le délivrer des rets dans lesquels il s'est lui-même empêtré, il faut le faire, parce que, une fois libéré de son emprise victimaire, le dévoilement de celle-ci et son émancipation définitive fera de lui un camarade assuré. Ne jamais prétendre contester sa vérité, l'accompagner, l'entendre, et par là même, lui rendre une part de lien, c'est-à-dire d'humanité. L'homme ou la femme, qui trop pris par ses souffrances, énonce avec violence et agressivité ses sentiments, devra être contraint,

certes. Il devra cependant être considéré comme la première des victimes de notre monde, et son cas étudié pour comprendre comment à cet échec nous serons arrivés.

Pourquoi la surveillance amène la solitude, et engendre ces deux revers symétrisés ? Parce que bien menée, indiscernable et indécelable, mais surtout improuvable, elle laisse tout de même nécessairement des traces, et est ressentie. Elle crée alors un écart entre soi et l'autre, qui ne peut être partagé par celui qui en devient la cible, prisonnier de ce percept que lui seul peut affirmer.

Parce qu'elle restreint notre puissance d'agir, en nous amenant à anticiper la répression dont elle est la condition sine qua non, à la surestimer, et en conséquence, à nous inhiber. Des populations entières ont été ainsi tenues en laisse par le fantasme de toute-puissance d'un pouvoir qui les scrutait, fantasme sciemment alimenté, nourrissant la crainte, la peur, la panique : la conformité. C'est ce qui nous a amenés à une critique ferme des révélations d'Edward Snowden, qui ne nous ont jamais donné accès au moindre contenu collecté par les dispositifs qu'il dévoilait, mais simplement aux méthodes de surveillance utilisées, nous laissant dans l'impression d'une toute-puissante omniscience de ceux qui *nous* dominaient, puisque par voie de conséquence, nous nous sommes *tous* sentis observés. L'absence de perception de la concrétisation, des conséquences de cette surveillance de masse, lui a donné les atours de l'omniscience et de la toute-puissance, nous plaçant dans la position de l'enfant, incapacité au moindre geste faute de savoir quelle est la véritable extension et nature des pouvoirs de ses parents, lui apparaissent, de par cette asymétrie, capables à tout moment de le contraindre et le sanctionner, et dès lors l'éteignant en ses pulsions et sa vitalité.

Qu'est-ce qu'un enfant qui se saurait toujours surveillé ? Rien de moins qu'un suicidé de la société.

Toute société politique est par nature *surveillante*. Le contrôle par le politique de *sa* société est essentiel. Les démocraties libérales ont construit des cadres qui visent à protéger l'individu, mais jamais sa masse - comme en tout autre domaine. C'est d'ailleurs ce qui a donné naissance à la notion d'intimité, censée limiter l'espace de pénétration du politique, de ses regards (voir *Lola*).

Pour échapper à une quelconque forme de surveillance, face aux appareils de répression contemporains, il faut avant tout apprendre à l'accepter, la considérer comme une donnée naturelle, à laquelle on ne saurait échapper, mais qui n'a pas vocation à nous atteindre, et avec laquelle il faudra apprendre à naviguer.

Il est facile de s'isoler des dispositifs de surveillance. Les mesures ciblées sont rares, voire inexistantes, statistiquement, et avec un peu d'astuce, et peu d'efforts, il est aisé de les contourner. Le problème de la surveillance contemporaine est son rapport à la temporalité : la tension créée par la surveillance de masse, couplée au stockage des données, consiste en ce qu'y compris lorsque vous n'êtes pas ciblé *au* présent, la capacité des États à pêcher au chalut et *tous* nous surveiller tout le temps est un autorisant à revenir en notre passé, et en un *Minority Report* inversé (celui, le seul, que l'on devrait parfaitement

craindre), reconstruire et reconstituer nos cheminements, jusqu'au moment où notre engagement politique nous aura amenés à lutter. Alors, les voilà armés pour frapper.

Voilà pourquoi la surveillance de masse est insupportable, bien loin des fantasmes qui consisteraient à faire des appareils de pouvoir des instruments capables de, en permanence et en direct, nous contrôler.

Qu'en déduire ? Le plus vite possible, s'émanciper, et à défaut, distribuer et disséminer le risque, en démultipliant les plateformes et outils de façon à les disperser. Pour le reste, et dans les cas les plus évidents - ceux qui nous éloignent de la mélasse du quotidien, là où il devient quasi impossible de se protéger -, les choses les plus simples suffiront. Craignez-vous vos téléphones et ordinateurs piratés ? Réunissez-vous en un lieu dont l'adresse n'aura pas été partagée. Craignez-vous le lieu sonorisé ? Quelques mètres suffiront à contourner l'obstacle. La légèreté avec laquelle on sera en mesure de se dire « Voilà les seules choses dont il compte qu'elles ne puissent jamais être captées, et par conséquent, déterminées » est cardinale pour assurer notre survie et la stabilité de notre vie sociale, professionnelle, politique et enfin intime, elle-même condition de notre capacité à la lutte, et contribuer à l'émancipation des nôtres, si ce n'est de la société.

DÉDUCTION

Il est essentiel de considérer comme des animaux sauvages les instruments de communication contemporains, d'apparence domptables, toujours menaçant de retrouver leur véritable nature et de se jeter sur nous comme un roi le ferait sur sa proie.

Les appareils de surveillance et de répression sont devenus certes paresseux, comme domestiqués, depuis que nous leur avons offert un accès quasi illimité à nos interactions sociales via nos téléphones et ordinateurs, devenus appareils espions portatifs capables de s'infiltrer jusqu'aux tréfonds de nos intimités. La France excelle cependant encore aujourd'hui dans la surveillance physique de sa société, du fait d'un maillage fin de son territoire qui est confié aux renseignements territoriaux. Héritiers des agents royaux et des structures développées par Joseph Fouché, ministre de la Police ayant assuré la continuité et le renforcement de l'État entre la Révolution, Napoléon et la Restauration, les « RT » travaillent alternativement en milieu ouvert ou sous couverture, et sont chargés tant de la collecte et de l'analyse d'informations publiques, que du travail de sources disséminées au sein du territoire, qu'ils peuvent le cas échéant rémunérer. Chargés de faire connaître à leur service central (SCRT) et au préfet, et donc au gouvernement, l'état de l'opinion, les préoccupations et points de tension qui traversent le pays, et tout élément susceptible de faire l'objet d'un usage politique, ils actualisent régulièrement leur savoir, identifiant les principales figures sociales susceptibles de susciter des troubles ou simplement d'animer des mouvements populaires, infiltrant les groupements politiques et syndicaux, recueillant des informations sur les vies publiques et privées des uns et des autres.

La concentration des ressources par l'État permet à ce dernier d'avoir cette ambition d'omniscience qui, à contrecoup, ne repose pas sur un *vécu* mais sur un *rapport* qui lui est fait de la vie des individus, avec ce que cela peut entraîner de distorsions et, progressivement, de déconnexion. Êtres de papier, nos ennemis éloignés du peuple et de ses terres, des grouillantes pulsions et frictions que le réel engendre, ne perçoivent que le *fracas répercuté*, et n'envisagent la violence que comme une fiction dessinée en des caractères alphabétiques, qu'ils sont censés rationaliser en des notes qui permettront à nos dirigeants de « trancher », sans jamais, au réel, se voir confrontés.

Les instruments de nos surveillants, considérés comme la plèbe des services de renseignement, loin des aristocrates de la DGSI, la DRM ou encore la DGSE, sont nombreux. La France étant un immense pays, contrairement à ce que les planisphères nous font accroire, et sa société s'étant structurée à travers les siècles sur des territoires divers et éparpillés en suivant des schémas et des logiques d'une complexité rare, ces héritiers des officiers royaux - dont nous doutons de la loyauté à l'égard des pouvoirs existants à moyen terme, au regard de la porosité croissante de leur condition sociale et symbolique, avec le reste de la population - apparaissent à court terme comme des éléments clefs du maintien de l'autorité de l'État sur le territoire en dehors des grandes agglomérations.

Le millefeuille législatif et réglementaire français offre aux administrations, qui demeurent sous tutelle politique, une capacité de nuisance et une marge d'appréciation majeures à l'égard de leurs sujets, et constitue l'un des principaux instruments à disposition des renseignements pour monnayer leur accès à l'information, faire pression sur leurs cibles et agir en toute discrétion. C'est ainsi que sont particulièrement ciblés les tenanciers, que ce soit de bars, restaurants ou lieux nocturnes, qui récoltent naturellement de nombreuses informations sur l'état de la société et ont tout intérêt à coopérer avec les autorités en échange d'une certaine mansuétude quant à d'éventuelles défaillances. Ce travail de fond, silencieux, s'étend dans les villages les plus reculés, avec des passages réguliers, le plus souvent bonhommes et débonnaires, fondés sur une empathie réciproque et des échanges de bons procédés, en somme, le plus souvent, en bonne intelligence avec les personnes concernées. C'est ainsi, également et évidemment, que les questions familiales et plus généralement tout ce qui a trait à l'intimité est immédiatement mobilisé dans le cas où quelques ardeurs seraient, pour le pouvoir, à calmer. Bien entendu, les réseaux sociaux sont devenus un élément clef de ces « observateurs » silencieux, qui se déploient dans les groupes d'intérêt locaux ou régionaux, laissant à leurs aînés sis à Paris les mouvements nationaux.

À la surveillance « classique » des partis, syndicats et associations s'ajoute également leur présence en tout événement public d'importance minimale. Dans leurs notes qui sont remontées quotidiennement aux autorités, les services de renseignement s'appuient ainsi sur des sources savamment alimentées puis agglomérées pour faire part de l'état de la rumeur, des mouvements d'opinion et des inquiétudes qui semblent émerger.

Ces notes sont ensuite traitées, retraitées, et vont remonter, après avoir été lues par les services préfectoraux, avec plus ou moins d'efficacité, jusqu'aux plus hauts échelons de l'État. Centralisées à Beauvau (le ministère de l'Intérieur), elles font l'objet d'un traitement politique qui peut remonter jusqu'à l'Élysée. Les ministres et leurs cabinets, instruits en conséquence, vont prendre en retour des instructions générales, diffuser des circulaires orientant l'action des préfets qui vont les interpréter pour agir d'initiative, et enfin traiter des cas particuliers. Nos gouvernants se saisissent en effet régulièrement de ceux-ci, le plus souvent dans l'optique de ressentir le plaisir du pouvoir, en donnant des instructions individuelles, que les préfets vont relayer aux forces de l'ordre, aux services de renseignement, ou, de façon plus informelle, aux procureurs - dont l'indépendance est *de facto* inexistante - avant de les voir répercutées sur l'ensemble du territoire. Ces saisines peuvent être *motu propio* ou à la demande d'élus locaux et d'autres relais d'influence ancrés dans les territoires, qui composent des circuits d'information alternatifs, permettant de pallier les déficiences de l'État et de l'administration, et chargés de signaler telle ou telle difficulté, parfois simplement pour défendre leurs intérêts.

On l'a vu, dans le cadre de mouvements spontanés comme celui des Gilets jaunes, qui ne s'appuyait pas sur des structures préexistantes, le débordement des services, et dès lors du gouvernement, est inévitable : les premiers, comme toute administration, ont tendance à ne voir que ce qui a déjà été vu, et n'avaient envisagé l'émergence d'un mouvement qui ne s'appuierait sur aucune des forces sociales préexistantes, en particulier les syndicats, qu'ils étaient chargés de surveiller. Dépassés, notamment par l'organisation *via* les réseaux sociaux du mouvement et par sa nature profondément hétéroclite puis composite, ils s'étaient également laissé déborder par leur réorganisation récente et dévastatrice (fusion des RG et de la DST au sein de la DCRI, devenue DGSI, sous les présidences de messieurs Sarkozy et Hollande), la conversion difficile aux nouvelles technologies et l'important accroissement de la corruption et des querelles de chapelle suite à leur instrumentalisation croissante par les appareils de pouvoir. Tout cela s'était ajouté, lors de la décennie 2010, au conformisme naturel et l'aversion à la prise de risque que toute bureaucratie engendre naturellement, mais aussi une difficulté croissante à *sentir le peuple* alors que la désocialisation galopante, et la perte de lien, rendaient moins poreux et dès lors observables les sentiments politiques. Car, la psyché étant inaccessible, la surveillance est affaire de *lien*, il ne faut jamais l'oublier : la captation s'appuie sur ce qui a vocation à être partagé, en des circuits qui seront éventuellement détournés pour permettre de nourrir la bête obscure chargée de vous traquer. Quant au pouvoir parisien, déterritorialisé par les opérations de pillage successives et des réformes qui l'ont progressivement coupé de baronnies locales devenues impuissantes, grisé par la déconnexion de la capitale et de ses composantes du reste de la population, il s'était rendu aveugle aux sensibilités devenues obscures de ses agents, forcés de recourir massivement à des officines privées pour, non pour voir, mais simplement penser et tenter de se fabriquer des images qui le reste de la population pourraient séduire. C'est ainsi que des milliers de personnes, à Paris, sont payées pour, au quotidien, mentir, fabriquer, se surveiller et construire des récits chargés de recueillir des suffrages qui à leur tour en ressources captées par l'État et redistribuées entre leurs petites mains permettra de tout

cela financer, avec plus-value à la clef. Bien entendu, cette guerre des fictions ne tient que tant qu'un consentement à la croyance demeure. Lorsque le réel cogne, à la faveur d'un excès de pillage - disons, la création d'une taxe carburant, le château de cartes, dénudé, commence à s'effondrer.

Cette situation a offert un avantage tactique à ce qui deviendrait le mouvement des Gilets jaunes, avantage si déstabilisateur qu'il aura forcé le pouvoir à mobiliser en urgence des unités de police non entraînées au maintien de l'ordre pour tenter de contenir *son* peuple, massivement soutenu, alors qu'il se jetait sur Paris devenue citadelle retranchée, voyant ses exploités si bien domptés et civilisés devenir d'étranges et inquiétants barbares prêts à piller ses richesses et capitaux accumulés, tandis que les CRS et gendarmes mobiles se montraient incapables, et probablement peu motivés, à l'idée de les contenir et les maîtriser. C'est ainsi que des hordes de policiers *de rue*, chargés du maintien de l'ordre dans les banlieues difficiles - où l'individu n'est jamais tant considéré comme un humain que comme un être à dompter -, durent être déversées de façon précipitée sur les Champs-Élysées avec instruction de mater, tirs de LBD, arrestations arbitraires et tabassages à la clef, sous les instructions d'un insignifiant préfet nouvellement nommé, Didier Lallement, pour imposer les violences que le précédent avait refusées.

La révolution était en jachère, mais n'était pas préparée, et le mouvement fut non pas tant écrasé que mutilé, dispersé par la multiplication d'agressions qui tombaient aléatoires, imprévisibles et parfaitement arbitraires, permettant au pouvoir de gagner du temps, et ainsi « réactualiser » sa connaissance de l'état des forces sociales du pays, d'intimider ceux qu'il percevait comme meneurs ou figures menaçant son autorité, se renforçant en reprenant cet avantage tactique qu'il avait perdu. Plus de 10 000 arrestations parfaitement arbitraires intervinrent, tandis que des milliers de citoyens furent blessés, quelques-uns, à l'infinie marge, en mourant par excès de forces de l'ordre dépassées. Le mouvement, dès lors qu'il n'avait pas réussi à provoquer un renversement à temps, avait laissé aux autorités, malgré ses importantes avancées, non seulement le temps de l'infiltrer et de le pourrir, mais aussi d'en identifier les figures, dynamiques et modes de fonctionnement pour mieux les renverser, lui laissant un avantage pour l'avenir qu'il aura su parfaitement utiliser. C'est ainsi que les services de renseignement ont depuis massivement renforcé leur présence sur les groupes qui avaient donné naissance à ces mobilisations - eux-mêmes héritiers déjà, pour beaucoup, de mouvements passés - et n'hésitent depuis pas à frapper préventivement, provoquant des arrestations et des procédures aussi abusives que celle qui a touché Valérie Minet, Gilet jaune de Saint-Omer placée en garde à vue et traînée en justice pour avoir publié sur Facebook un message indiquant que « l'ordure » allait nous parler le lendemain au 13H, suite à l'annonce d'une allocution d'Emmanuel Macron.

S'il fut alors rassurant de découvrir que même les gendarmes et policiers n'avaient besoin de se voir expliquer que la référence à une ordure ne pouvait que renvoyer au président de la République dont ils tirent autorité, beaucoup commirent l'erreur de voir en cette affaire le symptôme d'un pouvoir en dérive, exprimant son obsession narcissique et partant, sa vulnérabilité. Valérie Minet fut certes sauvée par la vague d'indignations que

cette arrestation et ces poursuites outrancières suscitèrent. Mais ses défenseurs manquèrent d'identifier la véritable raison de sa persécution : c'est bien en tant que militante identifiée depuis les Gilets jaunes, et non en tant que simple citoyenne, que Mme Minet avait été ciblée, en l'occurrence par le sous-préfet de Saint-Omer, afin de l'intimider, à la veille de la réémergence d'un nouveau mouvement social. La crainte à nourrir n'était en conséquence pas tant que tous puissent, du jour au lendemain, se voir privés de leur liberté du fait de leur usage de leur liberté d'expression. Mais bien que l'État, resurgissant à la veille d'une contestation massive qu'il saurait cette fois parfaitement mater - celle ayant trait au vol d'une part de nos retraites, unilatéralement décidé par Emmanuel Macron -, se montrait capable, cette fois, d'identifier quiconque se plaçait en position de le défier.

Ces opérations préventives ont lieu au quotidien, et ne bénéficient pas toutes de la publicité de celle qui permit à Valérie Minet de se faire connaître et de bénéficier d'une vague de solidarité pour se protéger, car elles savent en général mieux masquer leur nature. Fruit de la surveillance précédemment décrite, s'appuyant sur des infractions imaginaires comme prétextes pour rappeler que le monstre froid est là et bien là, elles sont cardinales dans le maintien de l'ordre à bas bruit, le harcèlement des têtes de pont et la déstructuration des réseaux citoyens plus ou moins organisés maillant le territoire, éteints provisoirement lors des Gilets jaunes, mais menaçant à tout instant de se réveiller. Ayant pour fonction de décourager non seulement la personne visée, mais aussi celles susceptibles de l'entourer et de l'accompagner, ces opérations sont par ailleurs peu coûteuses et parfaitement efficaces. Car les services de renseignement savent une chose : il est rare qu'un militant ou une figure sociale se mobilise ponctuellement, et n'ait en lui quelque chose qui relève, sinon de l'essence, du moins du rapport structurel au politique. La lutte est une accoutumance, et le plus souvent addictive, l'engagement dans un combat amenant à la découverte d'injustices qui vont accroître le sentiment qui nous a initialement mu, entraînant des engrenages difficiles à contrôler pour des systèmes despotiques et violents. La corruption, l'intimidation, la dévastation sont en conséquence autant d'outils naturels pour éviter que les individus installent leur engagement dans le temps.

Comme pour la surveillance, ces opérations présentent certes, en cas d'échec, un risque de radicalisation, et donc en conséquence, de potentielle subversion. C'est là la nature du pouvoir, que de se tenir en équilibre entre ses contraires, le pari étant qu'un être radicalisé apparaîtra d'autant plus facile à écraser qu'il se sera, par son émancipation, isolé du reste d'une société maintenue dans son aveuglement et, dès lors, son adhésion au monde tel qu'il est.

S'il est vrai que parfois, ce sont les gorges des puissants qui finissent par être coupées, ce qui devrait les inciter à plus de précautions dans leur usage de la surveillance et de la répression, il est également vrai qu'une fois dégorgés, et en conséquence bannis symboliquement de la société que jusqu'alors ils dominaient, plus personne ne se projette en eux et ne tremble de la mémoire de leur sacrifice. En d'autres termes, leur cadavre ne nous est d'aucune utilité, ce qui explique la nécessité ressentie par toute révolution de

mettre en scène sa propre répression, afin d'envoyer un signal tant aux siens qu'à ses adversaires qui permettra, par le rapport au symbole et à une forme esthétique, de perdurer au-delà des corps et de rappeler à tout un chacun ce qu'il en coûterait de tenter de la trahir ou l'inhiber, entraînant des boucles que les classes dominantes ne savent enrayer qu'en moralisant le sujet, et cherchant à susciter le dégoût au sujet de ce qui hier fascinait21.

La subversion de ces formes d'intimidation institutionnalisées, et le plus souvent, d'apparence, tout à fait légitimes, subversion qu'il nous est absolument essentiel de mettre en œuvre afin d'éviter que des vagues de violences et de contre-violences ne charrient vers la surface les éléments les plus

21. On notera que le « subversif » Foucault aura joué un grand rôle, par sa dissection du supplice de Damiens, dans la désactivation de ce mécanisme fondamentalement révolutionnaire et inhibant de toute forme de violence politique, en son sens le plus accaparant. Il n'aura probablement noté que ce fut la faiblesse de Louis XV, qui signalait son incroyance en son propre pouvoir, dramatiquement renforcée par celle de Louis XVI, qui enfanterait ce que l'on sait, et notamment les violences révolutionnaires et napoléoniennes chargées respectivement de rétablir l'autorité et l'inquiétude au sein et en dehors d'un territoire menacé. obscurs de notre société et nous laissent entre les mains piégeuses d'entrepreneurs de haine, ne peut que passer, d'une part, par le retrait de toute forme de croyance ou d'adhésion *a priori* à des expressions, décisions ou procédures énoncées ou enclenchées par nos adversaires - les institutions -, et d'autre part, par la lutte systématique et collective contre toute tentative d'isolement de citoyens et d'engagés par la mise en œuvre de procédures visant à les éteindre et les bâillonner.

Nous devons nous imposer un impératif éthique : ne *jamais* profiter de pièges de cet ordre pour régler nos comptes ou faire avancer notre cause au détriment d'un concurrent. L'adversaire est le pouvoir, et jamais telle assertion ne saurait être renversée. Féroces et voraces, nous devons l'être, mais en nous sachant à tout instant exposés à ce que nos méthodes nous soient appliquées. Il nous faut systématiser la mise en œuvre d'une solidarité de principe à quiconque s'est engagé pour ou à nos côtés et se verrait ciblé, quel qu'en soit le prétexte, par une opération liée à l'État et ses affidés que ce soit via le droit pénal, la presse ou tout autre instrument d'oppression. Il doit être notre devoir de considérer de façon présomptive non seulement l'innocence, mais aussi la nature politique de la procédure menée à l'encontre du ou de la camarade ainsi attaquée, et de nous mettre en position de, nous, et non un tiers, le ou la juger - ce qui nous fera progresser dans la constitution d'appareils alternatifs aux présentes autorités. Toute tentative de distinction visant à faire d'éléments énoncés ou instrumentalisés par l'adversaire des instruments que l'on retournerait *a priori*, sans réappropriation préalable, contre l'un des nôtres, au sein d'une même famille, devra être sévèrement reprochée, traitée et considérée avec le plus grand mépris, car étant de nature à fragiliser l'ensemble du corps social engagé dans la lutte.

Cela veut-il dire qu'il faut organiser l'impunité au sein de nos mondes ? Bien au contraire, et c'est avec la plus grande rigueur qu'il faudra étudier, analyser, comprendre et éventuellement écarter quiconque aurait atteint à nos principes et valeurs, sans oublier le poids de l'engagement et les circonstances qui auront pu amener à dévier, mais sans considérer qu'une quelconque forme de *piété* politique suffirait à l'excuser. Il nous faut savoir la bêtise avec laquelle les mondes militants traitent de la question du péché, et se rappeler à tout instant l'essentielle injustice avec laquelle ils se montrent tout à la fois capables de se pardonner ou au contraire de faire violence, utilisant le tort de l'autre comme instrument politique pour propulser leurs idées. Toute naïveté à cet égard serait faute, d'où s'en déduit un principe simple : c'est au corps social, et non aux engagés, de considérer, en s'appuyant sur une structure textuelle préconsensuée, qui et comment devrait *payer* du fait d'un errement qu'il aurait commis à l'égard dudit corps social, et non à ses alliés, adversaires ou concurrents, qui ne pourront *par essence* que détourner leur pouvoir afin de heurter ou protéger. La création d'un double cadre aux responsabilités et immunités croisées apparaît en conséquence essentielle.

*

Revenons à notre matière. À la structuration territoriale du renseignement, mise en œuvre par des plébéiens souvent méprisés au sein de la structure étatique, s'ajoutent un certain nombre de couches : les services centralisés de la DGSI et les services de police et de gendarmerie spécialisés, dotés d'instruments de surveillance algorithmiques et numériques étendus, mais aussi d'une couverture très précise des territoires urbains (via notamment la vidéosurveillance permettant de reconstituer les parcours empruntés a posteriori, bien plus que prévenir une quelconque infraction22), ainsi

22. Il faut prendre en compte non seulement les caméras préfectorales et municipales, mais également l'accès aux réseaux de surveillance privés, et jouer sur les durées de conservation des données, définies légalement et réglementairement. que d'un embranchement beaucoup plus direct et une forme d'autorité à la fois à l'égard du politique, des forces de l'ordre traditionnelles et de la magistrature, leur position intermédiaire leur donnant d'ailleurs souvent un rôle démesuré du fait de la surestimation, par chacun de ces mondes, de ses relais en les deux autres.

Ces agences, relativement puissantes, sont elles-mêmes interconnectées, aux côtés de leurs sœurs militaires et douanières, avec des services de renseignement alliés, notamment aux États-Unis, dont la capacité de surveillance n'est limitée que par la compétence, le nombre d'agents traitants et les priorités politiques fixées afin de filtrer et sélectionner les informations que les GAFAM récoltent au quotidien.

Disposant d'agents territoriaux distribués sur l'ensemble du territoire, la DGSI a une double fonction de renseignement et de police judiciaire, c'est-à-dire qu'elle peut à tout moment se muer en service d'enquête traditionnel pour récolter des preuves qui pourront servir contre vous dans le cadre de procédures de justice, ce qui n'est pas le cas - en théorie - au titre de ses activités de renseignement. Cette schizophrénie donne à l'État une large marge de manœuvre, qu'il fait mine de maîtriser par toute une série de

dispositifs, d'autocontrôle et de murailles de Chine largement inefficients. Elle n'offre qu'un avantage : la DGSI ne peut en théorie transmettre des éléments recueillis au titre de ses activités de renseignement à l'institution judiciaire. Elle se trouve donc le plus souvent dans l'obligation de blanchir ses sources et preuves, ce qui l'amène parfois à faire usage de manœuvres peu orthodoxes, et souvent à devoir chuchoter à l'oreille de procureurs et juges afin de les convaincre que la faiblesse des dossiers d'enquête n'est qu'apparente, en leur montrant des preuves impossibles à contrôler, et non soumises au contradictoire, qui ne seront jamais exposées au cours des procédures judiciaires, amenant à des condamnations en apparence aberrantes et particulièrement difficiles à contrer pour le prévenu et sa défense, ainsi aveuglés et mis devant le fait accompli dans le cadre de procédures potemkine.

La DGSI est chargée à la fois de missions défensives et offensives, et joue son rôle dans une certaine confusion, s'attaquant le plus souvent à des cibles de petite ampleur, là où on l'attendrait exclusivement sur les affaires de premier ordre. Son alliance avec les agences étrangères, et sa capacité à tirer des informations de mécanismes de surveillance de masse centralisés par la DGSE n'est exposante que lorsque vous ne prenez aucune mesure de précaution. La durée de stockage de ces données, relativement faible, permet, en cas d'absence de ciblage préalable, d'échapper à un traçage trop précis de vos activités, à condition que vous ayez vous-même acquis des réflexes suffisamment sains dans votre utilisation des outils du numérique.

Il ne faut cependant pas sous-estimer cette surveillance généralisée, révélée par Wikileaks et Edward Snowden notamment, qui permet très rapidement, lorsque vous devenez une cible politique, et dans le cas où vous auriez fait un usage important des GAFAM ou simplement de votre téléphone par le passé, de reconstituer votre environnement social, professionnel et intime, retracer vos déplacements, identifier vos interactions et dessiner ainsi un « portrait virtuel » avec une précision suffisante pour vous dévaster, déstabiliser ou intimider sans difficulté. À défaut d'anticiper vos actions, cette surveillance permet également, dans le cas où vous seriez tardivement identifié, de rapidement vous réprimer, les éléments récoltés par cette voie n'étant pas mobilisables judiciairement, mais pouvant orienter les démarches des autorités judiciaires de de façon transparente. Une fois placé en position confrontationnelle avec le pouvoir, on gagne donc, si l'on peut, à se couvrir d'une position institutionnelle, d'alliances sociales aussi nombreuses que possible et à publiciser la lutte pour rendre dangereuse, car exposante, pour le pouvoir la prise de mesures de surveillance ou de répression à votre égard. Il faut évidemment le doubler de précautions qui viseront, d'une part, à préserver le secret sur votre action, et d'autre part (et cela est très différent), à limiter au maximum les risques de répression judiciaire. Des exigences minimales consistant à utiliser soit des électroniques jetables et rapidement renouvelés, soit à en emprunter ou plus utile encore, à en partager et les faire circuler régulièrement, en toutes circonstances à les utiliser de façon isolée à nos communications habituelles, devront être prises.

Les mesures de surveillance informationnelles nourries par des mécanismes étrangers et ciblant individuellement des citoyens français engagés politiquement sont rares, et leur

association à des mesures physiques est quant à elle extraordinairement rare. Nous en fûmes l'objet avec Wikileaks à partir de février 2017, une équipe de la CIA nous étant spécialement attribuée suite à une décision prise par son directeur avec l'approbation du président états-unien lui-même, comme cela fut dévoilé, grâce à un lanceur d'alertes, par un consortium de médias internationaux, puis par Mike Pompeo en une série d'allocutions publiques nous plaçant au même niveau qu'Al-Qaïda. Les mesures envisagées, allant jusqu'au kidnapping et l'assassinat contre des individus n'ayant jamais fait usage d'une quelconque forme de violence, appartiennent à l'ordre de l'exceptionnel, et au champs de l'Histoire.

En cas d'action purement clandestine, il vous faudra vous armer de méthodes et d'intelligences qui pourront être directement nourries d'une étude détaillée des méthodes de surveillance exposées par Edward Snowden. Les applications de sécurisation (Signal, Tor, Tails, VPN artisanaux…) et les méthodes adjacentes (identités d'emprunt en ce qui concerne les lignes téléphoniques, absence de mélange de l'activisme et du personnel ou au contraire fusion absolue, jusqu'à les rendre invisibles, attention particulière au bornage et à la géolocalisation) sont essentielles, mais ne servent que de protection de premier niveau : dès lors qu'un ciblage individuel sera mis en œuvre, elles n'auront d'utilité qu'afin de ralentir vos ennemis, et non les entraver.

Ces instruments de protection servent de fait principalement pour des luttes hybrides, lorsque vous devez maintenir une forme d'interface avec l'espace public ou des tiers non engagés. Les instruments dérivés, comme ceux permettant l'effacement de métadonnées des documents et d'ainsi en anonymiser la production (mais non la circulation), s'ajoutent à l'éventail des instruments à mobiliser.

La sonorisation des lieux de vie, les traqueurs placés sur les voitures, les placements sur écoute et la géolocalisation sont possibles en judiciaire, c'est-à-dire pour une durée limitée et sous le contrôle d'un juge, et de façon indéterminée en renseignement. La transformation de votre téléphone en un appareil d'écoute universel, capable de vous tracer au quotidien est quant à elle devenue monnaie courante, mais seulement pour le renseignement extérieur et militaire.

Ne pensez pas que l'inimitié s'en tienne là, car les États font également appel à des barbouzes, appelés à régler les cas les plus délicats. Ceux-ci présentent une menace principalement pour les figures les plus visibles, les têtes de pont des révolutions, exposées à la myriade d'agences de renseignement privées qui, couplées à des anciens des services de renseignement, pirates, communicants, fonctionnaires, journalistes et magistrats corrompus, le plus souvent financés par des forces privées agissant en supplétifs des pouvoirs politiques et oligarchiques, auront pour fonction de détruire la réputation, isoler ou au contraire favoriser tel ou tel individu en suivant les intérêts de leurs financiers. Il ne faut pas sous-estimer leur puissance, et il existe aujourd'hui en France des instruments extraordinairement puissants qui, comme Avisa, Axis ou ADIT, proposent un traitement complet, de la fabrication et l'édition de pages Wikipédia à la publication d'articles dans les médias les plus puissants en passant par l'organisation d'événements et d'autres

opérations plus délicates (cambriolages, piratages, *kompromats*), que les services de renseignement aiment déguiser sous le terme « d'entraves » pour manipuler les espaces informationnels, judiciaires, politiques et *in fine* économiques, en façonnant la perception du réel par les citoyens qui s'en déduira.

Ces structures, qui travaillent dans l'ombre de puissantes agences de communication (Havas, Publicis, Image7, etc.) s'appuient en amont sur la maîtrise oligarchique des médias, et en aval sur des réseaux de corruption plus ou moins légaux, le plus souvent friables et artisanaux, qui permettent à ses intermédiaires d'infiltrer des institutions étatiques, à commencer par la police, et dans une moindre mais réelle mesure la magistrature, afin de récolter des informations et orienter leurs décisions. C'est ainsi qu'un édifice paralégal vient, à chaque fois qu'il est nécessaire, supplanter les constructions légales et réglementaires de droit commun et compléter les zones grises légalement encadrées dans lesquelles se déploient les services de renseignement. Vous qui vous demandiez comment des organes de « presse » comme Mediapart parviennent à obtenir tant d'informations en provenance d'enquêtes policières, procédures judiciaires, et de plus en plus souvent, parviennent à les enfanter en un système circulaire qui se nourrit lui-même n'aurez qu'à suivre les liens familiaux de certains de leurs « journalistes », de Fabrice Arfi à Clément Le Foll, et comment elles se combinent avec les réseaux historiques de son fondateur, Edwy Plenel, dont la proximité avec Alain Minc, Xavier Niel et bien d'autres trafiquants de premier plan a joué, au côté de ses amitiés avec des hommes politiques de premier plan comme Dominique de Villepin et François Hollande, particulièrement bien informés, un rôle clef. Se dessine un monde ainsi où les bordures des systèmes policiers, judiciaires, politiques et « communicationnels » permettent, par croisements successifs, d'éliminer ou protéger.

Tout l'art de ces êtres est, en prenant appui sur des dispositions législatives, de ne jamais exposer leurs appartenances, et dépendances, systémiques. Le licenciement brutal d'Aziz Zemouri, « journaliste » au puissant hebdomadaire Le Point suite à une « erreur » commise dans ses fonctions de blanchisseur en chef de ces réseaux - la fausse information qu'il avait publiée concernant Raquel Garrido et Alexis Corbière était trop grossièrement fabriquée par l'une de ses sources, payée pour la fabriquer - fut à cet égard révélateur : depuis des années, et comme nombre de ses comparses, celui-ci fabriquait, blanchissait et publiait, sur commande, des informations dont l'objectif était de détruire tel ou tel individu qui menaçait tel ou tel intérêt23. Son exfiltration silencieuse, sans conséquences, permettait de protéger tous ceux qui l'avait rémunéré, payé, et informé. Bien que condamné pénalement à cinq reprises, il avait pu des années durant procédé sans conséquences, alimentant son employeur en se reposant principalement sur des taupes au sein de l'establishment policier, allant du cabinet du ministre de l'Intérieur jusqu'aux plus insignifiantes brigades des commissariats parisiens, nourrissant sa Geste en se montrant en amitié avec des organes syndicaux avariés, courtisant un certain nombre de magistrats et de procureurs avinés, leur offrant des rémunérations symboliques et s'appuyant, enfin, lorsque cela lui apparaissait nécessaire sur un certain nombre de loges où tout ce beau monde est amené à se rencontrer sous couvert de spiritualité. Je découvrirais au cours

d'une instruction judiciaire qu'il n'avait pas hésité à faire publier sous sa signature tel quel un article prérédigé par l'un de ses commanditaires, pratique que je découvrirais commune en une profession

23. Ainsi s'était-il acharné sur moi, des mois durant, lançant la panique morale relative à mon implication supposée (et finalement démentie) dans la chute de Benjamin Griveaux, avant de multiplier des assertions tout aussi calomnieuses en pure impunité, trouvant appui sur la « réputation » de son média pour les disséminer dans l'espace informationnel et leur faire acquérir, par patines successives, une apparence de *vrai.* prostituée par sa précarisation et sa soumission. Les portraits laudateurs, proposés contre rémunération par son employeur Le Point paraissaient peu de chose au regard du fonctionnement lunaire et mafieux dans lequel M. Zemmouri, aux côtés de tant d'autres, s'inscrivait.

L'alimentation des réseaux qui enfantent la rumeur et éventuellement les procédures apparaît comme l'un des principaux vecteurs d'influence au sein des grandes agglomérations et des lieux de concentration du pouvoir. Cette méthode, qui a pour objectif de maintenir un contrôle sur l'espace public, la visibilité, et en conséquence, l'accès au pouvoir et à ses ressources via des voies légales, vient compléter les instruments jusqu'ici décrits qui quant à eux ont pour fonction officielle de réguler et contrôler les voies de contestation et d'accès au pouvoir para et illégales. Leur complémentarité est évidente, permettant de construire des étaux qui à leur tour forcent à l'adoption de chemins balisés ceux qui au politique se voueraient.

Ces systèmes n'ont évidemment pas vocation à être utilisés pour contrôler les puissants, leurs errements étant considérées non comme des infractions à réprimer, mais comme de précieux instruments afin de les influencer, les orienter et *in fine* les soumettre. La brigade mondaine chargée de recenser les clients des clubs libertins et les lieux de luxure qui habitent notamment les Champs-Élysées où l'exploitation de femmes vulnérables est érigée en règle sert bien plus de police politique que d'instrument d'application de la loi, ses quelques opérateurs se montrant plus préoccupés de récolter les informations qui seront transmises aux autorités via la préfecture que de démanteler des réseaux mafieux avec lesquels, dans les beaux quartiers, convivent nos dominants sans difficulté. Il en va de même en ce qui concerne les brigades des Stups et les DPJ, instruments providentiels pour récolter des éléments sur les addictions, troubles de l'intime, violences conjugales et déviances sexuelles de nos puissants, chargées par la suite, soit sur instruction du ministère de l'Intérieur et de la préfecture de police de Paris lorsque l'affaire n'est pas encore remontée, soit via une orientation fine des poursuites par le parquet et sa maîtrise du rôle, de réprimer, de suspendre ou d'enfouir, comme le démontra encore récemment l'affaire Laurent Bigorgne, du nom du pilier d'En Marche, agent de liaison entre le milieu des affaires et Emmanuel Macron, tombé pour avoir espéré « adoucir », drogues à la clef et sans son consentement, sa belle-sœur, par ailleurs l'une de ses employés. Tout un dispositif policier, judiciaire puis médiatique se mis en branle pour le protéger et l'exfiltrer de l'Institut Montaigne sans dommages ni pour lui, ni pour ceux qu'il avait accompagné.

Il ne faut ainsi croire que l'impunité soit le symptôme de la dépravation de ces espaces - celle-ci, existante, étant seulement le fruit, et non la mère, de la corruption généralisée qui règne à Paris, et de l'incapacité dérivée de trouver sens et bonheur aux vies qui y sont menées. L'impunité est avant tout mobilisée comme un instrument politique, permettant de frapper ou de retenir, d'intimider et en conséquence d'orienter les corps et les esprits, ainsi que les ressources qu'*in fine* ils charrient selon les intérêts et priorités des pouvoirs qui ont la main sur ces instruments. Des moins que rien particulièrement ambitieux, et cherchant influence et monnaie, servent de petites mains à des réseaux que la discrétion et la délicatesse obligent à tenir à une distance relative, afin ici de capter une vidéo intime, là faire passer un message, encore là-bas apporter quelques billets, ciblant tel fonctionnaire afin de le calmer, tel journaliste afin de le corrompre, tel politicien afin de l'intimider. S'y ajoutent les mécanismes institutionnels classiques de promotions, sanctions et mutations qui touchent à ces espaces, afin d'assurer à l'édifice sa cohérence d'ensemble.

Ne croyez pas là que ce que je vous raconte appartienne à l'ordre du fantasme, ou même de l'ouï-dire : c'est bien après avoir traversé ces mondes, non seulement de l'intérieur mais, ensuite, en tant qu'avocat, ayant accès aux informations réservées sur certaines des affaires les plus brûlantes de ce monde avarié, que j'ai compris la façon dont l'information et le pouvoir se généraient. Du Point au Figaro publiant sur commande aux avocats acceptant de trahir qui ils défendaient, en passant par des policiers vendant pour quelques milliers d'euros titres de séjour, consultations du TAJ ou orientation subtile d'actes d'enquête que l'on saura le cas échéant faire annuler, en passant par le ciblage de magistrats avides de promotions ou simplement de revenus qui permettront d'agrémenter leur quotidien, politiciens en quête de visibilité et hauts fonctionnaires espérant pantoufler, tout un peuple asservi assure ainsi la continuité des pouvoirs qui composent le petit Paris, et infiltrent en vous de troubles nausées. Choisir de faire confiance à ces mondes, aux propositions électives qui en sont tirées, malgré tout ce qui vient de vous être conté, reviendrait à adopter la position du conjoint mille fois trompé, qui attendant le soir venu avec anxiété l'explication de l'énième retard de l'être aimé, espérerait encore en lui ou en elle amour, considération. Vérité.

La faute serait d'autant plus grave qu'espérer qu'en ces mondes une quelconque forme d'honnêteté et *a fortiori* de vérité puisse émerger revient non seulement à vous trahir, mais tous ceux pour qui vous prétendez lutter. Le plus souvent, comme le conjoint délaissé, par pure vanité.

Il est évident en conséquence que la condition de notre réussite, puisqu'elle est la raison de notre lutte, consiste non seulement à s'en tenir à la stricte vérité, mais, plutôt que rechercher l'absence de faute, de tenir en mépris toute instrumentalisation de celles-ci à des fins politiques, faute de quoi seront nourris *nécessairement* ces stratagèmes particulièrement indignes et enlaidissants. Est suggéré de suivre la ligne exposée dans *Treize pillards* (dévoiler, dénoncer, indigner, pour enfin, rappeler l'inanité de ces sentiments et l'absence d'importance de tout ce qui vient d'être énoncé, afin de renvoyer aux questions de structure dont l'analyse seule permet de sauver, remettant

fondamentalement en question tout principe de *représentativité*, principe qui naturellement amène à des formes de détermination du politique propres à la morale et au privé, puisque portant non sur les décisions et choix à faire, mais sur les personnes censées les trancher, les effectuer et partant nous incarner, processus nous faisant, par l'affect et les mécanismes d'identification mimétique qui peuplent toute projection en un tiers, tomber dans le piège de ceux qui nous veulent soumis et gouvernés).

N'oubliez jamais que l'instrumentalisation du *bien* est la façon la plus efficace et la meilleure d'offrir un privilège au pouvoir24, et que, du détournement récent des luttes contre les violences sexuelles en Occident à celles contre la corruption en Chine, cette donnée est universelle. Tout régime *lâche* cherche à fonder son oppression sur des fondements non seulement légitimes, mais *a priori* incontestables et à en faire ses instruments. Cela veut-il dire qu'il faille permettre et autoriser viols et corruptions ? Plutôt l'inverse. La réappropriation des instruments de répression devra s'accompagner de la *correction permanente* des distorsions que ne cessent d'enfanter des appareils de propagande financés pour nous manipuler, et exigera de frapper et frapper lourdement, quiconque tenterait d'en jouer pour s'exonérer ; mais également de nous refuser à toute détermination qui serait fondée sur des « informations » trouvées dans l'espace public et produites par des appareils de pouvoir au sujet de tel ou tel être qui nous apparaîtrait ou nous serait soudain présenté comme plus ou moins avarié, sans au préalable s'être assuré de sa réalité - a fortiori, sur des procédures, titres et dispositifs par ce système générés.

Transparence pour le pouvoir, secret pour la citoyenneté, rejet de la croyance et de la représentativité, autonomisation des systèmes décisionnels,

24. Qui ne s'en défera que par excès de confiance ou faiblesse. de reconnaissance et de production symboliques doivent être à l'origine de la façon de nos pensées, mais aussi de toute lutte que l'on voudra enfantée. Nulle information autre que la *nôtre*, tirée d'une confrontation directe au réel par ceux que nous considérons comme nôtres et nos extensions, ne devra être considérée. Cela exige le déploiement d'instruments publics et démocratiques de production de l'information, mais également de formation et de transmission de la mémoire des engagés, enfin d'instruments de répression qui s'en nourriront. Gardons à l'esprit une dernière difficulté, qui nous préserve de toute infantile naïveté : en un monde où nous ne sommes pas seuls, il faudra se protéger des usages qui pourront être faits de *notre* transparence par nos adversaires étrangers, qui eux, continueront d'agir comme le faisaient nos aînés.

Le premier enjeu est de sécuriser ses données et de les extraire de l'emprise des GAFAM (Google, Facebook, Amazon, Microsoft, etc.). Toute interaction passant par un réseau social contemporain est non seulement surveillée en direct, mais enregistrée et mobilisable des années plus tard. Les appels téléphoniques, les SMS, les conversations simples sur Telegram, Messenger, Snapchat, Instagram… mais aussi les courriels ne sont pas nativement chiffrés et sont lisibles en clair par n'importe quelle structure de pouvoir dotée de capacités d'interception minimales.

Des petits fournisseurs d'accès, associatifs, comme Riseup ou Systemli, proposent des solutions gratuites et pratiques pour avoir accès à des boîtes mails chiffrées, dont les données ne sont pas collectées ni transmises aux autorités.

Pine64 fabrique associativement des ordinateurs portables à infrastructure ARM (structure beaucoup moins utilisée que les processeurs Intel, qui comptent des « failles principielles » irrésolues à ce stade) sous des distributions Linux immédiatement utilisables pour quiconque travaille habituellement sous Microsoft ou Mac, ainsi que des téléphones (moins performants que la moyenne) sous Linux, avec des switchs permettant de couper physiquement caméra, micro, wifi, réseau. Vous serez toujours identifiable via votre carte SIM et toute communication passée en clair sera interceptée.

Tor Browser permet une navigation anonyme (attention à réinitialiser la connexion entre chaque connexion à un site tiers). Plus lent que les navigateurs habituels, il offre des niveaux de sécurisation élevés qui croissent naturellement avec le nombre d'utilisateurs, rendant d'autant plus difficile toute identification.

Signal permet, sur Mac, Android et iOS, d'échanger de façon chiffrée, et ne contient pas de porte dérobée, contrairement à WhatsApp, mais fait tout de même passer les messages par ses serveurs. C'est une solution, sinon invulnérable, du moins très largement suffisante pour un premier niveau d'engagement, à savoir, en amont de tout ciblage individuel. Il faudra ainsi garder à l'esprit que le dispositif téléphonique reste vulnérable, et que si l'échange sera chiffré et donc protégé d'interceptions, une surveillance en temps réel, ou la captation postérieure des données restées sur le dispositif lui-même, pourra intervenir. Pour un niveau supérieur d'échanges, il faudra passer à des solutions OTR (Jitsi ou Pidgin + compte XMPP), que le collectif Framasoft propose de façon gratuite.

La question culturelle est fondamentale. µTorrent ou BitTorrent vous permettent de télécharger et partager des œuvres cinématographiques et musicales, mais aussi tout type de fichier (privilégier, pour le faire de façon sécurisée, OnionShare, qui utilise la structure de Tor). Des sites communautaires comme le brillant YGGTorrent proposent d'immenses bibliothèques de savoirs, là où Netflix se contente d'à peine 2 500 films en France, dont la plupart avariés et commerciaux, sans payer d'impôts. Sur la légitimité politique, économique, juridique et révolutionnaire de ces pratiques communautaires, voir les études et ouvrages publiés à ce sujet, des ouvrages de Lawrence Lessig à ceux de Philippe Aigrain en passant par le documentaire sur Aaron Swartz ou encore l'ouvrage *Réponses à Hadopi*.

En cas d'engagement plus structuré, le système d'exploitation portable Tails propose des sécurisations particulièrement efficaces, intégrant d'office une grande partie des précédentes solutions.

La méthode

Deux éléments primordiaux : la temporalité, et la façon, c'est-à-dire l'organisation.

Commençons par l'organisation. Il n'est pas nécessaire d'être plus de six à huit personnes pour mener à bien la plupart des actions de sabotage que l'on dira de premier niveau, mais aussi pour commencer à s'organiser, à l'échelle territoriale, afin de préparer un front uni et déconcentré, qui au juste moment, s'élancera. Dans un premier temps, la limitation du nombre de participations constitue même une condition de réussite de notre entreprise, afin d'éviter infiltrations, propagations d'informations et trahisons qui à leur tour permettraient un ciblage d'opportunité, et en conséquence, notre désactivation.

Parmi les cibles de premier niveau que nous avons recensées (infrastructurelles et préalables à l'attaque des lieux de pouvoir), une grande majorité ne requiert pas la moitié du nombre de femmes et hommes mentionné. Il ne faut pas sous-estimer la difficulté à trouver un nombre aussi important de personnes de confiance, capables de s'engager et d'accepter une distribution des tâches qui, de la protection des personnes chargées de l'exécution des actions à leur éventuelle formation et ravitaillement, auront à se mobiliser. La structuration en groupuscules exige organisation concrète et constitution d'organisations légales, chargées, à des échelles territoriales plus larges, du fait de leur activité mixte permettant de préserver une apparence de pure conformité à l'ordre existant, de servir de point d'appui à tous ceux qui s'élanceraient, organisations qui regrouperont avocats, médecins, artisans, ouvriers, techniciens chargés d'actions de formation et de représentation. Ceux-ci devront maintenir autant que possible une façade non seulement parfaitement légaliste, mais y compris, le plus possible, dépolitisée.

En tout front, il y a l'avant- et l'arrière-garde. Les sentinelles chargées de surveiller les cibles, de collecter des informations sur les mouvements de l'adversaire, de séduire des proies et de les amener à s'expliquer sur ce qui est en train de se jouer en les infiltrant constituent une première fonction25.

25. Il faut, pour commencer, tenir ces actions strictement séparées de toute activité qui appartienne à l'ordre légal existant (organisation de conférences et de réunions d'information, écriture et publication de textes, manifestations, etc.). Il est en effet devenu habituel pour les appareils de pouvoir de remonter les filières en partant d'informations publiques permettant d'identifier les nœuds militants, puis en les infiltrant et en ciblant les principales têtes de pont des mouvements sociaux *légitimistes* et légaux, et tentant à partir d'eux de remonter vers les éléments les plus radicalisés. Parfois, pour ce faire, ils s'appuient sur les membres les plus légitimistes desdites organisations et leur crainte de l'illégalité et de la contamination, voire leur attrait secret pour le pouvoir, en en faisant d'efficaces instruments de délation et de trahison. Il nous faut en conséquence tenir secrète toute action qui pourrait être réprimée au sein de ces cercles militants, ne jamais la revendiquer, et ainsi jouer de double appartenance pour, le cas échéant, mieux se voir protégés. L'organisation d'un réseau qui permette de faire le lien entre ces groupuscules doit se faire à plusieurs conditions : tout d'abord, l'opacité à l'égard des têtes de réseau en

ce qui concerne le nombre d'individus mobilisés et leur identité. Ensuite, l'absence de centralisation des informations, la strate supérieure aux *groupuscules de terrain* n'ayant vocation qu'à les autoriser et les nourrir, leur permettre d'avancer et de progresser. La possibilité d'infiltration est évidente. Elle est beaucoup plus faible de *bas en haut - c'est-à-dire* par la constitution d'un faux groupe militant - que de haut en bas. Puisque nous sommes lus, cependant, il ne faut pas écarter ce risque, et procéder à des vérifications régulières, avec des rencontres physiques et l'organisation d'épreuves à l'égard des volontaires engagés avant de leur donner accès à un quelconque élément permettant de les nourrir ou de les protéger, *si tant est que cela leur soit nécessaire après avoir lu le présent texte.* Comment s'assurer que ces *essais* ne seront pas des pièges dans lesquels il ne faudrait, en tant que volontaire, pas tomber ? Comment s'assurer que le résultat de cette épreuve ne sera pas faussé par le volontaire qui

Les hôtes, chargés d'accueillir, protéger, couvrir, nourrir et soigner les personnes s'étant, un temps, découvertes et exposées à une forme de répression, forment un deuxième groupe, occupant des fonctions symétriques aux sentinelles, mais sis à l'arrière du front. En des terres loin de tout ou en plein centre-ville, des points d'accueil, capables de stocker des biens et d'organiser des rendez-vous, sont clefs.

Les paladins, de préférence jeunes, ayant un rapport direct aux matières qui auront à être attaquées, disponibles et ne souffrant de servitudes familiales, économiques ou sociales importantes, constitueront eux une troisième force, liée à la première. Ils auront pour doublures, accueillies et couvertes par leurs hôtes, une base de techniciens, artificiers, ingénieurs, artisans chargés de concevoir leurs outils et les actions que les paladins auront à mettre en œuvre.

Les messagers ou estafettes, chargés de la circulation de l'information, des biens et du transport des personnes, tenus en ignorance de ce dont ils auront la charge pourrait signifier, seront des êtres

chercherait à nous piéger ? En se tenant à l'écart de toute forme d'acte réprimable, qui pourrait être attribué. En toutes circonstances, face à la répression, jamais réponse certaine n'a été trouvée, ce qui explique et justifie la nécessité de la segmentation, et il faut s'interdire de tout jésuitisme qui, à défaut de réponse parfaite, justifie que l'on se tienne cois et cesse d'avancer. de confiance, dotés de moyens ponctuellement mobilisables, et aisément substituables afin qu'aucune infiltration silencieuse ne puisse nous déstabiliser, chargés de maintenir les liens entre avant et arrière-garde, et aidés là encore de structures de communication.

Les infiltrés, dont la gestion sera cruciale, seront en contact avec des « relais », lesdits messagers, sans avoir jamais accès au cœur de l'organisation, et « traités » par des structures rattachées aux paladins.

Les ordonnances et commissaires, chargés d'élaborer et de relayer la propagande, de proposer leurs services d'intermédiation et de coordination, en agissant le plus possible dans la légalité, constitueront le dernier pan. Alimentés par des parèdres, chargés de la

recherche, ils seront dotés de capacités juridictionnelles et d'organisation, logistiques et humaines. Il faudra leur imposer à la fois un contrôle strict, politique, et s'assurer de leur déprise progressive du pouvoir en organisant la transmission aux autres membres de l'organisation de leurs compétences et de leur habitus, afin, le plus régulièrement possible, d'en renouveler les cohortes et de les fondre en les cinq groupes pré-énoncés.

Nous voyons donc l'ordre se dessiner : préparation en amont à des actions sur les cibles de premier niveau (infrastructurelles), enserrement progressif des cibles de second niveau (préfectures, palais de justice et lieux de centralisation de la répression ; centres des impôts, hôtels de ville et collectivités en cas d'éphémère à renouveler), enfin, dévastation des dernières troupes adverses dont la seule fonction est de protéger, coûte que coûte, un pouvoir avarié. En amont, stocks d'armes, dispositifs de soin, d'évacuation et de dissolution dans la population des avant-gardes, sentinelles intérieures, identification et formation des camarades avec lesquels avancer. En aval, constitution de troupes, organisation politique parallélisant les structures de pouvoir officielles, réinvestissement symbolique des lignes décisionnelles et des territoires concernés. Enfin, mise en œuvre d'une double hiérarchisation, politique et populaire, insurrectionnelle et avant-gardiste.

La discrétion et le secret pour les mobilisés ; à l'inverse, l'absence de peur à l'idée de se voir identifiés à des organisations à velléités insurrectionnelles pour ceux qui demeureront purs de tout engagement physique ; seront clefs, permettant des enliaisements troublant l'action étatique, dépendante de strictes catégorisations, la poussant, au développement d'actes arbitraires qui, suscitant l'indignation et le sentiment de révolte au sein des populations, nous aideront. Prenons un exemple : les abeilles que nous avons tissées sur nos vêtements. Elles sont le signe et le symbole d'une organisation civile, parfaitement pacifique et légaliste, dont l'objectif est de protéger les forces subversives, quelles qu'elles soient, au nom d'une lutte commune pour les intérêts du peuple français. Elles respectent parfaitement l'ordre légal et même s'en nourrissent, mais n'en envoient pas moins le signal d'un détachement à l'égard de l'ordre politique et des structures qui le supportent, les concurrençant tant symboliquement qu'esthétiquement et appelant, par leur simple existence, à son basculement26.

*

Nos terrains de jeux seront mêlés : le premier temps nous rendra au monde des friches industrielles, des ports, des faubourgs, voire, pour un certain nombre de points d'interconnexions d'infrastructures, à certaines des zones les plus isolées du pays. Ces lieux présentent l'avantage d'une furtivité plus aisée, la surveillance massivement

26. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, Damien Tarel, Christophe Dettinger, Croc Blanc, Piotr Pavlenski… auront été protégés, couvés, libérés, à dessein, tissant des étoiles qu'ils ne peuvent nous reprocher, aux côtés de citoyens et militants pacifistes (Stéphane Espic, Carole Pigaiani, Valérie Minet, Zoé Sagan…) et d'étoiles étrangères chargées de faire autorité (Julian Assange, Ousmane Sonko, Jordá Laliga…). mise en œuvre en milieu urbain, où se trouveront la plupart des cibles de second niveau, étant bien inférieure et plus facilement contournable en ces territoires. Attention cependant,

alors, à l'utilisation des véhicules, et, comme rappelé, aux appareils téléphoniques non neutralisés qui pourraient rapidement vous identifier. Plus marginalement, si vous êtes exposés à des formes de ciblage individuel ou groupusculaire, craignez les filatures, la géolocalisation par bornage, et les traceurs, que l'on pourra repérer sans difficulté à condition d'effectuer des contrôles rigoureux avec régularité.

La France a une tradition centralisatrice bien établie depuis deux siècles. Cela fait naître, au sein de l'État, un réflexe pavlovien face à toute remise en question intérieure de son autorité, qu'il considère synonyme de sa capacité à préserver l'intégrité territoriale du pays. C'est là un réflexe associatif que les âmes les plus généreuses attribueront à l'héritage des guerres révolutionnaires.

À l'action groupusculaire sur les territoires, visant les cibles de premier niveau, s'ensuivra donc celle identifiant les lieux ouvertement politiques et étatiques en milieu urbain. Cette seconde façon ne pourra être mise en œuvre qu'avec l'aide des masses, qu'il s'agira d'accompagner et de renforcer en ayant identifié au préalable les points de vulnérabilité des lieux visés, ainsi qu'en leur sein, les lieux d'exercice du pouvoir (à saboter ou saisir donc, selon la stratégie adoptée) et les fonctions pour lesquelles il faudra éventuellement procéder à des substitutions, grâce à un travail de renseignement et d'infiltration précis facilité par le recrutement croissant, au sein du pouvoir, de personnels intérimaires et en statut précaire.

Une fois les cibles de premier niveau (infrastructurelles) identifiées, touchées et partiellement désactivées, la progression devra se faire séquentielle, en partant des territoires les plus isolés. La première préfecture tombée du fait de son incapacité à mettre en place à temps des mécanismes de protection divers (activation des réseaux électriques et de communication secondaires, disposition de forces de réaction rapide, etc.) provoquera une onde de choc fondamentale, et ouvrira la porte à une déstructuration intenable pour le pouvoir, laissé aveugle, sourd et muet27.

Comment prendre les préfectures ? L'organisation groupusculaire que nous mentionnions,

27. C'est ainsi qu'il faut prendre toutes les « forces » du pouvoir en son envers : la force d'une surveillance de masse autorise en retour des pénétrations particulièrement douloureuses de ces mêmes appareils de pouvoir ; la multiplication des dispositifs de surveillance rend impossible le traitement *en temps réel* des données et favorise largement la marge de manœuvre préalable, pour peu que quelques précautions aient été prises et que l'on ne soit préalablement ciblés, les dispositifs d'anticipation ayant été largement démembrés au profit de ces instruments d'analyse *a posteriori.* mise en place des mois, voire des années en amont, aura pour objectif, non seulement de former ses membres, notamment au sabotage, à la coordination, la transmission d'informations ou encore la direction d'opérations, mais également, plus pragmatiquement et matériellement, de pourvoir aux moyens de la révolution. Cela implique la création progressive de caches d'armes, lieux de retraite, l'alimentation de complicités au sein des structures administratives et des lieux de direction et de répression, etc. De façon parfaitement

asymétrique - de sorte que nos sentinelles placées ne soient informées de rien si ce n'est des intentions générales du pays -, cette stratégie d'infiltration permettra, à un moment d'insurrection, de frapper tant de l'intérieur que de l'extérieur, gangréner et prendre de court les forces s'opposant à nous, en s'appuyant sur quelques milliers de personnes.

Rappelons que les forces de maintien de l'ordre font l'objet d'un dirigisme très strict, et disposent de peu d'unités dotées de capacité d'intervention rapide en relative autonomie28. S'il conviendra de fixer les PSPG, en s'assurant de maintenir une crainte artificielle quant à leurs objectifs de sécurisation, il faudra nécessairement

28. Ces forces sont coordonnées, y compris en ce qui concerne les policières, par l'UCoFI, place Beauvau. s'attendre, à Paris, à des interventions de l'un des sept PIGR et surtout, dans les territoires, des PSIG Sabre, composés en moyenne d'une trentaine de gendarmes par département. Ces unités primo-intervenantes, auxquelles il faut associer certaines unités volantes - BRAV-M, BAC, CRS 8, etc. - ont des marges de manœuvre que nous devons considérer menaçantes pour les mobilisations citoyennes de masse, mais qui ne sont en mesure de faire barrage à une opération insurrectionnelle sans provoquer de bain de sang. Il faudra les distraire, comme il aura fallu dans la phase précédente contourner toute force militaire ou lourdement armée chargée de la protection de certains lieux, en se glissant dans les manifestations populaires et en y créant des points de fixation ; et ainsi se contenter à leur égard d'effets de surprise soumettant les effectifs et permettant de faire rapidement prisonnières des petites structures, afin d'en attraire les ressources et laisser de la marge aux cellules chargées des actions de sabotages et de prises territoriales. La prise d'otage de « forces de l'ordre », non recommandée en ce qu'elle requiert une logistique lourde et, sauf multiplication sur l'ensemble du territoire, amène rapidement à l'organisation de traques délétères, ne devra intervenir, à très court délai, que dans le cas où l'identification des auteurs aurait été rendue possible du fait d'une erreur, afin de déstabiliser brièvement le dispositif mis en œuvre par les adversaires, ou afin de favoriser des fuites.

Une coordination devra intervenir de façon localisée, les groupuscules exposés en première ligne devant avancer, dans la perspective de l'affrontement préfectoral, de façon liée. Il faut avoir conscience de ce que nous n'aurons pas de nombreuses opportunités, tant l'appareil répressif s'est raffiné et se montre en mesure, à court délai, d'identifier les ennemis politiques étant passés à l'action et de les réprimer. La longue préparation devra s'accompagner d'une réflexion mûrie, sur le moment du passage à l'acte et ses modalités - sauf désespoir tel qu'il fasse du bonheur de l'action une sommité supérieure à la misère des perspectives et du présent. Il faut se méfier cependant du désespoir, qui amène à l'impulsion, au sacrifice, et enfin à la solitude et à la laideur, et bien isoler les groupes qui à ces quêtes se voueront, de ceux qui disposent encore d'une énergie vitale suffisante pour agir sur de plus longues durées. Il faudra, pour ces derniers, s'assurer d'un non-rapport au sacrifice : l'absence d'effet domino, à la suite de la chute d'un lieu de pouvoir, imposera rapidement la fuite - qui aura dû être préparée - afin d'éviter les forces de réaction rapides de deuxième niveau , celles du GIGN et du RAID29, qui prenant le relais des forces de premier niveau susmentionnées, nous rendent au massacre.

Il s'agit d'avancer en rapaces.

15 000 forces de l'ordre. Voilà ce que l'État peut, dans une situation idéale, mobiliser, sur l'ensemble du territoire, à quoi s'ajoutent l'armée et les supplétifs des forces spéciales, soit quelques centaines à quelques milliers d'hommes et femmes immédiatement réquisitionnables en cas de menace fondamentale aux intérêts de nos gouvernants.

15 000, ce n'est rien, à une condition : que les lignes hiérarchiques qui aujourd'hui structurent la répression, et permettent à quelques dizaines d'hommes en armes de tenir en joug l'équivalent

29. De Bièvres, coordonné et relié à la BRI par le FIPN, le RAID règne sur la zone francilienne ; tandis que le GIGN, depuis la caserne Pasquier de Satory, doté de connaissances de protection *via* sa section FSP, qui intègre les personnels de service de protection des personnalités en région, le GSPR, mais aussi ses forces d'intervention. Celles-ci permettent la mobilisation, à tout instant, d'une cinquantaine d'hommes quasiment sans délai, et complètent les effectifs moins spécialisés[Il manque le complément : « du GIGN » ?], répartis dans quatorze antennes régionales, composées d'une trentaine d'effectifs chacune bien moins formées, dont une quinzaine chargée de la protection de personnalités. Parmi ces antennes, sept sont disséminées dans l'Hexagone, en des lieux facilement identifiables. Le nombre d'effectifs, très faible, ne permettrait pas une mobilisation sur plusieurs lieux du territoire, d'autant que le GSPR lui-même, avec seulement 78 effectifs, dont 39 membres du GIGN, dispose de moyens par trop limités. d'une sous-préfecture du fait de la croyance généralisée non tant en leur force, leur omniprésence, qu'en la capacité du régime à se rétablir (et donc en ce que toute attaque à son égard finisse par produire des conséquences irréversibles et telles en leur ampleur que la désolidarisation, la passivité ou le sabordage en deviennent inconcevables en dehors d'une perspective purement sacrificielle), que ces lignes hiérarchiques donc, se défassent. C'est là où entre en compte la question de la temporalité : l'enjeu n'est pas tant de faire des percées que de rompre de façon définitive les croyances qui nous tiennent asservis. La crainte de la peine, et donc l'autorité palatiale de la Justice, est au fondement de la tenue de l'État, et est le déterminant véritable de ce que nous qualifions souvent de *courage*. Le droit pénal offre à nos dominants la maîtrise des horloges. Différent du temps politique, réglé sur celui de la flagrance, il garantit à quiconque qui se montre en mesure de saisir le contrôle *sur le long terme*.

L'usage du droit pénal contre ses adversaires les force à se montrer conséquents et à exclure tout rapport d'impulsion, et peut dès lors se révéler être une arme à double tranchant pour qui en use.

L'évidement que l'État s'inflige en détruisant ses propres instruments d'édiction normative, en d'autres termes, par leur politisation excessive, devrait, à cet égard, nous rassurer : son effondrement s'engendre de lui-même et semble proche. Ce serait cependant oublier que si le droit pénal est devenu un instrument privilégié de la gestion des temps politiques, c'est que son usage est, à court terme, peu coûteux30. N'oublions pas qu'il a suffi à l'État français, pour tenir, ces dernières années, malgré la déplétion

extraordinaire de ses moyens et l'accroissement du sentiment d'injustice qu'il engendrait, de raccourcir la laisse en procédant à un resserrement de son contrôle sur quelques forces de l'ordre et juridictions répressives d'exception, concentrées en des lieux proches du pouvoir et s'abreuvant directement à sa source, pour pallier ses croissantes insuffisances. C'est d'ailleurs pourquoi les procédures judiciaires de nature politique, y compris celles ayant trait au terrorisme (dont le développement, idéologie mise à part, n'est qu'un symptôme de la dégradation de l'autorité et de la capacité d'emprise de l'État sur sa société), ont été renforcées et dans le même temps définitivement centralisées à Paris. Le paradoxe n'est qu'apparent, entre un pouvoir retranché et une capacité de déploiement demeurée intacte, la

30. Cette question mériterait des développements, le coût *in fine* de l'appareil répressif, et l'investissement à mettre en œuvre en lui, dépendant largement de la capacité des autorités à faire consensus, consensus souvent appuyé, dans les circonstances contemporaines, sur l'efficacité de ses autres branches. capitale n'hésitant pas à dépêcher, par tout moyen, y compris aérien, des forces de l'ordre spécialisées et surarmées, et ce jusqu'au fin fond de nos terres, pour faire arrêter et rapatrier quiconque l'aurait défié, et ainsi, par l'arbitraire et la terreur, perdurer.

Cela nous rappelle que la désarticulation des autorités territoriales ne saurait suffire, et devra s'accompagner, en un ultime mouvement, d'un effondrement de ces lignes de front parallèles et contre-insurrectionnelles, pensées comme telles, qui pourraient être mobilisées en dernier ressort, en s'attaquant directement et par ordre de priorité aux *forts* qui, du 36 rue du Bastion aux sous-sols de la DGSI en passant par les juridictions d'instruction spécialisées et les forces militaires d'usage intérieur, enserrent en leurs mailles un peuple prône à la révolution.

*

Une fois à l'intérieur d'un bâtiment administratif, et sachant le temps compté, deux options s'offriront à vous : dans l'hypothèse où la chute de la préfecture, fruit d'un concours de circonstances, ne saurait présager l'institution d'un pouvoir en son sein, faute de contamination possible dans l'immédiat, il faudra évidemment procéder à un pillage méthodique de tout élément pouvant servir le commun et les mouvements sociaux par leur dissémination immédiate. Cela concerne en particulier tout ce qui a trait à l'appareil de répression et de surveillance des populations.

Ce premier temps sera suivi d'un second qui, en des délais très resserrés et anticipant une évacuation rapide, consistera soit en un saccage - dans le cas où la situation insurrectionnelle serait avancée, la violence de la répression majeure, et seule la fulgurance envisageable -, soit à une poétisation politique, au sens le plus fort, consistant à faire du lieu occupé un lieu nouveau, chargé de fonder, de façon plus ou moins éphémère, une politicité. Il faudra alors, dans la mesure du possible, mobiliser les instruments à disposition (tant de communication que de production de contenus), pour faire de ce nouveau territoire une source d'édiction normative. La promulgation de textes et de communications de tout ordre préparés en amont, singeant ou détournant la prose

gouvernementale, présageant, avec force, férocité, autorité ou distance, de nouveaux mondes, énonçant les intentions et publicisant les objectifs finaux, actualisant des mécanismes de décision et dessinant une société qui jusque-là apparaissait idéalisée, est cardinale. Cette façon exige un grand sérieux, avec une préparation conséquente, incluant une prédistribution de rôles, l'adoption d'orientations préalables, la préparation de circulaires, notes, documents administratifs, etc., qui permettront de débloquer des situations individuelles, de semer la confusion chez nos adversaires et, comme nous l'affirmions, d'engager l'engendrement d'une autorité parallèle, en produisant des émissions tant immédiates que différées à l'égard de Paris, des administrations et des forces de l'ordre, que des collectivités territoriales et des populations.

Dans l'hypothèse d'un ébranlement plus conséquent, il s'agira évidemment et avant tout de transformer le lieu saisi en un centre opérationnel et décisionnel, capable de donner des instructions, de centraliser des informations, d'édicter des sentences immédiatement exécutoires et applicatives au nom, cette fois, du nouvel ordre ainsi fécondé, enfin de se protéger. La seule façon de rendre tangible *dans l'immédiat* un pouvoir est d'appliquer une contrainte sur les corps, ce qui explique bien des choses, notamment chez nos dictateurs en herbe et les pouvoirs sans pensée qui régulièrement surgissent.

Il faudra donc y procéder en s'assurant de deux choses : la réversibilité desdites décisions - puisque l'hystérie et l'agitation révolutionnaire enfantent *par nécessité* des erreurs - ; la capacité immédiate à les faire exécuter ; et une distance vis-à-vis de nos intérêts immédiats, la construction d'un pouvoir ne pouvant être féconde que si elle a vocation à terrasser les piliers d'une oppression passée, et non en enfanter de nouveaux. La coordination immédiate avec nos nouveaux vis-à-vis sera par ailleurs essentielle, fondée sur la constitution et l'acceptation de normes communes permettant à la fois une hiérarchisation des processus de décision et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle évitant, ou à défaut réprimant, tout dérapage localisé, par la désignation de délégués et de commissaires révolutionnaires chargés d'une homogénéisation de la production normative (*Abattre l'ennemi*).

Alors le rapport de force sera véritablement établi avec le pouvoir, ainsi concurrencé en ses propres fondements. Il faut mesurer l'importance déterminante de cette affection symbolique : déloger une autorité, ainsi née, ne suffit pas à l'éteindre. La simple création de nouvelles lignes hiérarchiques concurrentes, dès lors que celles-ci auront commencé à produire des décisions en s'appropriant les canaux et moyens de production normatifs du pouvoir précédent, semant le trouble quant aux reconnaissances de légitimité, produira quant à elle une déstabilisation durable et une grande difficulté à réimposer leur force.

En de telles circonstances, l'enliaisement se produira naturellement par la jonction des commissaires nouvellement nommés, préfecture après préfecture, territoire après territoire, choisis et identifiés par leur capacité à prendre des décisions plutôt que par des systèmes électifs, aux désignations contrôlées par des assemblées, faisant reposer leur action sur la légitimité de mandats impératifs et révocatoires et à l'action supervisée par des processus de démocratie directe de type référendaire plutôt qu'assembléiste, avec une

capacité propositionnelle permettant la remise en question à court délai, et en référé si nécessaire, de toute décision touchant aux corps. Il faudra laisser jouer le rapport de force et la capacité à diriger jusqu'à ce qu'une autorité légitime se substitue à la puissance révolutionnaire, une fois la situation stabilisée - c'est-à-dire en quelques jours à quelques semaines au plus tard -, l'accoutumance au pouvoir devenant ensuite insupportable et la résistance à sa déprise improductive au processus de souverainisation populaire qui devra être enclenché. Tout potentat qui chercherait à s'ériger localement méritera d'être dégorgé s'il ne justifie de façons de protéger le peuple de ses excès. Cette instabilité et délégitimation de toute autorité qui se croirait investie définitivement sont essentielles à l'équilibre des structures qui en proviendront, le commissaire devant immédiatement pourvoir à la création d'un défenseur des peuples doté d'une puissance redoutable fondée sur des mécanismes de saisine directe par tout particulier qui pourrait se voir affecté par la situation révolutionnaire, tout conflit entre ces deux pôles devant être tranché, à court délai, par des assemblées constituées à toute échelle, et chargées, dans le cadre de scrutins virtuels, de les saisir et les dessaisir, tout en demeurant elles-mêmes contrôlées par les mécanismes déjà invoqués (RIC, mandats impératifs et révocatoires, tirages au sort, etc.).

Le pouvoir corrompt - aussi inévitable est ce processus que celui qui préside à la vie. La factualité qui vient d'être présentée a peut-être affaibli les volontés de certains d'entre vous, effrayés à l'idée qu'il faille, en effet, non seulement faire tomber, mais faire jaillir, puis maintenir une forme d'exercice du pouvoir, et de ce qu'il faut nommer « autorité » : réjouissons-nous-en. Car toute révolution exige un coup d'État et exclut par nécessité qui craindrait ce qui permettra de le générer.

*

Quelles seront les coordonnées de la situation, une fois le processus destituant engagé ? Un rapport de force qui, substitution du pouvoir ou non, l'engagera à céder. Une révolution interne permettra soit une émancipation localisée - dans le cas où l'État, si affaibli, ne serait en mesure de reprendre *son* territoire -, soit nationale31.

31. Il reste qu'en un cas ou en l'autre, les servitudes à l'égard du reste du monde, de fait de la lourde division du travail et du commerce à l'échelle internationale, resteront entières, ce qui nous renvoie à notre réflexion sur la souveraineté *infra*.

Une fois arrivés au pouvoir, on le sait et l'avons détaillé dans *Abattre l'ennemi*, il faudra imposer une verticale autoritaire à l'égard des classes dominantes, qui seule sera en mesure de laisser libéré le reste de la société. Cette dualité est cardinale, et interdit l'usage de moyens de répression politiques à l'égard des citoyens. Il faudra frapper fort et rapidement pour faire adopter le socle de revendications minimales unanimement espérées, en dehors du bloc bourgeois, et qui permettront de rétablir un semblant de souveraineté, de démocratie et de liberté au profit des Français.

Ces mesures sont connues, évidentes, gagneront à être complétées et perfectionnées. Elles sont, surtout, liées. Il est impossible d'imposer une véritable resouverainisation populaire via l'adoption du RIC et de mandats révocatoires et impératifs sans redistribution

démocratique du capital des entreprises de presse et des médias à l'ensemble des Français, qui mette fin aux jeux oligarchiques orientant l'opinion, et donc le vote des électeurs ; de mettre en œuvre la réorientation de l'appareil judiciaire (en investissant par exemple lourdement dans la création de tribunaux forains chargés de juger à court terme les litiges civils, notamment les affaires familiales) et policier au service de la population (en le recentrant sur la lutte contre la corruption, le blanchiment, la fraude fiscale et les flux financiers provenant de toute sorte de trafic, ou encore le renforcement massif des moyens alloués à la protection de l'enfance et la répression des délits en col blanc) sans l'éviction des magistrats en place au profit de juges et procureurs élus par le peuple après filtre sur critère de compétences ; la renationalisation des marchés naturellement monopolistiques et de nature collective (électricité, autoroutes, télécoms…) et la recréation d'un véritable service public du soin et de l'éducation sans une baisse de la pression impositive et taxative via une réduction des « grandes exemptions » au service des plus puissants, sans une rupture radicale avec la politique monétaire actuellement mise en œuvre sans contrôle démocratique, qui permettra une coupure progressive avec les rentes spéculatives et de mettre en œuvre des investissements d'urgence visant à garantir la souveraineté alimentaire, sanitaire, énergétique et industrielle du pays. Il est également impossible de freiner la mise à mal du pillage qui touche notre pays *via* notamment l'interdiction d'opérateurs économiques étrangers sur des secteurs de nature sociale et la création d'alternatives publiques et nationales (réseaux sociaux, VTC, restauration rapide…) sans procéder à l'éviction des réseaux d'influence étrangers (réduction massive des personnels de renseignement autorisés sur le territoire, destruction des dispositifs d'écoute de masse, fin des accords de partage de renseignement asymétriques…). Il en va de même en ce qui concerne la refondation d'un édifice symbolique et la réinauguration du lien social par la réorganisation structurelle de la société, afin de la préparer notamment à la transition énergétique (l'abolition des PPP et plus généralement de tous les dispositifs de corruption locaux ayant amené notamment à la dévitalisation des centres-villes et la création de ZAC, la lutte contre la spéculation rentière, notamment concentrée sur l'immobilier…) qui passera notamment par l'avènement de nouvelles formes de production (dont la première strate, aujourd'hui chloroformée et décadente, est intellectuelle, et exige une refonte du supérieur, périclitant, et du soutien à la création), tout cela exigeant de frapper préventivement ceux qui en tirent profit au quotidien.

Les actions d'exception devront être aussi visibles et assumées que sciemment limitées, et se fonder sur la reconstitution d'un corps répressif sain, éloigné de tout intérêt particulier : l'instrumentalisation, au sens noble du terme, des appareils judiciaires et policiers sera ainsi assumée à ces fins, et devra faire l'objet de censures potentielles tant par la citoyenneté que par les institutions concurrentes, et notamment les défenseurs du peuple dont nous avons parlé. Il faudra systématiquement s'en expliquer et s'en justifier, loin des atroces manœuvres qui tremblent dans l'ombre l'édifice de notre pays.

Comment s'assurer que, de tout cela, nous ne tirions, comme jadis les colonies du Royaume-Uni, libérées de la tutelle politique mais enserrées en leurs liens économiques,

qu'une pure souveraineté de façade, et que nous ne nous trouvions, immédiatement, à l'échelle internationale, en position de minorité ?

À cela, et au-delà des mesures pratiques énoncées, deux réponses. Tout d'abord, l'enjeu n'est pas, à terme immédiat, de remettre en cause l'ensemble du fonctionnement économique et politique de la planète. Il s'agit, pour commencer, de mettre fin au pillage de nos terres, d'enfin retrouver les conditions d'une vie commune à travers la refondation de notre État et de ses services publics, de façon à nous offrir la possibilité, à la veille de bouleversements économiques, industriels, environnementaux et migratoires majeurs, de nous protéger des cataclysmes annoncés.

En cela, nous ne chercherons qu'à récupérer notre dû, en un premier temps, et à faire évoluer nos pratiques afin de cesser l'exploitation de nos richesses par des tiers, et d'à notre tour nous sevrer de celles que nous tirons de nos plus fragiles étrangers, dont nous extrayons actuellement grand part de notre confort. Ce réajustement moral et éthique aura un coût, mais nous alliera aux puissances populaires de nombreux autres territoires, et servira de ferment à la fois que de socle à nos révoltes, qui naturellement s'exporteront et nous offriront d'importants alliés. Fixant la primauté du politique sur l'économique, nous serons sans idéal, car l'idéal est le propre des bonimenteurs. Nous croirons en nous, en notre assise et en nos corps, en nos terres et en nos pensées. Les protéger et les enfanter, les faire naître en dehors de toute prédation et exploitation, sera notre seul objet.

Si de là naît un universel, qu'il porte le nom de notre peuple, qu'il s'alimente de notre langue, de nos paroles, de nos desseins et de nos œuvres, nous serons fiers. Mais cela se fera naturellement, comme résultat d'une société qui aura eu avant tout pour objectif de pourvoir aux besoins de chacun, de retrouver sa fierté et sa dignité, et qui se refusera à laisser ouverte toute plaie, toute vulnérabilité qui pourrait par l'autre se voir exploitée.

Nous aurons pour seul but de ne devenir les esclaves de personne, et de cesser d'en piller.

La souveraineté est condition de notre liberté. Que vous ne le ressentiez pas au quotidien, car votre asservissement est encore doux et relativement financé, n'y change rien. Pensez en lieu et place de ceux qui, pour vous, souffrent, et au quotidien se voient exploités.